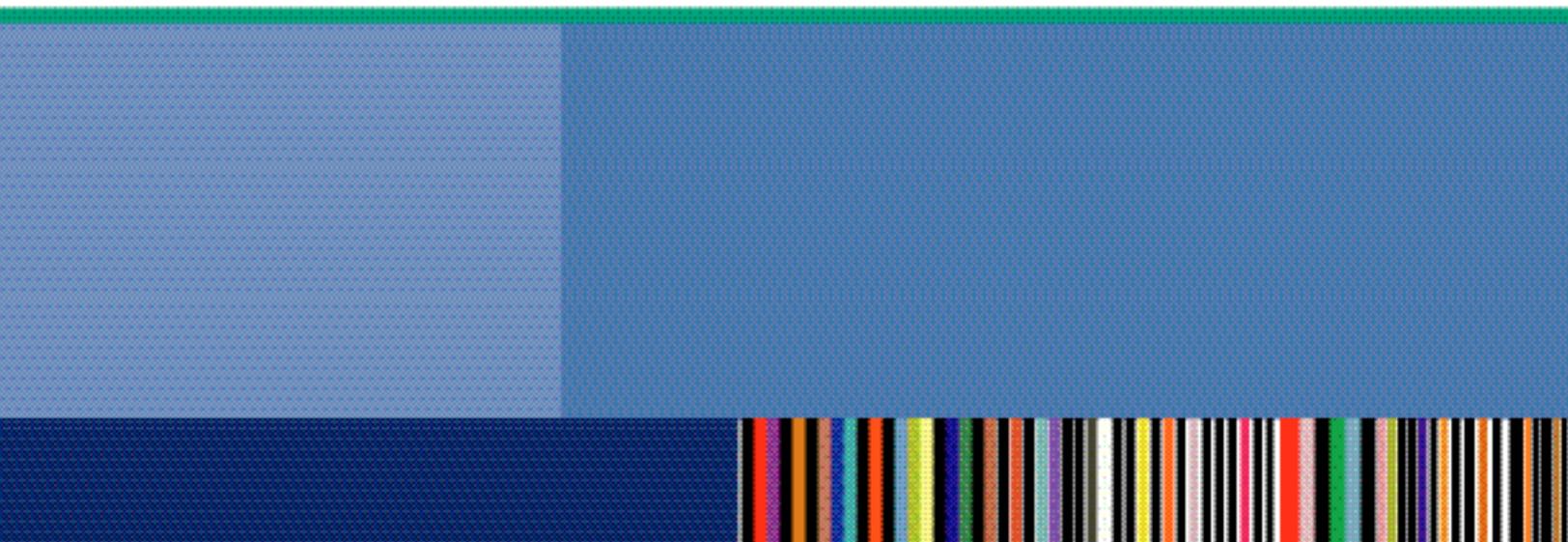




BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



RAPPORT ANNUEL 2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAYMOND MAGLOIRE
Gouverneur

PHILIPPE W. LAHENS
Gouverneur-Adjoint

CHARLES CASTEL
Directeur Général

RÉMY MONTAS
Membre

GEORGES HENRY FILS
Membre

ORGANIGRAMME

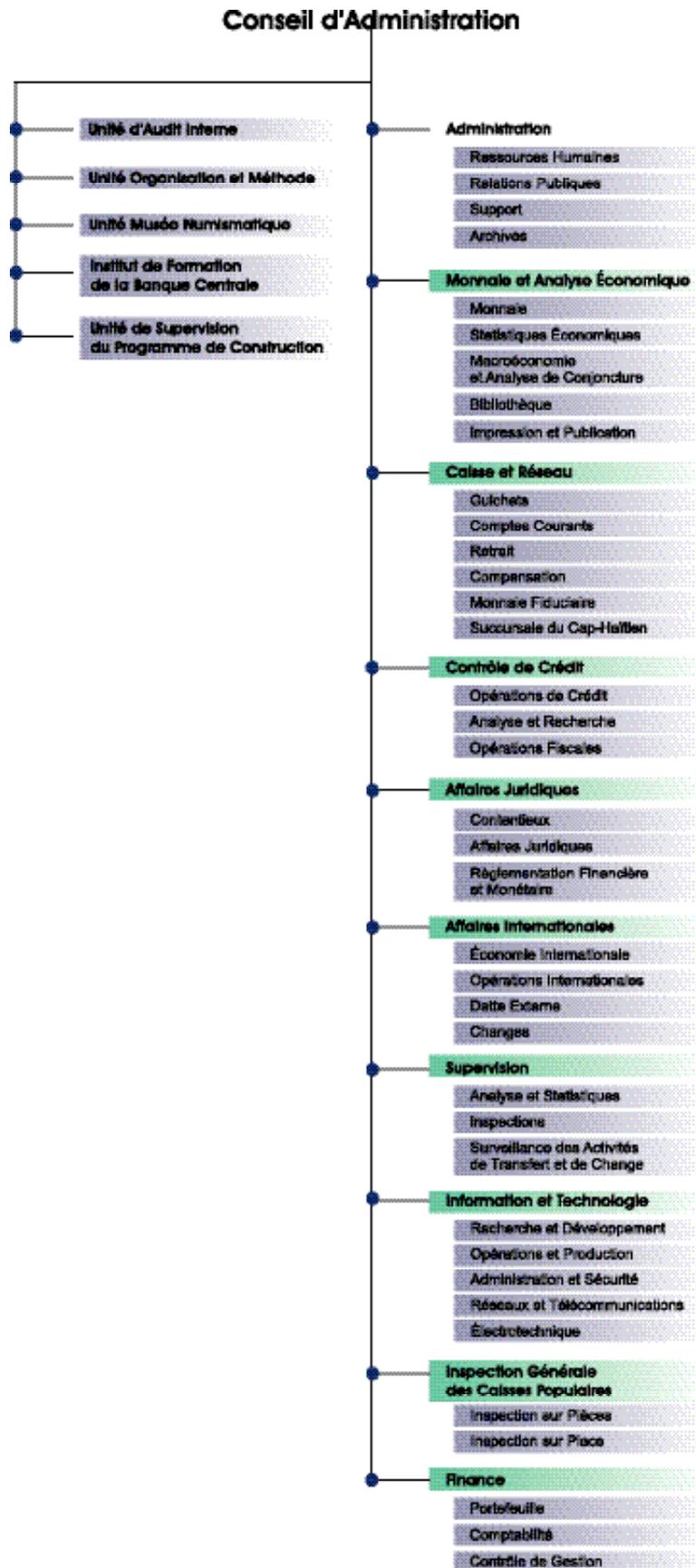


TABLE DES MATIÈRES

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2005

I.	LE SECTEUR RÉEL	16
I.1	Valeur ajoutée par secteur d'activité	17
I.2	Le comportement des prix en 2005	19
I.3	Les salaires et la situation de l'Emploi	20
II	LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	22
II.1	La politique monétaire en 2005	23
II.2	Les résultats intermédiaires	26
II.3	Les résultats finals	27
II.4	Évolution des agrégats monétaires	30
II.5	Contreparties de M3 et financement de l'économie	30
III	LES FINANCES PUBLIQUES	32
III.1	Recettes	33
III.2	Dépenses	35
IV	LA BALANCE DES PAIEMENTS	37
IV.1	Transactions courantes	38
IV.2	Mouvements de capitaux	40
V	LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE	42
V.1	Encours de la dette publique externe	42
V.1.1.	Les Créances bilatérales	42
V.1.2.	Les Créances Multilatérales	42
V.1.3	La composition de l'encours en devises	43
V.1.3	Répartition de l'encours par secteur économique	43
V.1.3	Décaissements, Service de la dette et arriérés de paiements	44

B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2005

VI	LE SYSTÈME BANCAIRE : VUE D'ENSEMBLE	47
VI.1	Le système bancaire.	49
VI.1.1	Établissements et environnement concurrentiel	49
VI.2	Structure du système bancaire	50
VI.3	Distribution du crédit	53
VI.4	Parts de marché individuelles	55
VII	LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE.	57
VII.1	Activités bancaires	57
VII.2	Structure financière et qualité de l'actif	64
VII.3	Résultats	67
VIII	LA SURVEILLANCE DES BANQUES	73
VIII.1	Activités de surveillance	73
VIII.2	Autres	74

C. LA BRH EN 2005

IX	LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE	76
IX.1	Billets divisionnaire	76
IX.1.1	Émission, destruction et remplacement de monnaie	77
IX.1.2	La circulation fiduciaire au sens strict	77

IX.1.3	La Circulation Fiduciaire au sens large	77
IX.1.4	La composition de l'encours par copure	77
IX.2	Les chèques	78
IX.3	Dépôts et tirages des banques commerciales	78
X.	EFFORTS LIÉS À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	86
X.1.	De l'utilisation des opérations de change	86
XI.	ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	88
XI.1	Le système d'information financier	88
XI.1.1	Gestion des fonds délaissés	88
XI.1.2	Interface GRH - GCC	88
XI.1.3	Migrations Gesmat AIBIF, Intranet et contingence CHK TP pour le Cap-Haïtien	88
XI.2	Projets techniques	89
XI.2.1	Réseaux télématique financier (RTF)	89
XI.2.2	Internet	89
XI.2.3	Réseau VSAT et Centre de Technologie	89
XI.3	Alimentation en électricité	89
XI.3.1	Gestion des équipements électroniques	89
XI.3.2	Parc de production actuel	89
XI.3.3	Projet d'une nouvelle centrale électrique	89
XI.3.4	Alimentation des charges critiques	89
XI.3.5	Climatisation	90
XI.3.6	Boyeur	90
XI.4	Sécurité	90
XII.	DIRECTION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES CAISSES POPULAIRES (DIGCP)	90
XIII.	RESSOURCES HUMAINES DE LA BRH EN 2005)	91
XIII.1	Mouvement et répartition de l'effectif	91

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE

XIII	ÉTATS FINANCIERS	94
	ANNEXE JURIDIQUE	123

E. ANNEXE STATISTIQUE

I.1	Produit intérieur brut par branche d'activité économique	133
I.1a	Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel	134
I.1b	Taux de croissance du PIB réel	135
I.2	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes à prix courants)	136
I.2a	Structure du PIB nominal	137
I.3	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes 1986-1987)	138
I.3a	Structure du PIB réel (en millions de gourdes 1986-1987)	139
I.3b	Compte du produit intérieur brut (variations en pourcentage)	140
I.3c	Structure de la croissance du PIB réel (variations en pourcentage)	141
I.4	Indice des prix à la consommation (IPC) ensemble du pays	142
I.4 a	Indice des prix à la consommation (IPC) ensemble du pays	143
I.4	Indice des prix à la consommation (IPC) ensemble du pays	143
I.5	Taux d'inflation	145
I.5a	Taux d'inflation (Variation de l'IPC en glissement annuel)	145
I.6	Taux de change	146
I.7	Composantes et contreparties de l'agrégat M3	147
I.8	La base monétaire et ses sources	148
I.9	Bilan de la BRH	149

I.10	Bilan consolidé des banques commerciales (base annuelle)	150
I.11	Bilan consolidé des banques commerciales (base mensuelle)	151
I.12	Résumé des opérations financières de l'administration centrale (base annuelle)	152
I.13	Résumé des opérations financières de l'administration centrale (base mensuelle)	153
I.14	Résumé de la balance des paiements d'Haïti	154
I.15	Position extérieure globale d'Haïti	155
I.16	Exportations d'Haïti par produit	156
I.17	Exportations aux USA (FOB) (à base de matières premières importées)	157
I.18	Exportations aux USA (FOB) (à base de matières premières locales)	158
I.19	Importations d'Haïti par grandes catégories de produits	159
I.20	Importations de produits pétroliers	160
II.1	Chiffres clés du bilan par banque	161
II.2	Chiffres clés des résultats par banque	162
II.3	Ratios financiers par banque (structure financière et qualité de l'actif)	163
II.4	Ratios financiers par banque (rentabilité)	164
II.5	Bilan par banque	165
II.6	Résultats par banque	166

ENCADRÉS

La réforme du ratio cooke (Un enjeu de taille)	65
--	----

TABLEAUX

1	Salaire réel	21
2	Structure des recettes par institution	34
3	Évolution de la structure des Recettes institution	34
4	Évolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH.	36
5	Résumé de la balance des paiements d'Haïti	37
6	Indicateurs financiers clés	48
7	Établissements bancaires fonctionnant en Haïti	49
8	Nombre des succursales et agences autorisées	49
9	Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire	50
10	Poids des principaux établissements bancaires	51
11	Poids des différentes catégories d'établissements bancaires.	52
12	Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman	52
13	Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité	53
14	Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)	54
15	Répartition du nombre de prêts par emprunteur.	55
16	Parts de marché et en termes d'actif total et portefeuille de prêts bruts	56
17	Parts de marché et en termes de dépôts totaux en dollars ÉU	56
18	Bilan du système bancaire	57
19	Principaux postes du bilan du système bancaire	57
20	Composition des postes du système bancaire	58
21	Composition des Liquidités du système bancaire	59
22	Liquidités du système bancaire	59
23	Positionn nette interbancaire	59
24	Variation en pourcentage des dépôts du système bancaire	60
25	Composition des dépôts du système en MG et en pourcentage	61
26	Évolution des dépôts en dollars ÉU	61
27	Évolution du nombre de compte de dépôts et des déposants en pourcentage de la population adulte	61
28	Évolution de la qualité des actifs au niveau du système bancaire	62
29	Respect des normes de suffisance de fonds propres	64
30	Prêts improductifs du système bancaire	66
31	Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système	66
32	Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses	66
33	Prêts improductifs en pourcentage des fonds propre	67

34	Importance des prêts accordés aux apparentés	67
35	Revenus net d'intérêt en MG pour l'exercice terminé au 30 septembre	69
36	produits net bancaire	70
37	Coefficient d'exploitation pour l'exercice terminé au 30 septembre	70
38	Rénumération moyenne	71
39	Rendements moyens des prêts	72
40	Productivité par employé	73
41	Eestruction, remplacements et émission de la monnaie	76
42	Résultat de la compensation par banque des chèques en gourdes	78
43	Résultat de la compensation par mois des chèques en gourdes	79
44	Résultat de la compensation par banques des chèques en devises	79
45	Résultat de la compensation par mois des chèques en devises en dollars ÉU	80
46	Évolution des activités de compensation au cours des cinq dernière années en GD	80
47	Évolution des activités de compensation au cours des cinq dernière années en dollars ÉU	80
48	Tirage des banques commerciales sur leurs comptes en GD	81
49	Quantité de chèques imprimés au cours de l'exercice	82
50	Nombre de chèques certifiés en 2005	83
51	Ordre de virement en milliers de gourdes et en milliers de dollars ÉU	83
52	Évolution des soldes	84
53	Nombre de dépôts captés dans le système bancaire sur une base mensuelle	84
54	Quantité de chèques traités pour l'exercice fiscal 2005	85
55	Ventilation du nombre de chèques honorés et montans correspondant	85
56	Cours moyen de la gourde par rapport au dollars ÉU (HTG /ÉU)	87
57	Variation du cours moyen de la gourde par rapport au dollars ÉU (en%)	88
58	Effectif de la BRH en 2005	91
59	Mouvement du personnel de la BRH en 2005	91
60	VRépartition de l'effectif des employés actifs et réguliers par ancienneté	92
61	Rotation du personnel de la BRH en 2005	92

GRAPHIQUES

1	Évolution Produit Intérieur Brut (PIB) réel	16
2	Valeur ajoutée des secteurs d'activité	18
3	Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités	24
4	Composition de l'encours total des bons BRH	24
5	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale	25
6	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère	25
7	Position moyenne de réserve	26
8	Les Composantes de la base monétaires	27
9	Taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales instruments en gourdes	28
10	Taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales instruments en dollars	28
11	Évolution du taux de change (G/\$)	29
12	Évolution des agrégats monétaires	30
13	Les contreparties de M3	31
14	Financement Monétaire du déficit budgétaire	32
15	Investissements par secteurs	36
16	Solde courant de la balance des paiements d'haïti	38
17	Parts relatives des principales importations	39
18	Parts relatives des principales exportations	40
19	Réserves officielles brutes	41
20	Encours de la dette publique externe	42
21	Composition du portefeuille de la dette par type de devises	43
22	Répartition de la dette externe totale par secteur économique	44
23	Décaissements et arriérés de paiement	44
24	Évolution simultanée du service de la dettes des decaissements amortissements, et flux nets	45
25	Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus	55
26	Liquidités du système bancaire au 30 septembre	58

27	Croissance des dépôts du système bancaire au 30 septembre	.60
28	Portefeuille de prêts bruts du système bancaire	.62
29	Volume des achats et des ventes de dollars ÉU	.63
30	Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres	.63
31	Évolution des fonds propres du système bancaire	.64
32	Évolution du bénéfice net	.68
33	Rendement de l'actif (ROA)	.68
34	Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE)	.68
35	Évolution des autres revenus	.69
36	Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes	.71
37	Évolution du nombre d'employés du système bancaire	.72
38	Évolution des intérêts versées sur bons BRH	.74
39	Remplacement de billets et composition de l'encours	.77
40	Évolution du spread sur le marché bancaire	.87

AVANT-PROPOS

Conformément au vœu de la loi, le Conseil d'Administration de la Banque de la République d'Haïti présente au public le rapport annuel de l'exercice fiscal 2004-2005. Ce rapport fournit un cadre d'analyse de l'économie réelle, de la politique monétaire et de la gestion des finances publiques. Il couvre aussi différents aspects de l'évolution du système bancaire ainsi que les opérations de gestion interne de la BRH.

En 2005, la banque centrale a assumé la responsabilité de la politique monétaire dans un contexte où les perspectives demeuraient favorables au renforcement de l'aide internationale en dépit des incertitudes politiques qui continuaient de peser sur l'environnement macroéconomique. En effet, dès le début du dernier trimestre de l'exercice 2003-2004, la communauté internationale s'était déjà engagée à soutenir l'action du gouvernement de transition à travers un document-cadre dénommé « Cadre de Coopération intérimaire » (CCI) pour un montant estimé à 1,3 milliard de dollars É.U s'étalant sur la période juillet 2004 - septembre 2006. Cet engagement a été renforcé au début de l'exercice fiscal 2005, lorsque le gouvernement intérimaire a négocié avec le Fonds Monétaire International un programme d'Assistance d'Urgence Après Conflit (AUAC) associé à un décaissement de 15,6 millions de dollars.

Dans le même temps, le climat d'insécurité chronique alimenté par les conflits politiques et la fracture sociale ainsi que la flambée des prix du pétrole sur le marché mondial assombrissaient les perspectives d'une reprise réelle de l'investissement privé. À cela s'ajoutaient les effets décalés des pertes en capital consécutives aux événements du 29 février 2004 et des dégâts provoqués par les catastrophes naturelles de mai et septembre 2004. En dépit de l'influence de ces facteurs défavorables, l'économie est sortie de la récession pour renouer avec la croissance, en affichant une augmentation de 1,80 % de la production en termes réels sans pour autant dépasser le taux d'accroissement de la population qui reste supérieur à 2%.

La progression du crédit au secteur privé a contrebalancé la baisse de l'investissement public et favorisé la relance des investissements privés. De même, la croissance de l'économie américaine et celle du commerce mondial ont généré des flux nets de transferts courants de l'ordre de 1,3 milliard de dollars contre 993 millions en 2004; conséquemment, la balance globale s'est soldée par un excédent et les arriérés sur la dette externe ont pu être remboursés.

La politique économique a été marquée par la coordination réussie des politiques budgétaire et monétaire à travers le programme d'Assistance d'Urgence Après Conflit (AUAC) convenu avec le Fonds Monétaire International (FMI), suite aux résultats encourageants obtenus dans le cadre du programme relais de six mois (avril-septembre 2004). Il s'agissait pour l'essentiel d'atteindre un taux de croissance de 1,50 %, de ramener l'inflation à 15% en rythme annuel et de faire croître les réserves nettes de change de 29 millions de dollars ÉU pour garder les réserves brutes à un niveau équivalant à un peu plus d'un mois d'importations.

Le gouvernement de transition avait pris l'engagement de renoncer au financement de la BRH pour donner un signal clair aux opérateurs économiques sur l'orientation qu'il comptait donner à la politique budgétaire dans le cadre du programme. Pour atteindre cet objectif, les autorités monétaires et fiscales ont adopté une stratégie de gestion prudente des recettes et des dépenses publiques, en adéquation avec la politique monétaire. La croissance de l'économie n'a pas été suffisamment forte pour faire croître les recettes de manière substantielle. Toutefois, des efforts

importants de recouvrement de l'impôt et de renforcement de l'appareil administratif ont permis d'améliorer la pression fiscale (9,70% contre 8,50% un an auparavant). De plus, les appuis budgétaires de la communauté internationale ont été mis à contribution pour aller au-delà de l'objectif d'équilibre et dégager un excédent budgétaire.

Ces ajustements budgétaires ont favorisé la mise en œuvre d'une politique monétaire cohérente, visant à limiter les fluctuations indésirables du taux de change et à contenir les pressions inflationnistes. Ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « policy-mix » consistant d'une part à réduire le financement monétaire de l'exercice en cours jusqu'à ce qu'il devienne nul ou négatif et, d'autre part, à assécher les liquidités résultant des dérapages budgétaires de l'exercice écoulé en utilisant les bons BRH de manière systématique et agressive.

De fait, sur le plan de la politique monétaire, la BRH a augmenté les taux d'intérêt sur les bons à 91 jours de huit points de pourcentage entre septembre 2004 et septembre 2005. L'utilisation des taux d'intérêt comme instruments de défense du taux de change et de lutte contre l'inflation a été globalement efficace au vu des résultats obtenus dans la mesure où la croissance de M2 a été contenue à 12,62 % et l'inflation a été ramenée de 22,50% à 14,84%.

Quoique relativement faible, la croissance du PIB en 2005, conjuguée à la baisse continue de l'inflation semble montrer que l'économie réelle a réagi sans retard substantiel aux impulsions monétaires, compte tenu du contexte de turbulences politiques dans lequel la politique monétaire a été exécutée. Le crédit au secteur privé s'est accru de 5,60% en termes réels alors qu'il s'était contracté de 14% environ en 2004. La BRH a utilisé la persuasion morale pour tenter de réduire l'asymétrie observée dans la transmission des taux, étant donné que les banques commerciales sont plus promptes à répercuter les hausses de taux sur les nouveaux prêts que sur les dépôts à terme. Toutefois, durant la période de détente des taux d'intérêt, le mécanisme de transmission n'a pas fonctionné de manière optimale pour les prêts et cela a contribué à renforcer le rationnement du crédit. De plus, le « mésalignement » des taux sur les dépôts à terme en gourdes et en dollars a accentué la dollarisation. Enfin, la faiblesse de la pression fiscale et la persistance des rigidités structurelles et des incertitudes politiques ont alimenté la persistance des anticipations pessimistes sur le mode de financement du secteur public ainsi que sur l'évolution du taux de change et de l'inflation.

Sur le plan technologique, la BRH a réalisé en 2005 la migration du système d'exploitation du moteur de base de données, du Cold Fusion et du protocole de différentes applications. Elle a effectué des mises à jour pour l'application SWIFT et installé le programme de contingence pour les chèques du Trésor public à sa succursale du Cap-Haïtien. Concernant les projets techniques, dans le cadre du Réseau Télématique Financier (RTF), la BRH a, en 2005, installé des équipements terminaux dans les diverses institutions financières, rendant le RTF opérationnel depuis lors. En 2005, la BRH a renforcé la sécurité et augmenté la capacité de son réseau informatique interne, rendu le centre de communication (HUB) du réseau VSAT opérationnel, redémarré les travaux au centre de technologie, et planifié de déployer les VSAT et d'installer un deuxième centre de communication pour contingence en 2006. Concernant les projets relatifs à l'alimentation en énergie, le plus important est la construction d'une nouvelle centrale électrique qui prévoit l'acquisition de trois groupes de 750 kW chacun.

Sur le plan institutionnel, la BRH souhaite le vote par le nouveau parlement d'une loi lui permettant de jouir pleinement de son indépendance fonctionnelle et organique afin d'être en mesure de mieux remplir sa mission en dehors de toute dominance budgétaire au bénéfice de l'économie nationale. En matière d'approfondissement financier, elle travaille à l'élargissement des bons BRH à d'autres catégories d'agents économiques tout en mettant l'accent sur le passage à un mécanisme conventionnel d'adjudication de ces titres. Elle croit aussi opportun, de promouvoir l'introduction de

bons du Trésor, comme mode alternatif non inflationniste d'endettement public pour le financement des projets de développement, dans le contexte d'une gouvernance économique axée sur l'efficacité et la modernité.

De concert avec ses partenaires institutionnels, notamment le MEF et l'IHSI, la BRH conduira en novembre 2005, à Washington avec le FMI, une mission multi-sectorielle dans le cadre du renforcement du système national de statistiques où le cap est mis, entre autres, sur la participation d'Haïti au Système Général de Diffusion de Données (SGDD). Cette initiative marque la volonté des autorités de renforcer la base statistique dans le but de mieux éclairer les décisions des agents en matière d'investissement et d'allocation de ressources et de favoriser dans le même temps, une plus grande dissémination de l'information économique et financière.



Raymond Magloire

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2005

Après une contraction de 3,50% l'année passée, l'économie a affiché en 2005 une croissance de 1,80 %, légèrement supérieure à l'objectif révisé du gouvernement haïtien (1,50 %) dans le programme signé avec le FMI¹. Ce taux de croissance, inférieur à celui de la population (2,08%), s'est toutefois réalisé dans un contexte socio-politique marqué d'un côté par des épisodes de violence urbaine au cours des trois premiers trimestres et de l'autre côté, par la flambée des prix du pétrole sur le marché mondial, ajoutant à l'inquiétude ambiante.

Sur le plan interne, l'augmentation du crédit au secteur privé a favorisé la reprise des investissements privés et l'accroissement des exportations, compensant ainsi la contraction des investissements publics. En effet, ces derniers ont diminué de 48 % et leur poids dans le budget est passé de 21 % en 2004 à 12 % en 2005. En revanche, le crédit au secteur privé s'est accru de 21,27% en terme nominal et de 5,60 % en terme réel. Conséquemment, l'expansion du volume des investissements privés (1,44 % de croissance en termes réels) et de celui des exportations (3,38 %) a, en 2005, concouru à une hausse de 2,22 % de la demande globale. La consommation a aussi connu un regain de vigueur (+2,20 en 2005 après -3,72 en 2004) et le volume des importations a pris de l'ampleur (+2,60 % en 2005 contre -1,1% en 2004).

Sur le plan externe, l'économie a affiché un certain dynamisme tant au niveau des exportations que des importations. En effet, en dépit du ralentissement de la croissance du commerce mondial (+7,30% contre + 9% en 2004) et de la croissance du PIB des États-Unis (+3,5% contre +4,2% en 2004), la demande pour les produits haïtiens est restée ferme et a permis de générer une augmentation de 22,76 % de la valeur des exportations. Cette performance est attribuable notamment à l'accroissement de la valeur des exportations du café (+ 64,72%), des produits de la petite industrie (+ 31,87 %) et des articles manufacturés (+ 29,35%). Parallèlement, la valeur des importations totales a progressé de 8,66 %, principalement sous l'impulsion de celles des produits pétroliers (+41,07%) et des articles manufacturés divers (+ 45,42 %).

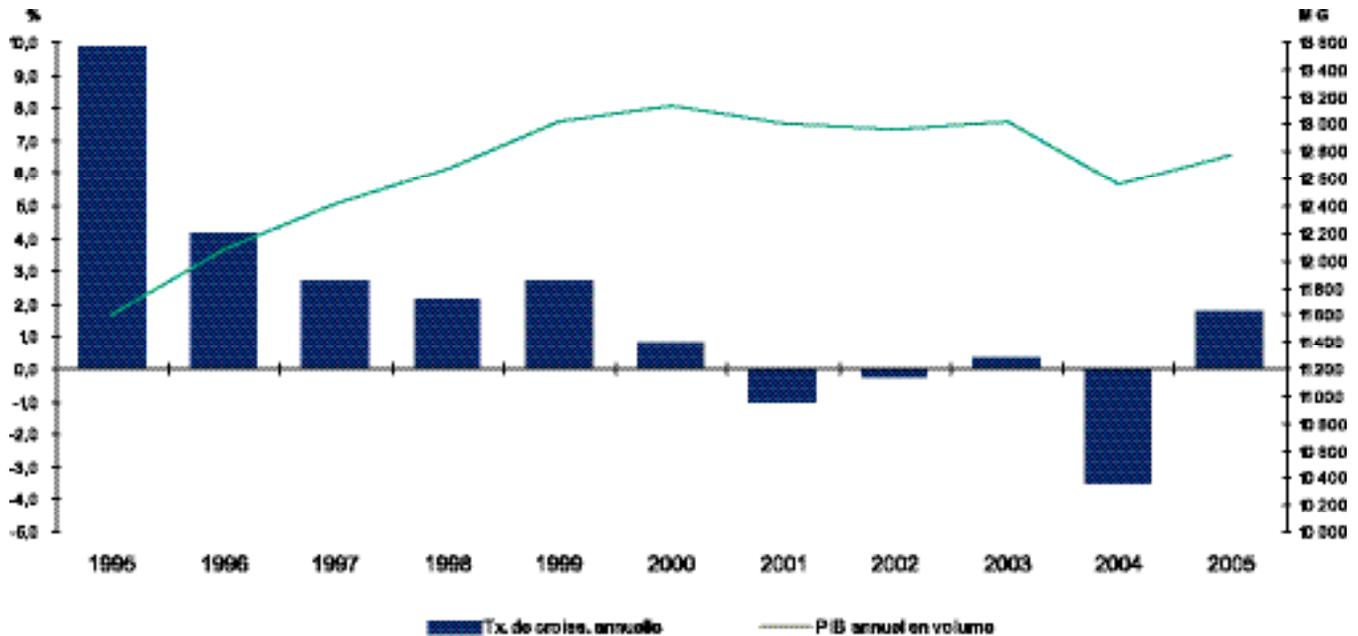
L'excédent enregistré au niveau de la balance globale a permis une augmentation des réserves nettes de change, lesquelles cependant ne suffiraient tout au plus qu'à régler 50 % de la facture d'un mois d'importations additionnées au montant des arriérés sur la dette externe.

¹L'objectif initial du programme d'aide d'urgence à la sortie du conflit (EPCA I) était un taux de croissance du PIB de 2,50 % ; il a été révisé à la baisse à 1,50% en milieu d'exercice.

I.- LE SECTEUR RÉEL

Après une forte contraction de l'activité économique en 2004, les fondamentaux de l'économie haïtienne se sont améliorés en 2005, en dépit d'un contexte socio-politique difficile, caractérisé par des turbulences qui ont paralysé le fonctionnement normal des activités économiques à la capitale pendant les trois premiers trimestres, et d'une conjoncture internationale marquée par la flambée des cours des produits pétroliers. Ainsi, après avoir connu une forte chute de 3,52 % au cours de l'exercice précédent, l'évolution de l'activité économique, mesurée par la variation en glissement annuel du produit intérieur brut (PIB) en volume, est en hausse de 1,80 % en 2005, soit la plus forte croissance enregistrée au cours des cinq dernières années.

Graphique 1- Évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) en terme réel



Cette timide reprise de l'économie haïtienne qui s'est manifestée dans tous les secteurs d'activité, a été favorisée par l'évolution favorable de la demande interne dont les composantes (consommation finale et investissement) ont affiché des taux de croissance respectifs de 2,20 % et 1,44 % contre des baisses respectives de 3,72 % et 3,20 % en 2004. Par ailleurs, il apparaît que la demande intérieure tient une place de plus en plus importante dans la dynamique de l'économie. En effet, entre 2001 et 2005, la consommation a représenté près de 160 % en moyenne du PIB et l'investissement près de 35 % en moyenne. L'importance du ratio de la consommation par rapport au PIB s'explique pour une bonne partie par la prépondérance des transferts sans contrepartie qui en moyenne, jouent un rôle primordial dans le maintien du pouvoir d'achat du ménage haïtien. En outre, au cours de ces dernières années, on a observé une certaine inadéquation entre le volume des investissements réalisés et le taux de croissance enregistré dans l'économie (en moyenne, moins de 1 % par an); On pourrait attribuer ce faible niveau de la croissance par rapport aux efforts d'investissement, soit au faible niveau de productivité de l'économie haïtienne, soit au fait que les investissements réalisés sont destinés à remplacer le stock de capital devenu désuet ou obsolète, mais pas pour augmenter la capacité productive de l'économie.

En plus d'avoir été stimulée par l'absorption (la demande intérieure), la croissance a été aussi tirée par la demande de nos produits exportés, qui a progressé de 3,38% en 2005, soutenue principalement par les industries d'assemblage qui ont su profiter des opportunités offertes par le marché américain. La performance des exportations tient à la vigueur de l'économie mondiale qui est demeurée robuste en 2005, en affichant une croissance de 4,80 % malgré la flambée des cours des produits pétroliers, et surtout à une croissance soutenue chez nos principaux partenaires commerciaux, notamment aux États-Unis où la croissance du PIB s'est inscrite à 3,50% cette année.

I.1.- VALEUR AJOUTÉE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

SECTEUR PRIMAIRE

Après un recul de 4,80 % en 2004, le volume du secteur primaire a progressé de 2,60 % en 2005, contribuant ainsi pour 36,73 % à la croissance du PIB dont il représente les 27, 58 %.

AGRICULTURE, SYLVICULTURE, ÉLEVAGE, ET PÊCHE

Représentant la presque totalité du secteur primaire, ces branches d'activités ont contribué pour 25,50 % à la croissance de la valeur ajoutée totale. Pour ce qui concerne l'« Agriculture », les statistiques disponibles pour la campagne agricole de 2005 ont mis en évidence une bonne tenue de la production de toutes les catégories de cultures (céréales, racines et tubercules, fruits et légumes, etc.). Le niveau de la production vivrière et de denrées d'exportation, notamment celles du café et des mangues, a remarquablement progressé, à l'exception de la production de riz et de banane qui a stagné. La production du riz paddy en 2005 (105 000 tonnes métriques) est inférieure à la moyenne des cinq dernières années et ne représente que 26 % de la demande intérieure estimée à 400 000 tonnes métriques. L'écart est compensé par les importations et l'aide alimentaire de la communauté internationale. S'agissant de la production de banane (300 000 tonnes métriques), elle a subi les impacts négatifs des ouragans Emily et Dennis dans la péninsule sud. La production du maïs a augmenté de 1,26 %, celle du sorgho de 5,26 %, celle du haricot de 17,64 %, celle du café de 20,68 %, celle des mangues de 0,38 %, et celle de la figue banane de 1,45 %.

En 2005, le pays, dans son l'ensemble, a bénéficié d'une pluviométrie clémente et relativement bien distribuée. Ces conditions climatiques favorables aux activités agricoles sont dues à l'intense activité cyclonique de cette année, qui a provoqué de fortes et fréquentes précipitations dans presque toutes les régions agricoles du pays. Cependant, quoique la fréquence des catastrophes naturelles ait augmenté en 2005, les conditions météorologiques ont été plus favorables, contrairement à l'année dernière. Les deux cyclones précédemment mentionnés ont largement affecté les infrastructures de base ainsi que la production agricole. Selon les informations fournies par le Conseil National de la Sécurité Alimentaire (CNSA, Bulletin de Conjoncture # 11), le passage des deux ouragans a occasionné la destruction de 200 hectares de bananeraie, 300 hectares de maïs et des pertes au niveau du bétail estimées à plus de 4,5 millions de gourdes, sans compter des pertes de matériels de pêches et autres.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Dans les industries extractives, notamment les carrières de sable qui constituent un intrant de base pour les activités de construction, un léger redressement a été observé par rapport à l'année dernière au cours de laquelle ce sous-secteur s'était replié de 7,14 %. En fait, l'indice de l'activité de construction a crû de 6 % en glissement annuel en 2005. La valeur ajoutée du sous-secteur qui s'est chiffrée à 14 millions de gourdes en 2005 suite à un accroissement de 7,69 %, correspond exactement à son niveau des années 2000-2003. L'évolution positive du sous-secteur « bâtiments et travaux publics » est à l'origine des résultats enregistrés dans les industries extractives.

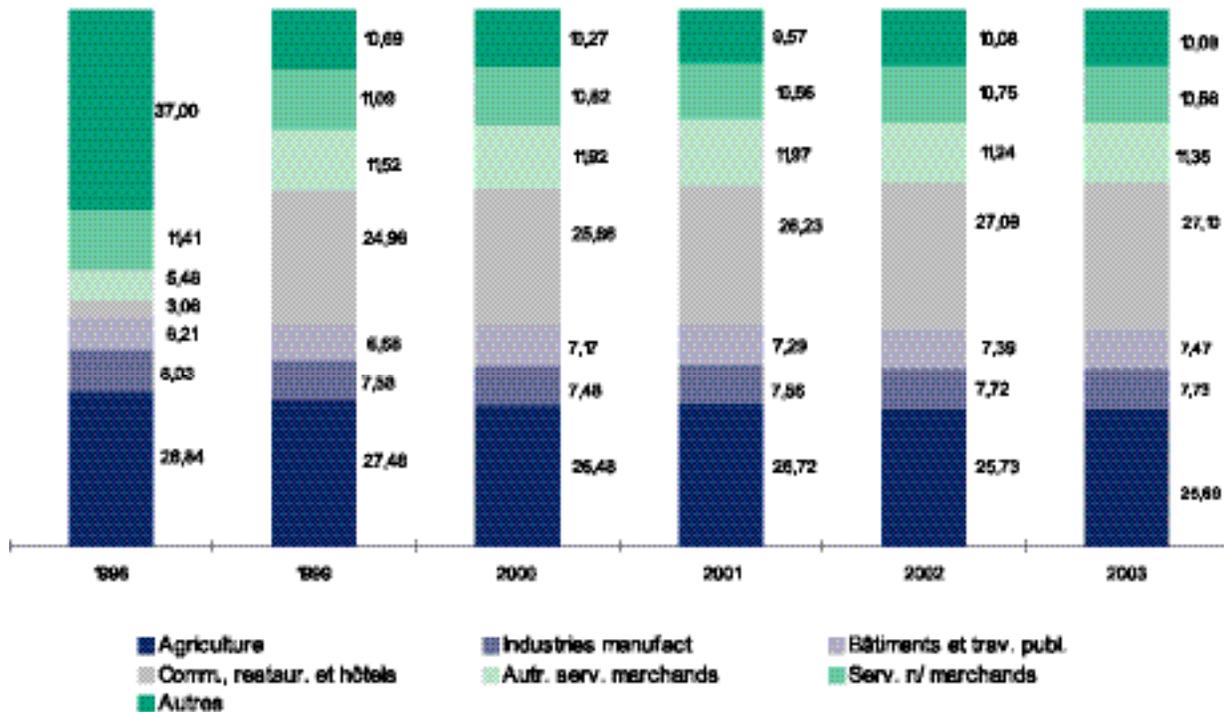
SECTEUR SECONDAIRE

Ce secteur dont la valeur ajoutée avait chuté de 2,16 % en 2004, s'est redressé en 2005, croissant de 2,45 % et contribuant pour 17 % à la croissance du PIB dont il représente les 17,35% contre 15,90 % un an plus tôt.

En dépit d'un ralentissement de 3,97 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent, la croissance du sous-secteur « Électricité, Gaz, et Eau »², a pu être maintenue en 2005, grâce aux subventions du gouvernement à l'approvisionnement en carburant. Un autre facteur important qui explique la performance de cette branche est l'amélioration de la pluviométrie qui a favorisé une augmentation de la production de l'énergie hydroélectrique. Ainsi, pour l'exercice 2004-2005, l'indice de production d'énergie hydroélectrique a progressé de 47,20 % tandis que celui de l'énergie thermique a chuté de 39,60 %.

²Une des deux branches d'activité qui avaient affiché une croissance assez forte en 2004 (11,11%), notamment grâce à un don financier de l'USAID

Graphique 2- Valeur ajoutée par secteur d'activité
(en pourcentage)



Après une contraction de 2,67 % en 2004, le sous-secteur « Bâtiments et Travaux Publics » a connu une reprise en 2005 (+3 %), sous l'effet de la réalisation de plusieurs projets en cours d'exercice : construction et/ou réhabilitation de routes, d'édifices publics et autres travaux prévus dans le Cadre de Coopération Intérimaire. De plus, les travaux d'assainissement et de reconstruction de la ville des Gonaïves entamés dès le début de l'exercice après le passage du cyclone Jeanne ont aussi contribué à l'essor de ce secteur.

SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire ayant une forte composante informelle, demeure traditionnellement dominé par le commerce, en particulier la vente au détail, domaine d'activité privilégié d'un très grand nombre de nos entreprises privées. Représentant à lui seul les 55,07 % du PIB, ce secteur a enregistré une croissance de 1,30 % et a contribué pour 37,17 % à la croissance en 2005

La branche « Commerce, Restaurants et Hôtels » qui avait régressé de 6,37 % en 2004 a connu un accroissement de 1,36 % cette année. Le commerce a indiscutablement pâti de la dégradation de l'environnement socio-politique, beaucoup d'opérateurs économiques ayant préféré d'abandonner le centre-ville de Port-au-prince pourtant considéré comme le pôle national d'activité économique. Certaines entreprises sont allées jusqu'à délocaliser le tout ou l'essentiel de leurs activités, dans le but de minimiser les conséquences fâcheuses de cette situation tandis que d'autres ont pris la décision de fermer.

L'industrie touristique qui n'a pas cessé, depuis la seconde moitié des années 80, de faire face à de graves problèmes structurels, a elle aussi, souffert du contexte difficile ayant prévalu aux trois premiers trimestres de l'exercice. Cette situation a coûté à l'économie les flux habituels de devises escomptés de l'arrivée des haïtiens de la diaspora, qui, cette année, ont évité de passer les vacances d'été au pays pour ne pas s'exposer aux actes de banditisme courants à la capitale. Les données collectées à l'Aéroport International Toussaint Louverture ont indiqué que les flux de voyageurs étrangers ont régressé de 11 % et ceux des Haïtiens de 17 % en 2005. Quant aux activités dans les hôtels, elles tiennent au fait qu'un grand nombre d'entre eux hébergent des contingents civils et militaires de la MINUSTAH.

Après une baisse de 0,26 % au cours de l'exercice 2002, le sous-secteur « Communications et Transport » a enregistré une croissance modérée mais soutenue s'inscrivant autour de 2 % en moyenne pendant les trois dernières années. Quoique la branche « transport » se soit montré moins dynamique, celle des communications a poursuivi un développement rapide depuis la libéralisation du marché de ce secteur à la fin de la dernière décennie. Grâce aux investissements dans la téléphonie mobile, l'expansion des systèmes de communication a alimenté la croissance régulière et soutenue de la branche « Communications et Transport ».

I.2.- LE COMPORTEMENT DES PRIX EN 2005

L'inflation mesurée par le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation (IPC) de septembre à septembre a atteint 14,84 % en 2005 contre 21,69 % pour l'exercice précédent, soit une décélération de 6,85 points de pourcentage. C'est la deuxième année consécutive de baisse des tensions inflationnistes, ce qui semble confirmer une tendance persistante à la désinflation de l'économie. Le taux enregistré en 2004-2005 correspond à celui sur lequel s'accordaient les prévisions du programme convenu entre les autorités monétaires haïtiennes et le FMI.

La décélération de l'inflation qui s'est poursuivie pendant cet exercice a connu deux phases : de son niveau d'octobre 2004 (soit 20,55 %), le taux d'inflation en rythme annuel a chuté à 13,22 % en avril 2005 (son niveau le plus bas) pour ensuite évoluer légèrement à la hausse entre avril et août jusqu'à 16 %, et ralentir pour se fixer à 14,84 % en fin d'exercice. Malgré ce fléchissement assez rapide des pressions inflationnistes, Haïti demeure toujours un pays de forte inflation, par comparaison aux autres pays de la Caraïbe où la moyenne du taux d'inflation est de 5,90 % notamment en République Dominicaine où le taux d'inflation s'est inscrit à 3,70 % en 2005.

En rythme trimestriel, la variation en pourcentage de l'IPC a suivi la même tendance à la baisse au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2005 pour s'inverser au quatrième trimestre, qui a néanmoins conservé un écart de 4 points de pourcentage en moins par rapport au premier trimestre. L'inflation en rythme annuel s'est successivement inscrite à des taux de 19,54 % au premier trimestre, 14,12 % au second, 13,90 % au troisième, et 15,40 % au quatrième.

En glissement mensuel, l'indice des prix à la consommation a évolué en dents de scie d'un mois à l'autre, clôturant en hausse de 1,40 % fin septembre 2005, contre 2,40 % un an plus tôt. La plus forte variation (+2 %) a été enregistrée en janvier 2005. Novembre 2004 a été le mois le moins inflationniste de l'exercice (0,58 %). Le taux d'inflation moyen mensuel de l'exercice, qui s'est établi à 1,16 %, est inférieur à celui de l'exercice précédent de 50 points de base, ce qui, dans le court terme, confirme la tendance désinflationniste de l'économie haïtienne.

Le mouvement de ralentissement du rythme de progression du niveau général des prix a touché toutes les composantes du panier de consommation, à l'exception des postes suivants : « aménagement et entretien du logement » (17,39 % en 2005 contre 14,34 % en 2004); « loyer du logement, énergie et eau » (13,44 % contre 12,01 % un an plus tôt); « Loisirs » (11,83 % en 2005 contre 11,16 % l'année précédente). Le rythme de progression de l'indice des prix du poste « alimentation, boisson, et tabac » dont la pondération dans la structure de l'IPC est de 50,35 %, a baissé de 32 % en s'inscrivant à 16,11 % fin septembre 2005. L'augmentation de la production de denrées alimentaires sous l'effet de conditions climatiques favorables a contribué à ce fléchissement considérable du renchérissement des produits alimentaires. La plus forte baisse (71,63 %) a été enregistrée au niveau du poste « autres biens et services » dont le glissement annuel de l'indice a chuté à un niveau de 7,36 % en 2005 contre 25,96 % en 2004. La plus faible baisse (4,79 %) a été enregistrée pour le poste « Santé ». Entre Les deux extrêmes, le rythme de progression de l'indice du poste « habillements, tissus et chaussures » a baissé de 58,99 % entre septembre 2004 et septembre 2005.

Plusieurs facteurs ont contribué au ralentissement de l'inflation au cours de l'exercice. Premièrement, la crise socio-politique traversée par le pays durant les trois premiers trimestres, en perturbant les activités, a eu pour effet de tempérer la demande, diminuant par le fait même les tensions à la hausse sur les prix.

Deuxièmement, comme pour l'exercice antérieur, la décélération de l'inflation en 2005 s'est inscrite dans la poursuite de l'effritement de l'effet de base initialement associé au fait que l'inflation s'était accentuée de 95,53 % entre décembre 2002 et janvier 2003³, dans le sillage de la libéralisation des prix sur le marché local des produits pétroliers, une décision du gouvernement d'alors. En avril 2005, l'inflation est revenue au dessous de son niveau de décembre 2002 (15,20 %), mettant ainsi fin au processus d'effritement de l'effet de base.

³application de la loi relative au droit d'accise variable

Un troisième facteur, réside dans la poursuite en 2005 de la politique fiscale relative à l'application de l'accord du 4 avril 2004⁴. Des retards, certes, se sont accumulés dans les finances publiques, entre autres, parce que le contexte socio-politique au cours des neuf premiers mois de l'exercice n'était pas favorable. En effet, la collecte des impôts et taxes a été perturbée et l'UGCF qui perçoit près de 80 % des recettes fiscales a dû réduire momentanément ses activités pour ne pas compromettre la sécurité de ses cadres et celle des grands contribuables. Cette situation a provoqué une baisse des recettes publiques, ce qui a contraint les autorités fiscales à recourir au financement monétaire de la BRH. Face à cet état de fait qui explique, en partie, la reprise de l'inflation en mai 2005, les autorités monétaires ont réagi rapidement en relevant à deux reprises les taux d'intérêt sur les bons BRH pour contrecarrer les pressions inflationnistes commençant à se développer.

Un quatrième facteur est la dépendance des prix intérieurs aux prix des produits pétroliers, lesquels reflètent dans une large mesure les cours du pétrole brut sur le marché international, les cours du baril de pétrole libellés en dollar américain ayant été orientés à la hausse pendant tout l'exercice. En effet, le cours du baril de Brent (brut de référence internationale) a connu des vagues successives d'augmentation qui l'ont fait passer de 43,20 dollars en septembre 2004 à 62,91 dollars en septembre 2005. La hausse des prix de l'énergie sur le marché international a été répercutée immédiatement sur les prix des produits pétroliers consommés en Haïti via le mécanisme d'ajustement des prix à la pompe. C'est ainsi qu'à la suite de six ajustements consécutifs des prix à la pompe effectués par le gouvernement entre septembre 2004 et septembre 2005, l'essence sans plomb 95 a grimpé de 117 à 177 gourdes le gallon, l'essence sans plomb 91 de 113 à 173 gourdes, le gasoil de 72 à 116 gourdes et le kérosène de 70 à 114 gourdes.

Une cinquième source d'augmentation des prix tient au fait qu'en Haïti l'IPC est fortement influencé par le cours du change de la gourde par rapport au dollar américain. Selon une étude réalisée par la Direction de la Monnaie et de l'Analyse Économique (MAE) de la BRH en 2002, s'agissant d'Haïti, le coefficient de transmission (pass-through coefficient) d'un choc de taux de change aux prix avoisine les 38 %. La gourde a subi une dépréciation de 17 % au cours de l'exercice, ce qui de toute façon, a des répercussions sur l'évolution des prix par le renchérissement des produits importés.

I.3.- LES SALAIRES ET LA SITUATION DE L'EMPLOI

L'évolution récente du salaire réel dans l'économie fait ressortir l'impact que le ralentissement de l'inflation a eu sur le pouvoir d'achat des ménages haïtiens. En prenant pour référence le salaire minimum légal (70 gourdes, inchangé depuis 2003), corrigé par la hausse du nouveau panier typique de consommation (août 2004 = 100), ce salaire de 70 gourdes équivaut à un salaire réel de 83,18 gourdes au prix de 2003, mais guère plus de 68,36 gourdes au prix de 2004 et pas plus de 59,52 gourde au prix de 2005. Grâce au ralentissement de l'inflation, (14,84 % en 2005 contre 21,69 % en 2004), la perte de pouvoir d'achat du salaire, estimée à -14,84 % en 2005 contre 21,69 % en 2004, a été freinée de 8,76 points de pourcentage.

Les statistiques sur les caractéristiques économiques au quatrième recensement de la population réalisé en 2003 par l'IHSI indiquent que la population d'Haïti est très jeune. En effet, Les individus âgés de moins de 15 ans représentent 36,50 % de la population totale, ceux de la classe d'âges de 15-64 ans 54,40 %, tandis que les 65 ans et plus ne représentent que 5,10 %. Par rapport au sexe, les femmes constituent plus de la moitié de la population (51,80%). Le ratio homme-femme en milieu urbain est de 86 pour 100 tandis que ce ratio est de 98 pour 100 en milieu rural.

Le taux d'occupation de la population active avoisine les 65 %. Ce taux est plus élevé chez les hommes (66,90 %) que chez les femmes (62,20 %). Près de la moitié des actifs occupés (49,60 %) se concentre dans l'agriculture et l'élevage, activité dominée par les hommes. La branche « commerce de gros et de détail » dominée par les femmes vient en second rang avec une proportion de 25,30 %. Les actifs occupés sont essentiellement des travailleurs indépendants (82,10 %) suivis de loin par les « employés » (12,75 %), le personnel des tâches domestiques (2,20%) et « autres » (2,95 %). Quelque soit la situation dans les occupations et le milieu considéré, les femmes sont moins représentées que les hommes, à l'exception des catégories « indépendant » et « aide familiale » en milieu urbain où elles représentent 51,46 % et 62,24 % respectivement.

Les statistiques sur la situation de l'emploi fournies par nos principales sources⁵ ont indiqué une progression de l'emploi en 2005. Notamment dans le système bancaire, les effectifs salariés ont augmenté de 11,44 % à 3 936 fin septembre 2005 contre 6,87 % au cours de l'exercice précédent.

⁴Mettant l'accent sur l'équilibre budgétaire

⁵(IHSI, OFATMA, MEF, MCI)

Dans le secteur public, le gain d'emploi sur un an, de septembre 2004 à septembre 2005, est de 1,48 % à 47 663 employés. Les nominations et intégrations totalisent 4 287 sur la période sous étude, tandis que les départs de la fonction publique sont chiffrés à 3 591.

Par ailleurs, les données de l'OFATMA pour 2004-2005 révèlent que le nombre des travailleurs du secteur de la construction et celui des nouvelles entreprises sont en nette progression.

Le nombre de salariés des nouvelles entreprises recensées a totalisé 4 040 en septembre 2005, soit une augmentation de plus de 53 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (2 638 salariés). Le secteur de la sous-traitance, qui a été particulièrement touché par les troubles provoqués au cours du trimestre janvier-mars 2004, a connu une nette amélioration au cours de l'exercice 2004-2005 nonobstant les déconvenues engendrées par la situation socio-politique.

Dans le secteur de la construction, le nombre de travailleurs recensés en septembre 2005 s'est inscrit à 3 824, soit 23,80 % de plus que les 3 088 travailleurs recensés un an plus tôt.

Au cours de l'exercice, on a enregistré 17 508 emplois dans les industries de sous-traitance, soit 96 de plus qu'à l'exercice précédent. En termes de nombre d'employés, les activités de sous-traitance sont dominées par le secteur textile qui occupe 85,51% de l'effectif total, suivi du secteur électronique (3,60 %) et du sport (3,26 %). Le nombre d'employés de chacun des autres secteurs représente moins de 2 % du total de l'industrie.

En 2005, les perspectives d'emploi dans le secteur des services se sont dans l'ensemble améliorées. Nonobstant les 506 postes proposés par la MINUSTAH l'an dernier, les offres d'emploi relevées dans les colonnes du journal « Le Nouvelliste » et du quotidien « Le Matin » ont indiqué une augmentation d'environ 36 % des emplois offerts par rapport à l'exercice précédent (943 offres).

D'autre part, le total des traitements et salaires distribués par le secteur public accuse une hausse de 12,53 % au quatrième trimestre de l'exercice 2005, passant de 1 257,4 millions de gourdes en avril-juin 2005 à 1 414,9 millions de gourdes en juillet-septembre 2005. Les traitements et salaires distribués par le secteur public ont atteint 5 570 MG en 2005, soit 34,44 % de plus qu'en 2004 (4 143 MG)

Tableau 1 - Évolution du salaire réel

	Indice des prix à la consommation*	Taux d'inflation (en %)	Salaires nominal (Gourde)	Salaires réel (Gourde)	Taux de croissance du salaire réel (en %)
1993	47,04	37,87	15,00	31,89	
1994	71,07	51,08	15,00	21,11	-33,81
1995	88,04	17,26	30,00	43,2	104,67
1996	87,52	17,01	30,00	35,02	-14,54
1997	114,06	16,86	30,00	31,57	-14,49
1998	123,46	8,27	30,00	29,15	-7,64
1999	135,73	9,92	30,00	29,52	-3,03
2000	136,82	10,02	30,00	23,00	-19,28
2001	175,84	12,34	30,00	20,47	-10,98
2002	193,54	10,27	30,00	16,60	-8,15
2003	273,71	42,46	70,00	26,30	56,48
2004	337,82	22,69	70,00	20,72	-18,39
2005	367,87	14,84	70,00	18,04	-12,92

Source: BIEI, BRUE

Le salaire réel est calculé par le ratio (Salaire nominal/IPC) * 100

*Base 100 en novembre 1995

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

En 2005, les autorités monétaires et fiscales ont réussi à poursuivre l'assainissement du cadre macroéconomique en mettant l'accent sur un policy-mix axé notamment sur l'amélioration progressive de la position budgétaire du gouvernement et la réduction subséquente du financement monétaire du déficit. Elles ont confirmé leur préférence pour une politique monétaire prudente et une politique budgétaire rigoureuse qui ont permis au secteur public non seulement de respecter la contrainte de financement zéro du déficit, mais aussi de dégager une capacité de financement de 32 millions de gourdes à la fin de septembre 2005.

La politique monétaire s'est donc inscrite dans la poursuite des efforts de redressement monétaire et de stabilisation de l'inflation. Le potentiel de l'économie ayant été affaibli par les chocs exogènes de l'exercice antérieur qui ont contribué à la chute du Produit Intérieur Brut (-3,50%), les autorités monétaires se sont évertuées à conserver les acquis de la politique monétaire pour mieux asseoir leur crédibilité vis-à-vis des partenaires nationaux et internationaux de manière à atteindre les principaux objectifs visés. La réduction du financement monétaire et les afflux de capitaux ont aidé à diminuer les pressions de la demande globale sur les prix, mais les relèvements des taux d'intérêt sur les bons BRH ont été transmis davantage aux emprunteurs qu'aux déposants par les banques commerciales.

Aidée des signaux positifs projetés par le gouvernement sur le plan de la gestion des finances publiques au cours de l'exercice 2003-2004, la BRH a maintenu sa politique de détente des taux d'intérêt jusqu'au troisième trimestre de l'exercice 2004-2005. Le maintien de la position budgétaire favorable du secteur public a joué un rôle majeur dans la stabilisation de l'encours des bons BRH dans une tentative de redynamisation des activités de crédit. Dans le même temps, la BRH avait gardé le taux de réescompte à un niveau relativement élevé (27 %) dans le but d'augmenter le coût d'opportunité d'un endettement spéculatif des agents financiers et de rendre le marché interbancaire plus actif. À partir de juin 2005, dans le contexte du resserrement des conditions monétaires par la Réserve fédérale américaine et dans le souci d'exercer un contrôle adéquat sur le volume de liquidités disponibles dans le système bancaire et de contrer une éventuelle reprise de l'inflation à partir d'une diminution de la position excédentaire du Trésor public, les autorités monétaires ont procédé à deux relèvements successifs pour faire passer les taux sur les bons des trois maturités de 3,50 %, 5,50 % et 7,50 % à 11%, 13 % et 15,60 % au 30 septembre 2005. De fait, l'encours des bons s'est accru de 14,96% sur un mois avant de se contracter de 0,51% en moyenne mensuelle au dernier trimestre de l'exercice 2004-2005. Ces mesures ont contribué à limiter la croissance de la monnaie en circulation qui a terminé l'exercice à un taux de 18,50% contre 21,40% un an auparavant. En revanche, la masse monétaire (M3) a progressé de 20,36% en rythme annuel contre 9,10% en 2004, un rythme d'expansion qui, compte tenu de la croissance du PIB et de la hausse du ratio correspondant (M3/PIB), reflète du ralentissement de la vitesse de circulation de la monnaie, aura eu, somme toute, un impact modérément inflationniste. Du reste, les interactions entre des événements non monétaires comme le renchérissement des produits pétroliers et les périodes de turbulences sont venues s'ajouter à la liste des facteurs d'ancrage des anticipations inflationnistes. En final, l'inflation mesurée par l'IPC s'est repliée à 14,80 % en 2005, légèrement en deçà de la cible de 15% indiquée dans le programme d'Assistance d'Urgence Après Conflit (AUAC I).

L'évaluation de ce programme a conclu en faveur de la poursuite de l'assistance du Fonds Monétaire International, puisque les principaux critères de performance retenus ont été respectés. En particulier, les surplus consécutifs du budget dégagés par le gouvernement central d'un trimestre à l'autre, lui ont permis d'éviter le recours au financement monétaire, et conséquemment, les autorités monétaires ont pu contenir l'inflation et stabiliser le taux de change tout en poursuivant leur politique de détente des taux d'intérêt jusqu'au troisième trimestre de l'exercice.

II.1.- LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 2005

La politique monétaire en 2004-2005 s'est déroulée dans le cadre de l'application du Programme AUAC I qui visait l'amélioration et la consolidation du cadre macroéconomique et financier. En effet, d'octobre 2004 à mai 2005, la banque centrale a maintenu les taux d'intérêt sur les bons BRH à un niveau relativement bas⁶, de manière à créer les conditions favorables à la dynamisation du crédit bancaire et aussi pour éviter que les effets d'une conjoncture difficile ne débouchent sur l'accroissement des prêts improductifs dans le système bancaire. Cette politique a été largement soutenue par les bailleurs de fonds internationaux et les efforts de redressement des comptes publics opérés par le gouvernement central, ce qui a permis une réduction considérable des besoins en financement monétaire. Ainsi, pour l'exercice 2005, l'inflation a suivi une tendance baissière qui l'a portée en rythme annuel à 14,84 % en fin d'exercice, un taux nettement inférieur à celui de septembre 2004 (22 % environ).

En juin 2005, réagissant à la reprise de l'inflation observée au mois de mai, suite aux chocs exogènes et à un changement de tendance des dépenses publiques, les autorités monétaires ont initié une politique de resserrement monétaire. La nouvelle politique a consisté à relever progressivement les taux sur les bons BRH des différentes maturités et, conséquemment, l'encours des bons a de nouveau progressé pour terminer l'exercice à 5,5 milliards de gourdes contre 3,5 milliards en début d'année fiscale (voir Graphique 4). Ces relèvements de taux d'intérêt s'expliquaient aussi, d'une part, par la nécessité d'assécher les excédents de liquidités du système bancaire provenant d'un financement monétaire⁷ temporaire et, d'autre part, par la prise en compte de l'évolution des marchés monétaires et financiers internationaux.

La politique de détente des taux d'intérêt pratiquée par les autorités monétaires s'est achevée en provoquant une stimulation du crédit bancaire faiblement proportionnelle à l'ampleur des baisses de taux, en raison du grippage observé dans le mécanisme de transmission en termes de rigidités structurelles, de délai et d'asymétries d'information.

LES INSTRUMENTS

Comme pour l'exercice antérieur, et en général depuis novembre 1996, les bons BRH demeurent le principal instrument de la politique monétaire. Sur la période sous-étude, les taux d'intérêt sur les bons BRH ont évolué suivant deux phases consécutives : ils ont été maintenus à un niveau relativement bas pendant les huit premiers mois de l'exercice, grâce à la bonne tenue des finances publiques. Par la suite, ils ont été progressivement relevés en vue de pallier les effets inflationnistes d'un retour temporaire au financement monétaire, mais aussi pour prendre en compte la politique monétaire restrictive aux Etats-Unis.

En effet, d'octobre 2004 à mai 2005, les taux d'intérêt sur les Bons BRH sont restés à un niveau identique à celui de la fin de l'exercice précédent⁸, soit 3,50 %, 5,50 % et 7,60 % respectivement, pour les bons de 7, 28 et 91 jours. Compte tenu des changements dans la situation des finances publiques et de l'environnement financier et monétaire international, les taux pratiqués sur les bons BRH des différentes maturités (7, 28, 91 jours) ont été ajustés à la hausse pour passer à 9 %, 11,10% et 13,40% respectivement en juin 2005, puis à 11 %, 12,84% et 15,60 %, en fin d'exercice (voir le graphique 3 ci-dessous).

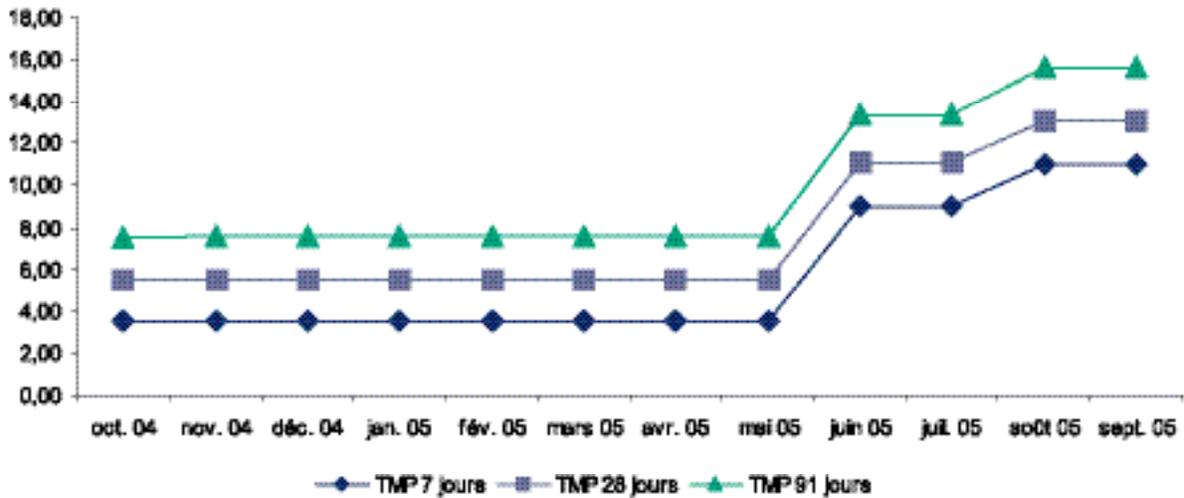
⁶ soit 3,50 %, 5,50 % et 7,60 % sur les bons à 7, 28 et 91 jours comparativement à des taux excessivement élevés (au-delà de 20 %) au cours du premier semestre de l'exercice précédent.

⁷voir en annexe le bilan de la BRH au septembre 2005

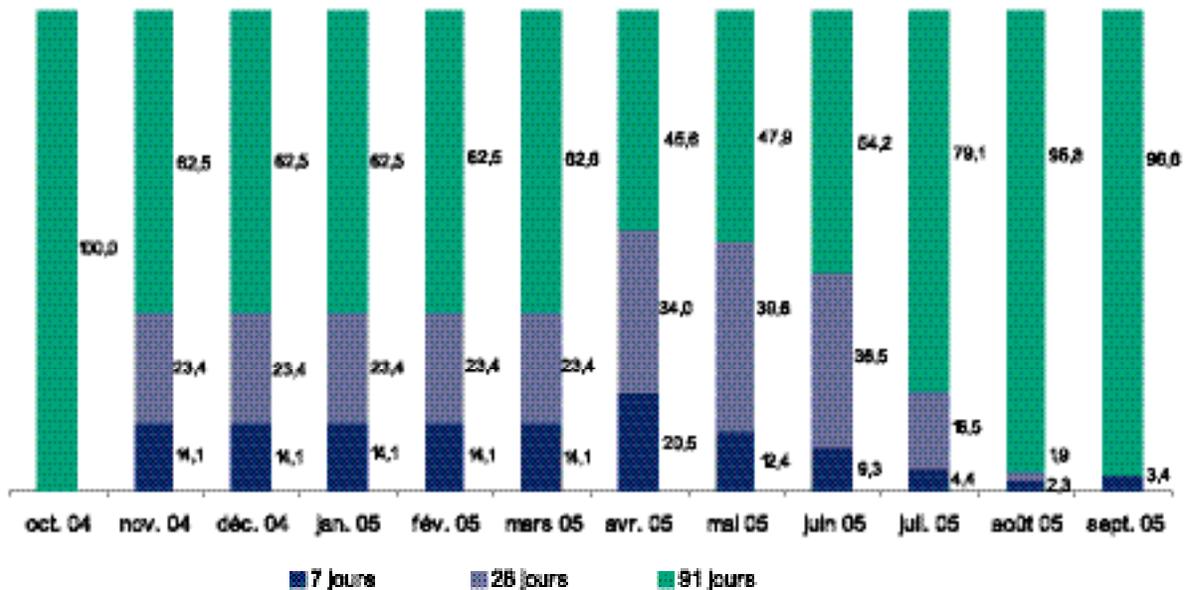
Exception faite des taux sur les bons de 91 jours qui ont terminé l'exercice à 4,62 % et sont passés à 7,50% en octobre 2004, puis à 7,64 % en novembre et à 7,65%

⁸en décembre, auxquels niveau il est resté qu'au mois de mai 2005.

Graphique 3 - Taux moyens pondérés (TMP) sur les bons BRH des différentes maturités

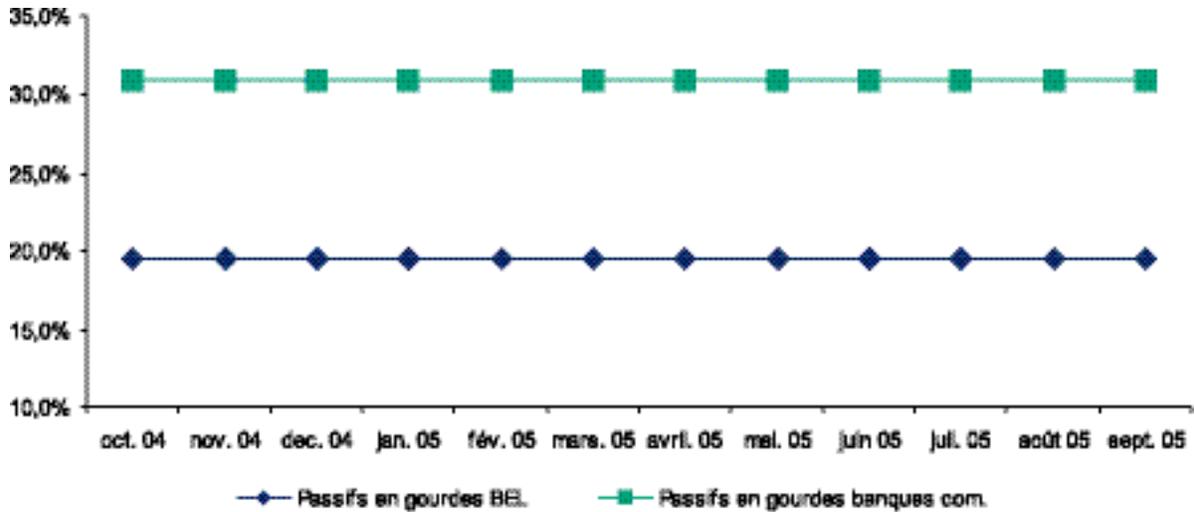


Graphique 4 - composition de l'encours des bons BRH en %

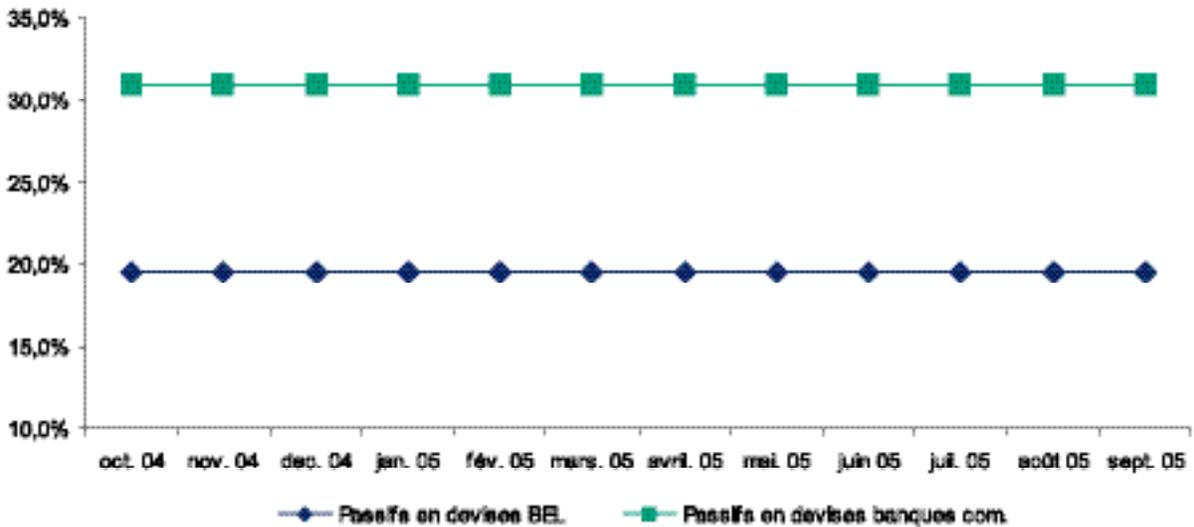


Les coefficients des réserves obligatoires n'ont guère varié depuis la publication de la circulaire 86-12A du 16 juin 2001 les fixant à 31 % pour les banques créatrices de monnaie (BCM) et 19,50% pour les banques d'épargne et de logement (BEL), tant pour les passifs en gourdes que pour ceux en dollars ÉU. De même, la structure de la couverture des passifs en dollars ÉU est restée inchangée, soit 30 % en monnaie locale et 70 % en monnaie étrangère.

Graphique 5 - Coéfficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale



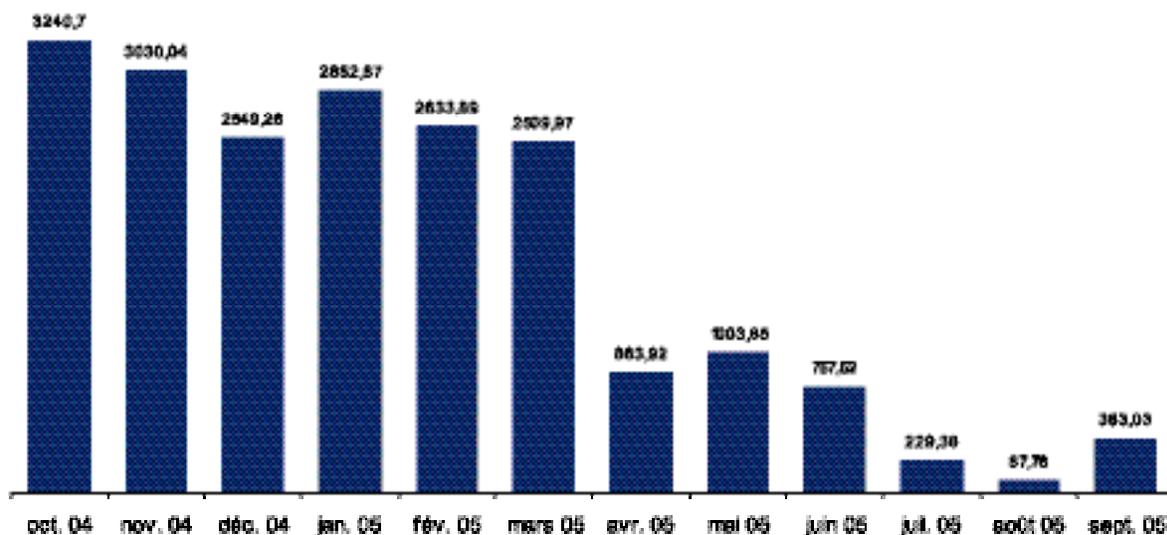
Graphique 6- Coéfficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère



La position moyenne de réserve des banques a évolué autour d'une moyenne positive de 1 682,4 MG d'un mois à l'autre. S'inscrivant à 3 240,7 MG en début d'exercice, cet indicateur a diminué graduellement pour s'établir à 863,9 MG en avril 2005, avant d'atteindre son niveau le plus bas en août (89,6 MG), pour enfin terminer l'exercice à 398 MG. En général, le comportement de la position moyenne de réserve a été caractérisé par une tendance baissière qui s'est particulièrement accélérée à partir du troisième trimestre de l'exercice.

Par ailleurs, les interventions à l'achat de la BRH sur le marché des changes au cours de l'exercice fiscal 2005 se sont inscrites à 40,7 millions de dollars ÉU, soit 58,1 millions de dollars de moins par rapport à 2004. Comme pour l'exercice écoulé, à côté de la reconstitution des réserves, les interventions de la BRH sur le marché des changes ont été motivées par la nécessité de faire face aux obligations en devises du gouvernement liées, notamment, au service de la dette et à d'autres paiements internationaux.

Graphique 7- Position moyenne de réserve en MG

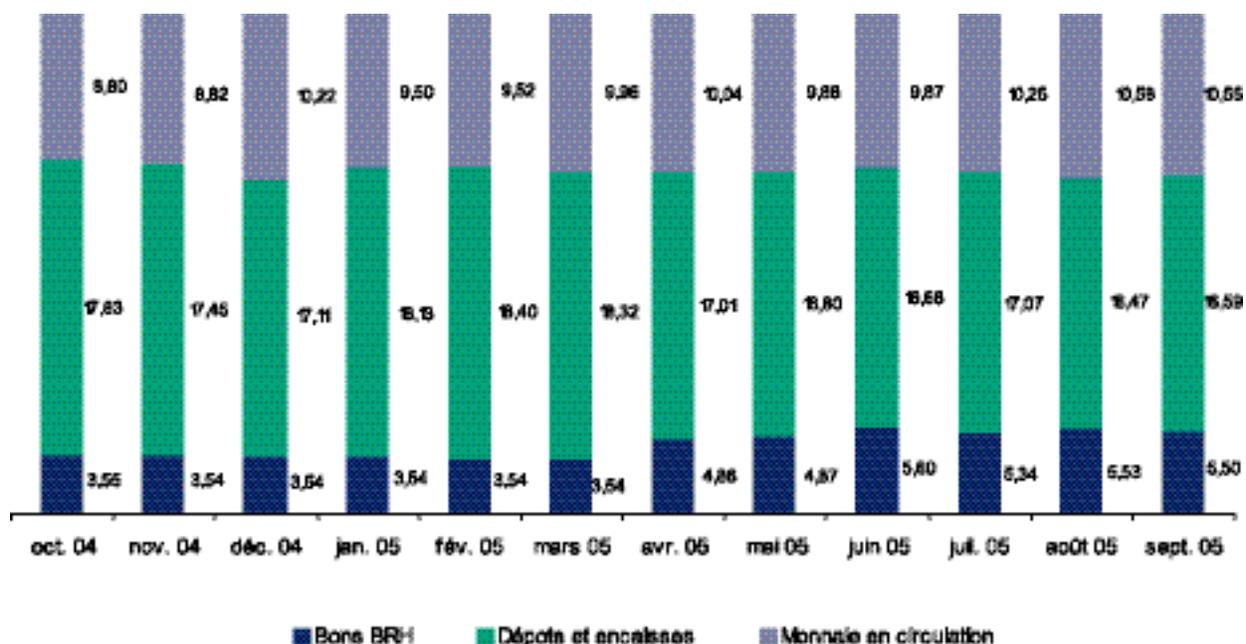


II.2.- LES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

La base monétaire, chiffrée à 33574,1 MG a progressé de 8,37 % en rythme annuel, soit un ralentissement de 9,26 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Cette décélération reflète au passif le fléchissement de 16,77 points de pourcentage de la progression des réserves des banques, la principale composante de la base monétaire, qui a plus que compensé une accélération de 18,56 points de pourcentage de la croissance de la monnaie en circulation. Au 30 septembre 2005, l'encours des réserves des banques s'est établi à 22 093,3 MG, soit une hausse annuelle de 3,95 % contre 20,72 % un an plus tôt. Ce ralentissement est consécutif à une contraction de 8,88 % des dépôts des banques qui a neutralisé l'expansion de 55,17 % de l'encours des bons BRH évalué à 5,5 milliards de gourdes en fin d'exercice.

A l'actif, le ralentissement de la croissance de la base monétaire est le résultat de la consolidation de la situation financière de l'État qui a permis d'éviter le recours au financement monétaire durant les sept (7) premiers mois de l'exercice et de revenir à un surplus budgétaire au cours des deux derniers mois, en dépit d'un financement passager enregistré pour les mois de mai, juin et juillet 2005 (voir le bilan de la BRH en annexe). D'un autre côté, sous l'influence des transferts publics et privés avec ou sans contrepartie et des achats de la BRH, les avoirs extérieurs nets ont progressé de 25,41 %, soit une accélération de 95 points de base relativement à 2003-2004, s'inscrivant à 8 231,7 millions gourdes au 30 septembre 2005.

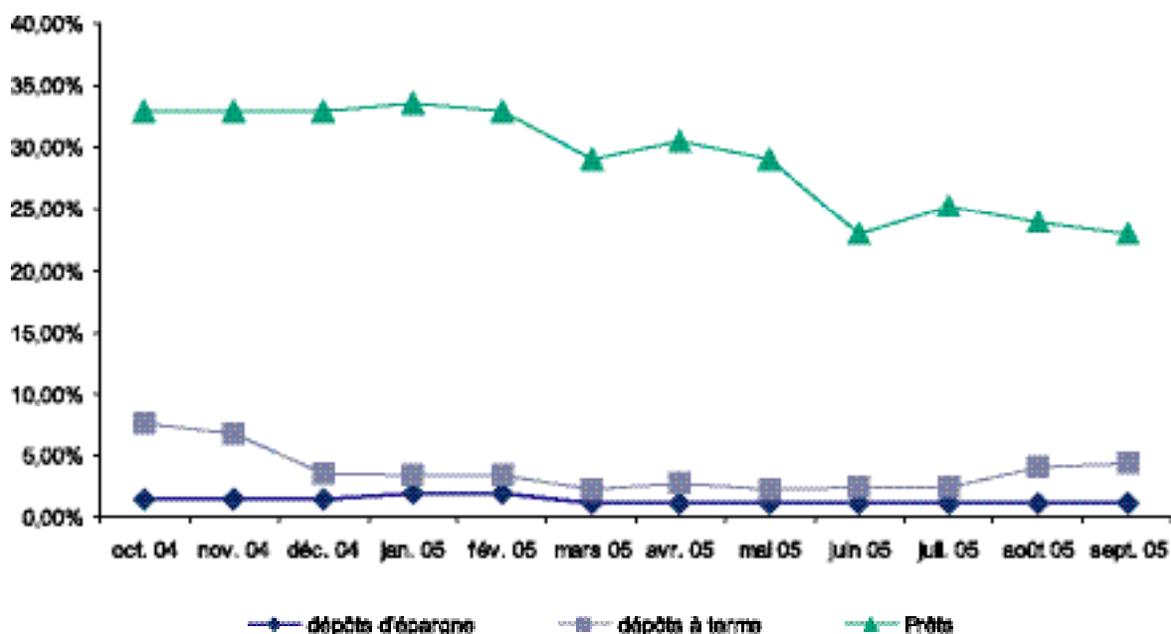
Graphique 8-. Les composantes de la base monétaires
(en milliards de gourdes).



II.3.- LES RÉSULTATS FINALS

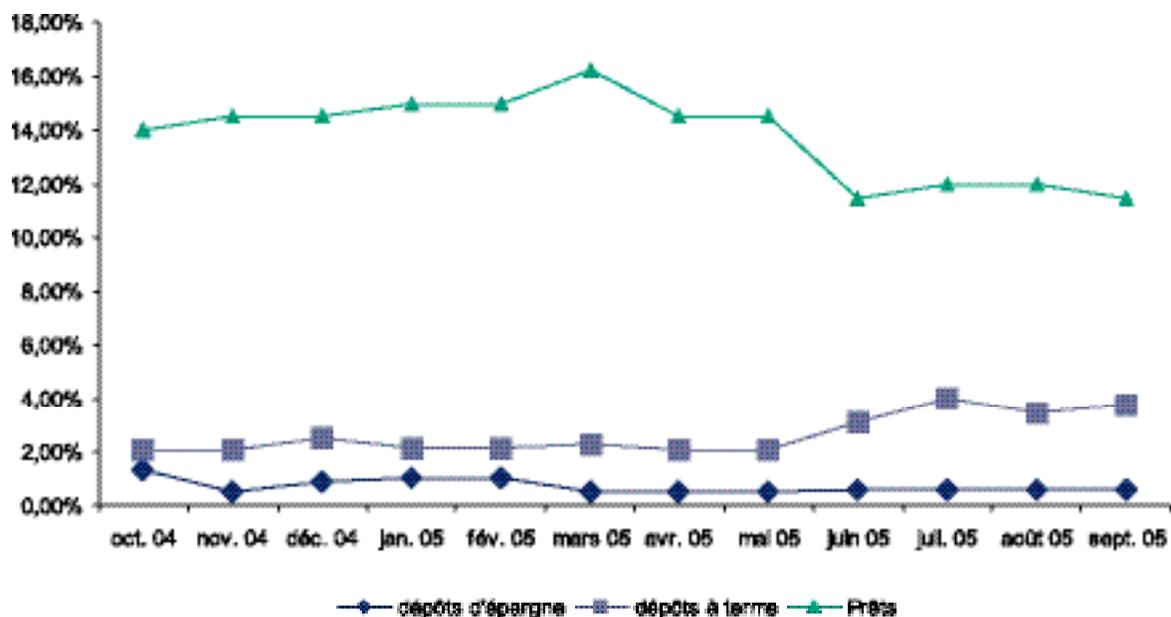
Au cours de l'exercice sous revue, l'évolution des taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne libellés en gourdes et de ceux sur les dépôts à terme a été contrasté par rapport aux mouvements des taux sur les bons BRH. Avec un délai d'environ trois mois, les taux sur les bons BRH se sont répercutés sur ceux des dépôts à terme durant le quatrième trimestre de l'exercice. Les taux sur les dépôts d'épargne, de leur côté, ont été relativement stables. En effet, de 7,50 % en octobre 2004, les taux d'intérêt sur les dépôts à terme se sont repliés graduellement, passant à 2,25 % en mai 2005. Durant la période coïncidant avec la remontée des taux sur les bons BRH, on a enregistré une hausse au niveau de la rémunération des dépôts à terme, qui est passée de 2,38% en juin à 4,38 % en fin d'exercice. Parallèlement, les taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne en gourdes, sont passés de 1,50 % en octobre 2004 à 1,38 % en décembre, pour ensuite se stabiliser à 1,13 % pour le reste de l'exercice.

Graphique 9-Taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales.
(instrument en gourdes)



La rémunération des actifs libellés en dollars ÉU a fait montre d'une certaine sensibilité par rapport à l'évolution de celle des bons BRH, particulièrement en période de hausse. Alors que les taux sur les bons à 91 jours sont devenus de plus en plus attractifs à la fin de l'exercice, les taux sur les dépôts d'épargne sont passés de 0,55 % en mai à 0,63 % en septembre 2005. Parallèlement, les taux sur les dépôts à terme sont restés au dessous de 3 % au cours du premier semestre et ont connu une relative progression au second semestre, avec la hausse des taux directeurs, en passant de 3,13 % en juin à 3,75 % en septembre 2005.

Graphique 10-Taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales
(instrument en dollars ÉU)



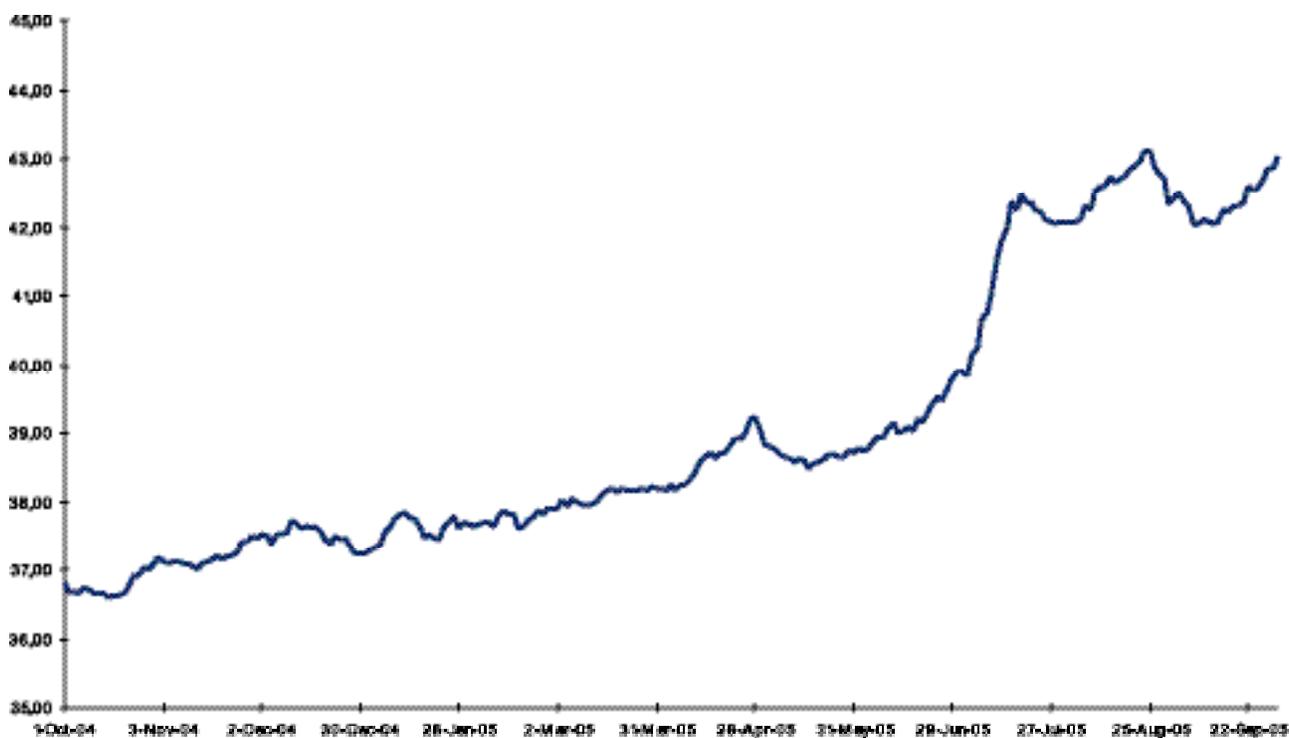
Les taux sur les prêts en gourdes (graphique.-9) stabilisés à 33 % d'octobre 2004 à février 2005, se sont repliés à 29 % en mars, pour ensuite remonter à 30,50 % en avril. A partir du mois de mai, ils ont de nouveau amorcé une phase de baisse pour clôturer l'exercice à 23 %, en dépit du renversement de la politique de détente des taux d'intérêt.

Les taux sur les prêts en devises ont connu une légère hausse, passant de 14 % en octobre à 14,50 % en décembre 2004, puis à 16,25 % en mars 2005. Entre avril et mai, ils sont retournés à leur niveau de décembre (14,50 %) pour ensuite varier de 11,50 % à 12 % entre juin et août.

S'agissant des taux sur les prêts en gourdes ou en devises, nous pouvons distinguer trois composantes. L'une est liée à la prime de risque ; or, ni les changements dans la perception du risque, ni le timing de ces changements ne tombent sous l'influence directe de la politique monétaire. Rien ne garantit donc que les évolutions de la prime de risque soient en phase avec celles des interventions des autorités monétaires : autrement dit, il peut arriver que la prime de risque augmente pourtant en période de détente des taux d'intérêt ou qu'elle diminue même en présence d'un resserrement monétaire. Un scénario d'autant plus vraisemblable lorsque, dans un environnement sujet à des chocs de nature extra-économique, la lecture des événements peut laisser l'impression tantôt d'un monde qui va mieux, tantôt d'un monde qui va moins bien.

La deuxième composante des taux débiteurs, est liée aux anticipations sur l'évolution du change. Ainsi, il se pourrait qu'une politique monétaire soit perçue ou bien comme trop accommodante, et dans ce cas, elle créerait des anticipations de tensions sur le change, ou bien comme suffisamment sévère et, dans ce cas, elle engendrerait des anticipations d'apaisement des tensions sur le change.

Graphique 11 - Évolution du taux de change



La troisième composante résulte de la marge d'intermédiation (hors effets de change et prime de risque) que s'aménagent les banques particulièrement. Or dans le contexte actuel, aucun signe de pression à la réduction de ces marges ne saurait pour le moment provenir de sources extérieures, jusqu'ici inexistantes en Haïti, soit marchés d'obligations, d'actions, de titres de dette de court terme, accessibles, bien qu'à des degrés divers, aux demandeurs de fonds prétables, alors sous la pression de la concurrence entre sources de financement les marges d'intermédiation se contractent.

II.4.- ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

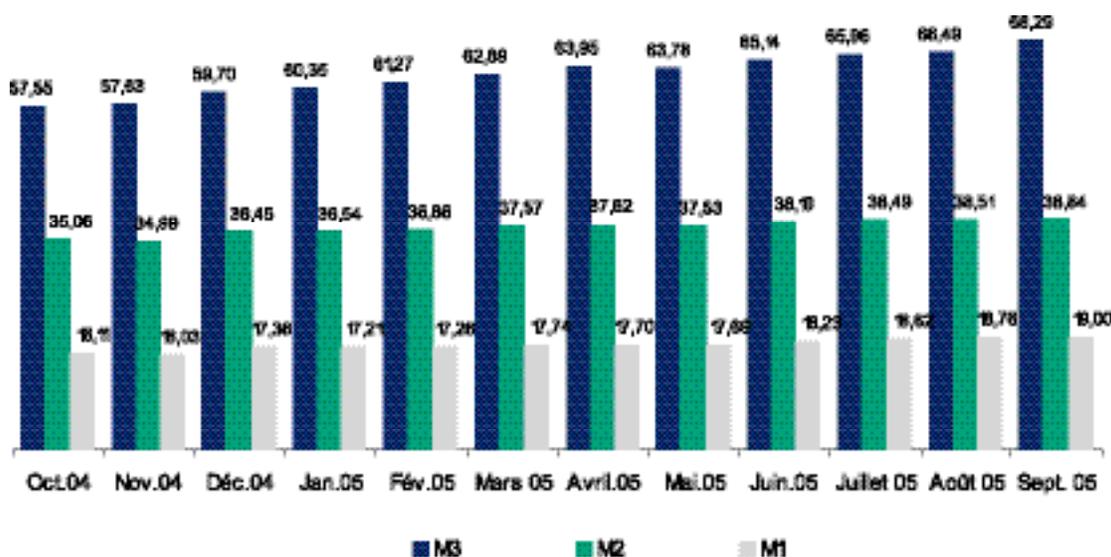
L'exercice 2005 a été caractérisé par une hausse des principaux agrégats monétaires. La progression de M1 a atteint 19,61 %, sous l'effet combiné d'une forte augmentation des dépôts à vue (17,06 %) et de la monnaie en circulation (21,43 %) influencée par la progression des transferts et du prix à la pompe des produits pétroliers.

La masse monétaire M2 a progressé de 12,62 %, soit une hausse légèrement moins prononcée que celle de l'exercice précédent. Fin septembre 2005, M2 s'est élevée à 38 838,6 MG et son ratio au PIB à 23,11%. La contribution de la composante M1 à cette croissance a été contrebalancée par une hausse modérée de la quasi-monnaie (6,65 %), avec le renforcement du poids des dépôts d'épargne (63% contre 57% en 2004), lesquels ont crû de 17,69 %. Cette forte croissance des dépôts d'épargne a été compensée par une contraction de 7,78 % des dépôts à terme.

Les dépôts en dollars convertis en gourdes se sont chiffrés à 29 451,1 MG (en hausse annuelle de 32,35%), soit une accélération de 29,48 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Cette accélération de la progression des dépôts en dollars reflète aussi bien la dépréciation de la gourde que l'accroissement du volume des dépôts en dollars ÉU capté dans le système bancaire. Évalués en dollars ÉU, ces dépôts se sont élevés à 684,2 millions au 30 septembre 2005 contre 604,3 millions pour la même période au cours de l'exercice passé. Il en est résulté une hausse du taux de dollarisation, mesuré par le ratio des dépôts en dollars sur les dépôts totaux du système bancaire, s'établissant à 51 % contre 46,29 % l'exercice précédent.

La progression de la masse monétaire au sens large, M3, que le freinage de celle de M2 est de nature à ralentir, a largement bénéficié de l'impulsion donnée par la vive augmentation des dépôts en devises combinée à l'appréciation notable du dollar face à la gourde; par rapport à l'an dernier, M3 a crû de 20,31 % à 68 289,7 MG, mais son ratio au PIB a été pratiquement demeuré inchangé à 40,64 % en 2005 contre 40,55 % en 2004.

Graphique 12.-Évolution des agrégats monétaires
(en milliards de gourdes)

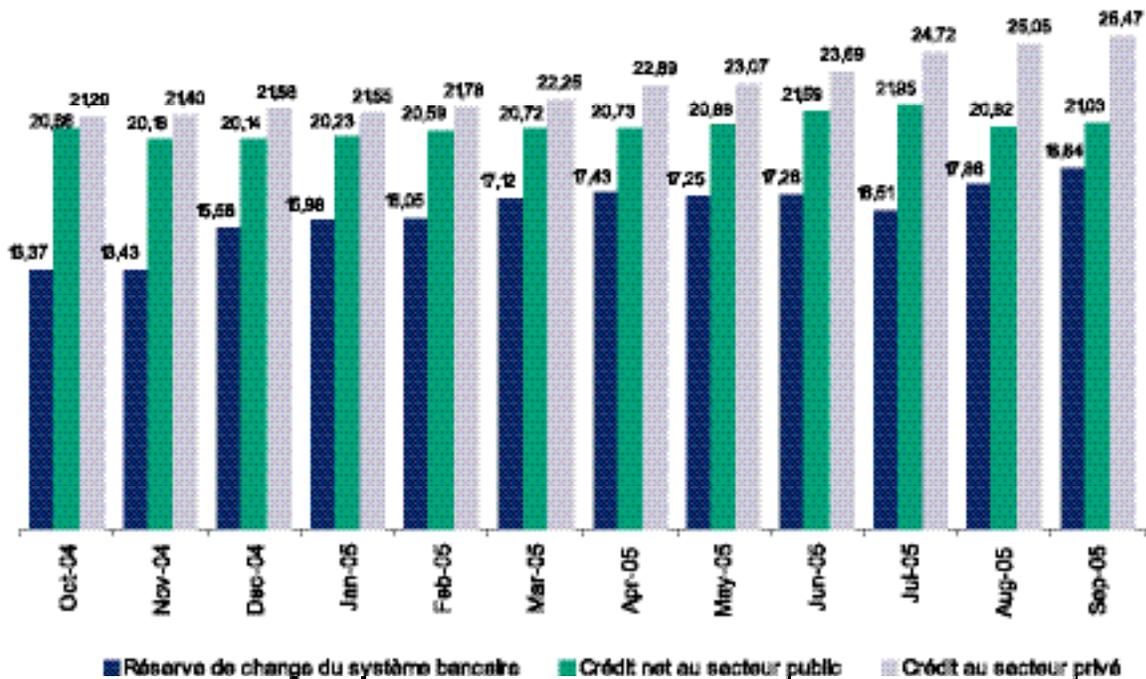


II.5.- CONTREPARTIES DE M3 ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont chiffrés à 18 635,4 MG⁹, soit une hausse de 46,93% comparativement à une baisse de 5,89 % en 2004. Cette progression résulte d'une croissance de 70% des avoirs extérieurs nets des banques commerciales et de la poursuite de la consolidation des réserves officielles nettes de change qui, hors dépôts des banques, ont crû de 45,10 %, se chiffrant à 2914 MG. Exprimés en dollars ÉU, les avoirs extérieurs nets se chiffrent à 433 millions de dollars ÉU, en hausse de 25,70% et les réserves nettes de la BRH, hors dépôts des banques à 67,7 millions de dollars ÉU, soit une progression de 24,10%. La consolidation des réserves nettes de change de la BRH est consécutive à une augmentation de 37,80 % de ses avoirs extérieurs alors que ses engagements n'ont augmenté que de 13,09%.

⁹Correspondant à 433 Millions de dollars ÉU au taux de référence de fin de période.

Graphique 13.- Contreparties de M3 et financement de l'économie



Le crédit intérieur s'est chiffré à 49 654,3 MG, soit une hausse de 12,65 % contre 14,33% en 2004. Cette légère décélération résulte d'un ralentissement net de la croissance des créances nettes sur le secteur public qui a contribué à neutraliser les effets d'une accélération significative de la croissance des créances sur le secteur privé. La composante publique du crédit a ainsi crû de 0,43% contre 13,71% au cours de l'exercice précédent.

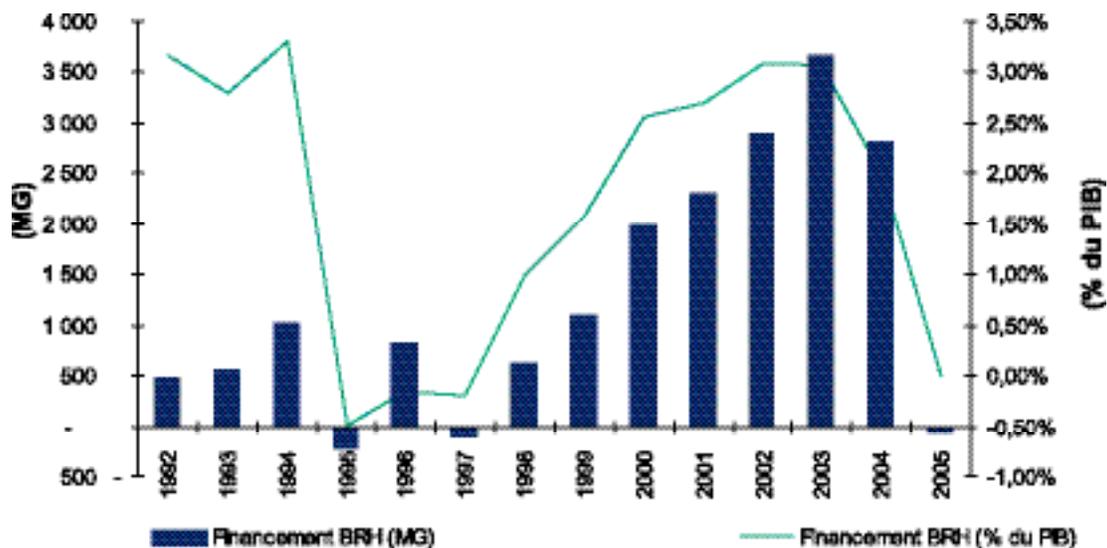
Pour sa part, le crédit au secteur privé a augmenté de 21,27% contre 9,03% en 2004, entraînant ainsi une légère augmentation de son poids dans le portefeuille de crédit du système bancaire, à 51,29%. Ce résultat reflète aussi bien l'expansion du crédit en gourdes (19,60%) que celle du crédit en dollars exprimé en gourdes (23,03%). Toutefois, la progression de ce dernier reflète beaucoup plus la dépréciation de la gourde puisque évalué en dollars, il n'a crû que de 5,25%.

III.- LES FINANCES PUBLIQUES

Au cours de l'exercice 2004-2005, la politique budgétaire a été exécutée dans le cadre d'un budget établi sur la base du programme macroéconomique et financier signé avec le Fonds Monétaire International. Ce programme, formulé sous la forme d'une Aide d'Urgence Après Conflit, a été appliqué dans un environnement marqué par la montée des prix du pétrole sur le marché international et la détérioration des conditions générales de sécurité dans le pays. Ce programme visait à promouvoir la stabilité macroéconomique et à renforcer la capacité institutionnelle et administrative de l'État, nécessaires à la reprise de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, les autorités gouvernementales prévoyaient l'augmentation des recettes fiscales, la priorisation des dépenses budgétaires orientées vers les programmes sociaux et de celles consacrées à l'investissement, et le renforcement des opérations des entreprises publiques.

A la fin du premier semestre, la majorité des mesures structurelles recommandées dans le cadre de l'accord ont été mises en oeuvre. En dépit d'un manque à gagner enregistré au niveau des recettes, les principaux critères quantitatifs du programme ont été respectés à la faveur d'une réduction des dépenses programmées. Pour éviter le recours au financement de la BRH au deuxième semestre, en raison du retard accusé dans le déblocage des fonds de la part des bailleurs internationaux, un budget rectificatif a été élaboré en vue de réorienter les finances publiques de juillet à septembre 2005. Les prévisions des recettes et des dépenses pour le dernier trimestre 2004-2005 ont été révisées à la baisse pour passer respectivement de 3,9 à 3,3 Milliards de gourdes et de 4,5 à 3,5 Milliards. En dépit des problèmes auxquels le fisc devait faire face cette année, dans l'ensemble, la situation globale des finances publiques s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent (voir le graphique 13 ci-dessous). Les recettes ont maintenu leur tendance à la hausse, soit 30 % en glissement annuel alors que les dépenses n'ont progressé que de 12 % par rapport à l'exercice fiscal 2004. En général, l'année fiscale s'est soldée par un surplus global de 679,5 MG.

Graphique 14.- Financement monétaire du déficit budgétaire
(en pourcentage du PIB et en MG)



III.1.- LES RECETTES

Les recettes collectées par le Trésor Public au cours de l'exercice 2004-2005 se sont élevées à 16,3 milliards de gourdes, en hausse de 30 % en glissement annuel. Elles représentent une pression fiscale de 9,70 % contre 9,80 % prévu dans le programme macroéconomique et 8,90 % au cours de l'exercice précédent. La hausse des recettes est principalement consécutive aux recettes courantes dont les composantes interne et douanière accusent respectivement une croissance annuelle de 24 % et de 26 %. Ces résultats ont été obtenus suite à l'application de mesures administratives, permettant ainsi l'amélioration de la performance des organes de perception. Parmi ces mesures on peut citer la poursuite des missions de vérification au titre de la TCA, le renforcement des activités de recouvrement de créances et l'application effective de l'ajustement des droits d'accises sur les produits du tabac, sur les boissons alcoolisées et maltées, initiée au cours de l'exercice antérieur.

RECETTES INTERNES

Les revenus encaissés par le Trésor Public au titre des recettes internes se sont évalués à 10 901,3 MG, atteignant ainsi le niveau de 6,50 % du PIB prévu dans le programme financier. Ces recettes ont donc crû de 24 % en glissement annuel. Cette performance a été attribuable aux composantes «TCA» (+37 %), et « impôt sur le revenu » (+24 %), les droits d'accises n'ayant progressé que de 1 %.

Dans le cas de la taxe sur le chiffre d'affaires, ces résultats ont été obtenus grâce à la poursuite des actions de vérification entreprises par les autorités fiscales malgré les nombreuses perturbations socio-politiques

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, son augmentation a été attribuable :

a) à la croissance substantielle de la masse salariale (41%), passant de 4 142,6 MG à 5 853 MG consécutivement à la progression des revenus des employés de la Fonction Publique qui ont bénéficié de deux augmentations successives de salaire (33 % en juillet 2004 et 15 % en janvier 2005).

b) aux mesures prises au sein de l'unité de gestion et de contrôle financier (UGCF) pour renforcer la collecte auprès des compagnies redevables de l'impôt sur Bilan et les recettes perçues au titre des droits d'exploitation, soit un montant de 697,38 MG pour la Comcel et 63 MG pour la Digicel.

Les droits d'accises représentent pour l'exercice le champ d'impôt le moins productif accusant une croissance de 1 % en glissement annuel, en raison du manque à gagner occasionné par la non-répercussion sur les prix à la pompe de l'augmentation de 9,94 % du coût de la gazoline 95, de 10,90 % de celui la gazoline 91, de 12,62 % de celui du gasoil et de 12,62 % de celui du kérosène au cours des derniers mois de l'exercice. Le poids des revenus perçus sous forme d'impôts, de droits et de taxes dans les prix à la pompe des différents produits pétroliers, à l'exception de la gazoline 95, a régressé par rapport à l'exercice précédent. L'impact de la hausse a été particulièrement marqué au niveau de la gazoline 91, du kérosène et du gasoil où la hausse des coûts d'approvisionnement n'a pas été transmise sur les prix à la pompe. Le poids respectif des revenus sous forme de taxes, impôts et droits par rapport au prix à la pompe de ces produits est tombé de 37,82 % à 30,05 % pour la première, de 6,36 % à 1,81 % pour le second, et de 12,23 % à 4,19 % pour le dernier.

RECETTES DOUANIÈRES

A la faveur d'une augmentation de 8 % des importations et d'une dépréciation de 15,85 % de la gourde, les recettes douanières totalisant 4,438 MG ont affiché une croissance de 26 % en glissement annuel. Cette croissance est attribuable aux droits de douane (2 324,7 MG) et aux frais de vérification (1 769 MG) qui ont progressé respectivement de 32 % et de 26 % en glissement annuel. Ces résultats ont été obtenus malgré les divers problèmes enregistrés au niveau de la Douane dans la collecte des taxes durant les trois premiers mois de l'exercice 2005. À côté des deux grèves organisées par les employés de l'AGD, l'insécurité qui règne dans le pays depuis septembre 2004 a entravé le bon fonctionnement des bureaux de douane tout au cours de l'exercice.

Performance Institutionnelle

Les recettes perçues par l'UGCF se sont élevées à 4 200,3 MG en 2005, soit une hausse de 48,37 % et l'apport de cette institution au total des recettes a atteint 38,53 % contre 33,94 % en 2004. La contribution de l'Administration Générale des Douanes est passée de 4 009 MG à 4 545,8 MG en 2005, soit une croissance de seulement 13,39 % contre 20,27 % en 2004. La participation de cette institution aux recettes totales a diminué de 48,06 % en 2004 à 41,70 % cette année, en raison des divers problèmes qui ont perturbé son fonctionnement.

Tableau 2- Structure des recettes par institution (en MG)

	Recettes 2004-2004	% de Total des Recettes	Recettes 2004-2005	% de Total des Recettes	Variation en %
Bureau Central (CGR)	731,85	8,77	1 400,35	13,45	100,47
UGCF	2 830,88	33,94	4 200,28	38,53	48,37
Douanes	4 009,56	48,06	4 545,78	41,70	13,39
Autres	770,13	9,23	608,70	5,32	-10,63
Total	8 341,52	100	10 805,35	100	30,69

Source : ERF/Direction du Contrôle de Crédit

Par ailleurs, les recettes collectées par la DGI et ses différentes directions régionales ont atteint 1466,6 MG en 2005, soit une progression de 100,47 %. La participation de cette institution aux total des recettes est de 13,45 %, soit une augmentation de 4,68 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2005, la structure des recettes fiscales n'a pas subi de modifications dans la mesure où les impôts indirects demeurent, de manière prépondérante, la source principale de revenus pour le Trésor Public :

La part des impôts directs sur le revenu et les bénéfices est passée de 22,28 % à 23,36 % en raison de la progression de la part des rubriques "Impôts sur les sociétés" et "Impôt sur le revenu des particuliers". Quant au poids de l'acompte, il a eu un léger recul de 0,27 point de pourcentage. La part des impôts indirects à la consommation a baissé de 6,05 points de pourcentage cette année. Cette baisse résulte de la diminution de la part de la TCA de 2,87 points de pourcentage, suite à la régression de celle de sa composante externe qui représente plus de 70 % des recettes de cette rubrique. Le poids des droits d'accises dans les recettes totales a reculé de 2,2 points de pourcentage, passant de 9,87 % à 7,67 % et celui des recettes douanières de 0,97 point de pourcentage.

Tableau 3- Évolution de la structure des recettes (en %)

	2003	2004	2005
Recettes totales	100,00	100,00	100,00
Impôts directs sur le revenu et les bénéfices	17,81	22,28	23,36
Particuliers	5,09	4,60	5,74
Sociétés	6,39	14,46	14,65
Acompte	2,33	3,24	2,97
Impôts indirects à la consommation	66,78	65,87	59,82
TCA	32,11	27,72	24,86
TCA sur importations	24,89	20,97	17,78
TCA interne	5,02	6,75	7,07
Accises	6,28	9,87	7,67
Recettes douanières	26,37	26,28	27,31
Autres	13,66	11,94	16,82

Source : ERF/Direction du Contrôle de Crédit

III.2.- DÉPENSES

Les dépenses de l'Administration Centrale effectuées au cours de l'exercice 2005 se sont élevées à 19 248 MG, soit une croissance de 12 %. Elles représentent 11,45 % du PIB contre un niveau de 15,47 % prévu dans le programme. De ces dépenses, 89,50 % ont été consacrés aux dépenses courantes et 10,50 % aux dépenses d'investissements qui ont enregistré un recul de 40 %.

DÉPENSES COURANTES

Les dépenses courantes ont totalisé un montant de 17 220,3 MG, soit une progression de 27 %. De ce total, les dépenses sur biens et services représentent 80,49 %, les paiements d'intérêts 9,34 %, les subventions et transferts 7,68 % et les autres dépenses 2,49 %. La moyenne mensuelle des dépenses courantes s'est évaluée à 1 444,6 MG en 2005 contre 1 125,7 MG pour l'exercice 2004.

Totalisant 13 860,7 MG, les dépenses sur biens et services ont connu une croissance de 22 %, attribuable à la progression de 12 % des dépenses de fonctionnement, elle-même tributaire de la hausse de 41 % des dépenses de traitements et salaires. Ces dernières sont passées de 4 142,6 MG en 2004 à 5 853 MG en 2005. Cette évolution correspond aux débours effectués dans le cadre du recrutement de nouveaux cadres au sein de la fonction publique et aux ajustements effectués au bénéfice des fonctionnaires de l'État. En effet, l'effectif de la fonction publique est passée de 46 967 employés en septembre 2004 à 47 647 en septembre 2005, soit une croissance de 1,45 %. De plus, ces derniers ont bénéficié de deux augmentations successives de salaire, de 33% en juillet 2004 et de 15 % en janvier 2005.

Les paiements d'intérêts au titre de la dette externe totale ont augmenté de 73 %. Ces versements ont été effectués pour honorer les obligations contractées auprès d'institutions multilatérales et bilatérales, qui exigeaient le paiement des arriérés avant la reprise de leurs opérations avec Haïti. Cependant, les versements au titre de la dette interne ont baissé de 17 % à cause d'une accumulation de deux mois d'arriérés de paiement.

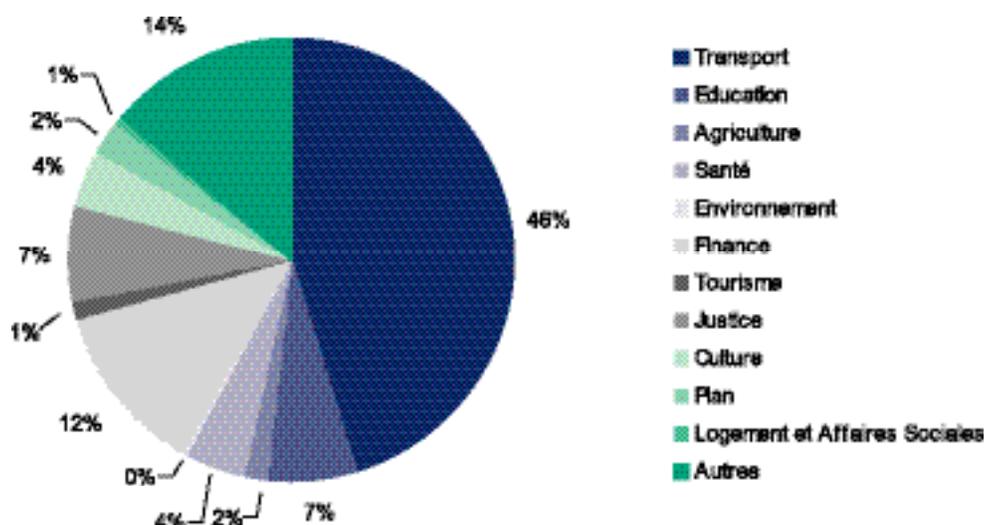
Les dépenses de transferts et de subvention ont augmenté de 85 %. Ce résultat est attribuable non seulement aux quotes-parts payées par le gouvernement haïtien aux différentes institutions internationales mais aussi aux transferts effectués par le Trésor Public à l'EDH pour l'achat de carburants et d'énergie aux compagnies privées. Cette situation a occasionné l'allocation de nouveaux fonds à hauteur de 672 MG dans le cadre du budget rectificatif contre 360 MG prévus initialement dans le programme économique.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement totalisant 2 113 MG ont régressé de 42,20 % par rapport à l'année précédente. La majorité de ces dépenses ont été allouées aux projets d'infrastructure et de rénovations urbaines. Du montant total, 45,18 % ont été consacrés à la construction et à la réhabilitation d'infrastructures routières, 1,72 % aux programmes d'appui à la production agricole, 4,33 % à l'aménagement, la réhabilitation et la construction de centres de santé et d'hôpitaux, 12,46 % au renforcement institutionnel au sein du Ministère des Finances, 6,55 % à l'éducation nationale, 2,33 % en appui technique au ministère du plan et 27,43 % aux autres Interventions Publiques.

Par ailleurs, un programme de relance économique a été élaboré pour exécuter des projets d'infrastructures de base à partir des orientations et objectifs du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI). Le montant des décaissements effectués pour l'exécution de 54 projets s'est élevé à 388,3 MG dont 272,1 MG pour financer 12 projets d'infrastructures routières, 47,1 MG pour 26 projets dans le domaine agricole et environ 19 MG pour 16 projets dans le secteur Santé.

Graphique 15- Investissements par secteurs
III.3.- Financement



Au terme de l'exercice 2005, les opérations financières du gouvernement central se sont soldées par un surplus global de 679,5 MG, soit une réduction de 139 % par rapport à l'exercice 2004. Par ailleurs, le financement externe a été négatif. Toutefois, les dons mobilisés, totalisant 2 140,6 MG, ont été utilisés principalement pour résorber le déficit du Trésor Public, permettant ainsi à l'État haïtien d'atteindre son objectif de financement. Le solde global des comptes du gouvernement central est structuré de la manière suivante:

- a) Le Déficit du compte du Trésor a été de l'ordre de 519,2 MG, représentant 3 % du PIB et traduisant un remboursement de créances.
- b) Les dépôts nets du gouvernement central qui se chiffrent à 494,6 MG de gourdes sont en nette régression par rapport à 2004 (66,73 %).
- c) Les arriérés d'intérêts se sont stabilisés à 1,8 MG en 2005.
- d) Les autres créances sont en nette régression (239,18 %) et les comptes spéciaux ont diminué de 76,61 %.

ÉVALUATION DU PROGRAMME FINANCIER

En dépit du dérapage du programme à la fin du mois de juin, les autorités fiscales et monétaires ont pu terminer l'exercice sans recourir au financement de la BRH contrairement à l'exercice précédent. Concernant les critères quantitatifs, les résultats affichés à la fin de cette période montrent que les recettes sont restées en dessous du plafond prévu de seulement 1,60 % soit un montant de 256 MG et les dépenses ont dépassé l'objectif visé de seulement 3,54 %.

Tableau 4- Evolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH
(en milliers de gourdes)

Postings/Exercices	2003/2003	2004/2004	2005/2005
1. Position nette du Trésor	-3 898 813,8	4 464 213,3	519 818,0
2. Dépôts de l'Etat	223 823,4	1 498 859,8	494 568,3
3. Arriérés d'intérêts	-401 775,0	1 775,0	1 775,0
4. Autres créances	6 798,8	18 323,6	-25 518,4
5. Comptes spéciaux	-108 522,2	-66 804,35	-22 846,39
Financement monétaire	-3 858 691,0	2 690 627,1	-21 528,6

Source : BRH/Direction de Contrôle du Crédit

IV.- LA BALANCE DES PAIEMENTS D'HAÏTI POUR L'EXERCICE FISCAL 2005

La hausse du prix du baril de pétrole brut sur le marché international a constitué sur le plan externe l'un des facteurs ayant affecté négativement l'évolution de la balance des paiements d'Haïti au cours de l'exercice 2004-2005. Au niveau interne, la continuité dans la gestion rigoureuse des finances publiques, la rigueur de la politique monétaire et le renforcement de la position extérieure par les autorités monétaires ont contribué au maintien d'un cadre macroéconomique stable. Cette performance a favorisé la signature du Programme Financier AUACII avec le Fonds Monétaire International pour l'année fiscale 2005-2006. Avec un taux de croissance du Produit intérieur brut réel de 1,80%, l'économie a montré une tendance à renouer avec la croissance après trois années de récession.

Dans ce contexte, les comptes externes ont dans l'ensemble affiché des résultats satisfaisants : les transactions courantes, constituées majoritairement de flux de transferts privés et d'importations de marchandises, ont enregistré un excédent de 54,2 millions de dollars ÉU qui contraste avec les déficits des dernières années. La balance globale a montré un solde positif de 50,50 millions de dollars et une accumulation de 21,92 millions de dollars ÉU a été constatée au niveau des avoirs extérieurs bruts des autorités monétaires. On notera cependant une sortie nette de capitaux de 15,80 millions de dollars au niveau des opérations financières, due particulièrement à une augmentation des placements des banques commerciales à l'étranger.

Tableau 5- Résumé de la balance des paiements d'haïti
(en millions de dollars ÉU)

	2001	2002	2003	2004 ^P	2005 ^P
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-133,37	-68,84	-55,89	-59,84	54,14
Biens et services	-873,88	-828,93	-943,62	-5036,28	-1182,85
Crédit	444,87	421,73	489,37	510,24	587,30
Débit	-1 318,65	-1 250,66	-1 433,00	-5 546,50	-1 738,95
Biens	-750,22	-709,88	-782,67	-822,78	-648,81
Crédit	368,02	274,43	303,10	377,88	488,88
Débit	-1 065,44	-980,42	-1 085,77	-1 200,66	-1 137,69
Services	-123,75	-122,94	-160,95	-203,48	-313,04
Crédit	188,88	146,67	136,27	132,65	138,46
Débit	-263,41	-269,61	-300,96	-335,13	-451,49
Revenus	-8,67	-13,67	-14,28	-11,82	-37,11
Crédit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Débit	-8,67	-13,67	-14,28	-11,82	-37,11
Transferts courants	740,56	783,88	918,00	882,54	1 253,91
Crédit	768,58	775,88	948,00	1 031,54	1 312,25
Débit	-18,00	-22,00	-30,00	-38,00	-38,34
B. COMPTE DE CAPITAL	-	-	-	-	-
Crédit	-	-	-	-	-
Débit	-	-	-	-	-
C. COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	85,87	-4,14	-48,48	13,23	-18,88
Investissements directs	4,40	5,75	13,30	5,90	8,52
Autres investissements	81,27	-9,89	-61,78	7,33	-27,32
Secteur des Administrations publiques (net)	3,86	-23,31	22,12	-14,24	38,31
Secteur bancaire (net)	5,14	3,37	-48,78	25,05	-88,75
Secteur non bancaire (net)	71,00	12,03	-40,00	-8,00	8,00
Autres avoirs et engagements (nets)	1,27	0,62	4,40	3,52	3,12
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	45,88	12,64	33,17	77,82	12,18
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	-2,99	-60,34	-6,19	35,41	30,30
E. FINANCEMENT	2,39	60,34	6,19	-35,41	-30,30
Aucun de réserve ¹⁾	-4,88	49,03	25,15	-50,01	-21,82
Libération des crédits et prêts du FMI	-1,20	3,28	-4,67	-4,70	8,08
Autres Engagements ²⁾	1,12	0,12	0,67	3,91	-3,93
Variation des Avoirs de paiement ³⁾	10,65	28,16	-2,85	17,38	-35,71

Source : Banque de la République d'Haïti (BRH)

Banque des Régions Internationales (BRI)

P : données préliminaires

1) Variation des avoirs de réserve à la ligne (-) signifie une augmentation

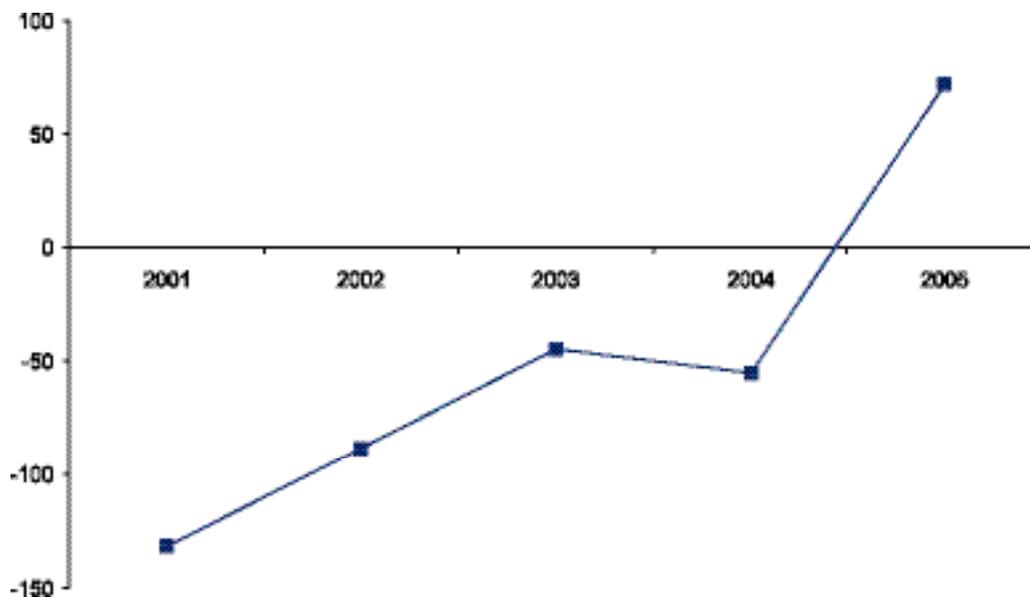
2) Engagements à court terme envers les Organisations financières internationales

3) Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

IV.1.- LES TRANSACTIONS COURANTES

Le solde des transactions courantes a enregistré un excédent de 54,2 millions de dollars ÉU contrairement à un déficit de 55,6 millions en 2003-2004 (voir le graphique ci-après). Cette performance est attribuable à la progression des transferts privés, des transferts publics et des exportations de marchandises qui ont enregistré des taux de croissance respectifs de 6%, 228% et 21 %. Leurs effets ont pu contrebalancer ceux des importations de marchandises, d'un montant de 1,3 milliard de dollars, représentant le triple de la valeur des exportations. Les échanges de biens et services, qui ont une pondération de 64,61 % dans les flux enregistrés au niveau des transactions courantes, ont crû de 15 %. Les transactions sur marchandises, comptant pour 78 % dans le total des flux de biens et services, ont connu une croissance de 11%.

Graphique 16- Solde courant de la balance des paiements d'Haïti
(en millions de dollars ÉU)



LE SOLDE DES BIENS ET SERVICES

Le déficit du solde des biens et services est passé de 1,03 milliard de dollars ÉU à 1,16 milliards en raison d'une hausse significative des importations de services, qui à elles seules ont accusé une croissance (34,4%) de loin supérieure à celle des exportations de biens et services confondues (17 %). Les échanges de services, représentant 25% des transactions sur biens et services, ont enregistré un déficit de 313 millions de dollars ÉU, soit une détérioration de 54 % par rapport à l'année précédente. Cette situation est attribuable au fait que les entrées de devises au niveau de la balance des services, évaluées à 138,5 millions de dollars ÉU, ont augmenté de seulement 4 % tandis que les sorties, totalisant 451 millions de dollars ÉU, ont crû de 34 % aggravant ainsi le déficit. Les achats de services financés pour la plupart par des dons externes sont à la base de cette situation. Le ratio de la moitié de la somme des exportations et importations de biens et services rapportée au PIB nominal, mesurant le degré d'ouverture de l'économie par rapport au reste du monde, a varié de 0,29 en septembre 2004 à 0,26 en septembre 2005

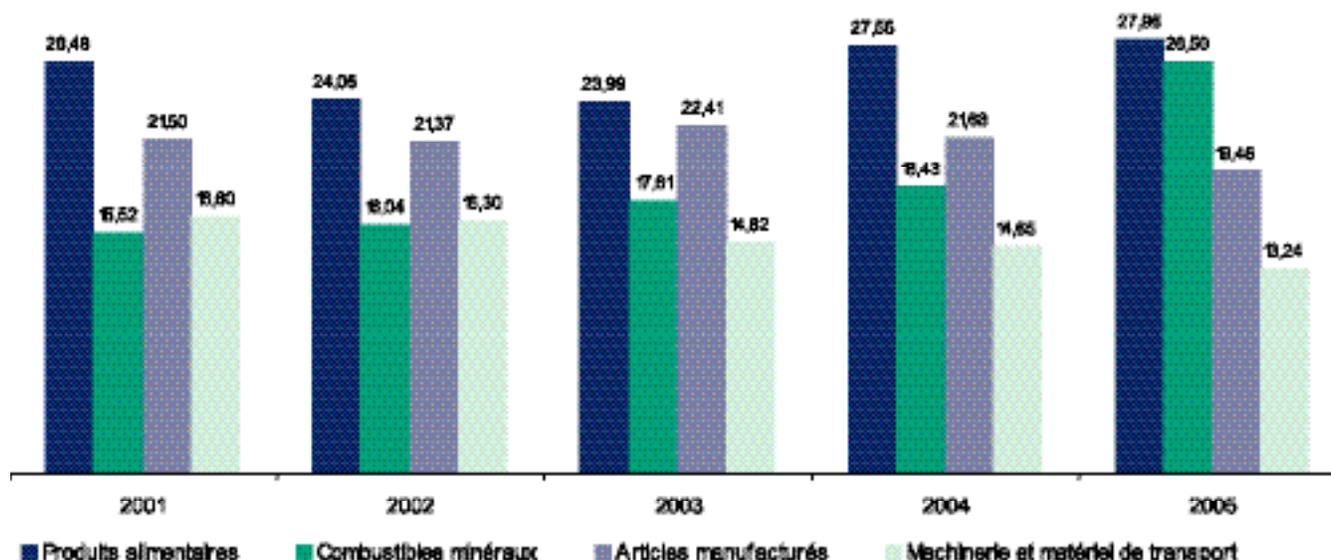
LA BALANCE COMMERCIALE D'HAÏTI EN 2004-2005

Le déficit de la balance commerciale d'Haïti s'est aggravé en passant de 832 millions de dollars ÉU en 2004 à 849,6 millions de dollars ÉU en 2005, en dépit d'une croissance de 21 % des exportations de marchandises. Celles-ci ont, pour une deuxième année consécutive, crû à un rythme plus rapide que les importations, mais l'écart reste très important du fait que ces dernières ont un poids relatif beaucoup plus élevé dans le total des biens échangés.

LES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES

La valeur des importations de marchandises a augmenté de 8 %, passant de 1,2 à 1,3 milliard de dollars EU, principalement en raison de l'augmentation de la facture pétrolière du pays résultant de la flambée des cours mondiaux. En conséquence, les combustibles minéraux¹⁰ ont progressé de 44 % pour atteindre 313 millions de dollars EU en 2005. Cette variation non négligeable est due essentiellement à l'évolution de la valeur des produits pétroliers, vu que le volume est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent, soit 4,05 millions de barils. La hausse considérable (40 %) du prix moyen du baril de pétrole brut sur le marché international a donc été le principal facteur explicatif de la croissance des importations de biens. Les importations de produits alimentaires ont crû de 2% alors que celles des articles manufacturés et du groupe « machinerie et matériel de transport » ont chuté respectivement 6 % et de 10 %. Le recul des importations de machinerie et matériel de transport dénote un fléchissement au niveau de l'accumulation du capital. On notera une augmentation de 55 % du groupe des articles manufacturés divers dont la valeur est passée de 86 à 134 millions de dollars EU. Cette croissance résulte d'une hausse des importations de tissus destinés au secteur de la sous-traitance dont la valeur ajoutée tend à croître depuis ces deux dernières années. La baisse de 6 % des importations d'articles manufacturés, composés majoritairement de produits de réexportations, illustre bien ce changement.

Graphique- 17 Parts relatives des principales importations
(en pourcentage du total)

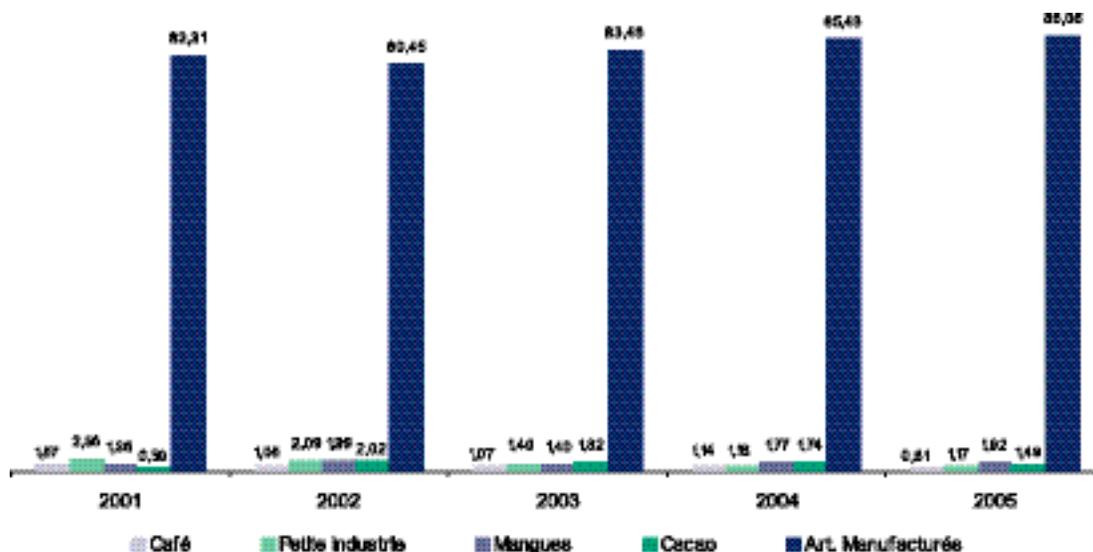


LES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES

La performance de 13 % enregistrée l'année dernière a été dépassée puisqu'un taux de croissance de 21 % a été atteint cette année. Ce résultat reflète évidemment le comportement des exportations de produits textiles de la sous-traitance dont la valeur nette est passée de 124,54 à 154,73 millions de dollars EU, soit une croissance de 24 %. Ces produits sont destinés exclusivement au marché américain. Les exportations traditionnelles ont connu dans l'ensemble des résultats non moins intéressants. Les exportations de mangues avec une valeur de 8,92 millions de dollars ont progressé de 35 %. Cette évolution reflète surtout un effet prix puisque la croissance du volume n'a été que de 12,38 %. Les huiles essentielles dont la valeur a atteint 7,15 millions de dollars ont connu leur plus forte croissance depuis les 10 dernières années soit 22 %. La petite industrie et le cacao avec des valeurs de 5,44 millions et 6,91 millions de dollars EU ont crû respectivement de 26 % et 6 %. Les recettes d'exportations de café, toujours très faibles par rapport à celles enregistrées durant les vingt dernières années, ont chuté de 12%, passant de 4,28 à 3,78 millions de dollars EU. Cependant, un volume croissant de café est exporté vers la République Dominicaine de façon informelle. Cela expliquerait en partie la diminution des recettes d'exportation du secteur formel qui ne peut rivaliser avec les prix que les acheteurs dominicains opérant sur le marché informel, offrent aux producteurs haïtiens de café. Ces importateurs de la république voisine jouissent d'un avantage comparatif afférent aux coûts de transport plus faibles découlant de la qualité de leur réseau routier.

¹⁰Constitués à 85% de produits pétroliers

Graphique 18- Parts relatives des principales exportations
(En pourcentage du total)



LES TRANSFERTS COURANTS

Les transferts courants nets évalués à 1,25 milliard de dollars ÉU se sont accrus de 26 %, en raison principalement d'une augmentation très significative des flux entrants de transferts publics. Les transferts privés, principale source de devises de la balance des paiements, ont connu une hausse de 6 %. Les flux sortants de cette catégorie d'envois de fonds, ont atteint 59 millions de dollars ÉU contre 39 millions l'année dernière, soit une croissance de 52 %.

LE SOLDE DES SERVICES

Le déficit des services évalué à 313 millions de dollars ÉU a connu une hausse de 54 %. Les rentrées de devises au niveau des services, d'un montant de 138 millions de dollars ÉU, ont augmenté de 4,50 % en dépit d'une mauvaise performance des recettes touristiques. Les paiements liés aux services, constitués majoritairement d'achats de billets d'avion par les résidents haïtiens, du fret international et de certains services financés par des dons externes, ont progressé de 34 %. Le nombre de voyageurs résidents laissant le pays a diminué de 17 % par rapport à l'exercice précédent tandis que le fret a crû dans la même proportion que les importations, soit de 8 %.

LES REVENUS NETS

Les flux nets de revenus sont passés de -11,92 à -37,11 millions de dollars ÉU. Les sorties de revenus enregistrés au débit sont constituées par les intérêts sur la dette publique externe et les revenus d'investissements directs en Haïti. Les flux entrants comptabilisent les intérêts sur les placements des résidents¹¹ à l'étranger. La forte augmentation des revenus nets est due aux paiements d'intérêts et accumulations d'arriérés d'intérêts sur la dette publique externe.

IV.2.- MOUVEMENT DE CAPITAUX

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

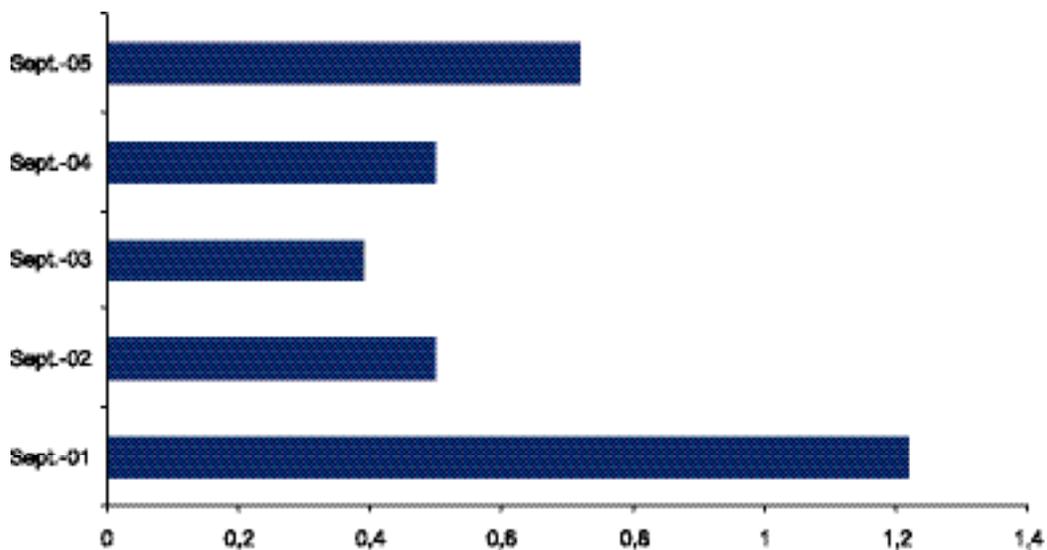
Les opérations financières se sont soldées par une sortie nette de capitaux d'un montant de 15,8 millions de dollars ÉU comparativement à l'exercice précédent où une entrée nette de 13 millions avait été enregistrée. Cette évolution résulte principalement d'une augmentation de 25 % des avoirs extérieurs des banques commerciales. Cette hausse des actifs externes du secteur bancaire est reflétée au niveau de deux composantes : les placements sur titres et les dépôts à vue. Au niveau des administrations publiques, une entrée nette de 33 millions de dollars a été constatée malgré des paiements d'arriérés d'un montant de 35 millions de dollars. Elle résulte de la progression des décaissements externes alloués par les créanciers multilatéraux. Les flux d'investissements directs ont progressé de 61 % pour atteindre 9,52 millions de dollars ÉU. Les télécommunications, l'agro-industrie, la distribution de produits pétroliers et la sous-traitance ont été les principaux secteurs concernés par cette augmentation.

¹¹personnes physiques ou morales

LE FINANCEMENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2005

Le financement de la balance des paiements a été caractérisé par une accumulation de 21 millions de dollars ÉU de réserves officielles brutes de change, une réduction des arriérés de paiements de l'ordre de 35,71 millions de dollars ÉU et un recours au financement du FMI d'un montant de 8 millions de dollars ÉU. En septembre 2005, les réserves nettes de changes correspondaient à moins d'un mois d'importations.

Graphique 19- Réserves officielles nettes de change en mois d'importation

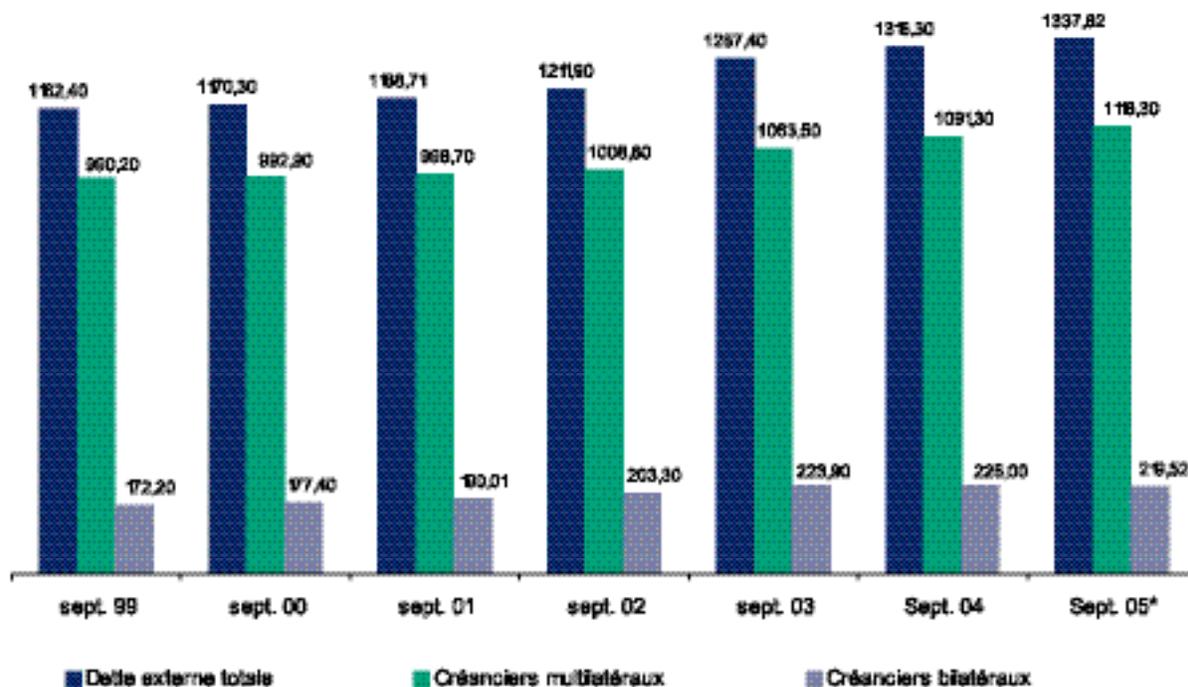


V.- DETTE PUBLIQUE EXTERNE

V.1.- L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE

L'encours de la dette publique externe à la fin de septembre 2005 s'est chiffré à 1 337,8 millions de dollars ÉU, soit une progression de 1,60 % par rapport à 2004. Cette progression est essentiellement imputable aux décaissements nets positifs enregistrés au cours de cette période. A la fin de septembre 2005 l'encours rapporté au PIB s'est élevé à 34,27 % contre 34,53% en 2004, du fait de la croissance du PIB nominal.

Graphique 20- Encours de la dette publique externe
(en millions de dollars ÉU)



V.1.1.- LES CRÉANCES BILATÉRALES

L'encours de la dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux a représenté 16,41 % de la dette externe totale à la fin de l'exercice 2005. Il a donc baissé 2,40 % par rapport à 2004, pour se chiffrer à 219,52 millions de dollars ÉU. Cette baisse a résulté d'une diminution des décaissements au titre de l'aide bilatérale. Durant l'exercice 2004-2005, Taiwan, comme en 2004, a été le seul pays à avoir décaissé à titre de prêts une aide en faveur d'Haïti à hauteur de 3,5 millions de dollars ÉU. Parallèlement, avec des parts respectives de 26%, 23%, 21%, 16% et 7,40 %, l'Italie, la France, la Chine, l'Espagne et les Etats-Unis constituent les principaux créanciers bilatéraux. Les autres pays donateurs interviennent à raison de 6,60%.

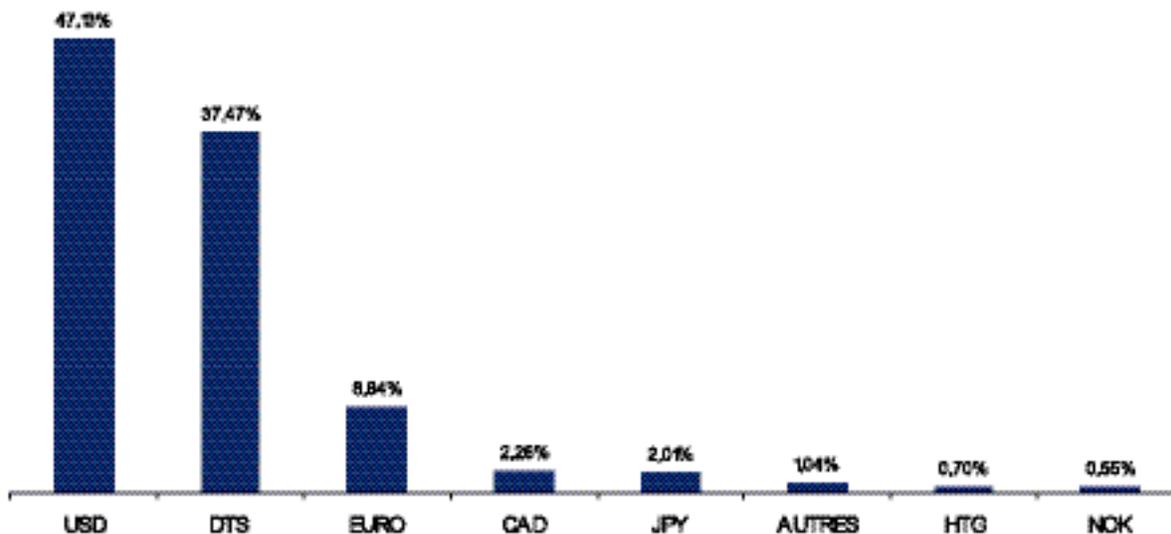
V.1.2.- LES CRÉANCES MULTILATÉRALES

Le poids de la dette due aux créanciers multilatéraux s'est inscrit à 83,59 % de l'encours total à la fin de l'exercice 2005 contre 82,91 % pour l'exercice précédent. Le montant de cette dette s'est établi à 1 100,7 millions de dollars ÉU à la fin de septembre 2005. La structure de la dette publique externe d'Haïti confirme la prépondérance des multilatéraux dans le portefeuille total. La Banque Interaméricaine de Développement (BID) détient 47,55 % de ce portefeuille, suivi du groupe de la Banque Mondiale avec 46,71 %. Les autres bailleurs multilatéraux, notamment le Fonds Monétaire International (FMI), le FIDA et l'OPEC, fournissent une contribution de 5,74 % de l'encours.

V.1.3.- LA COMPOSITION DE L'ENCOURS EN DEVISES.

Au 30 septembre 2005, le portefeuille de la dette publique externe est libellé en dollars ÉU à 47,13 %, en Droits de Tirage Spéciaux à 37,47 % et en d'autres devises à 15,40 %. Le DTS déterminé à partir d'un panier de monnaies majeures largement utilisées pour le commerce international et les marchés financiers est lui-même constitué majoritairement en dollars ÉU. L'évolution de l'encours se trouve, de ce fait, assujéti aux fluctuations de cette monnaie par rapport aux autres devises incluses dans le panier.

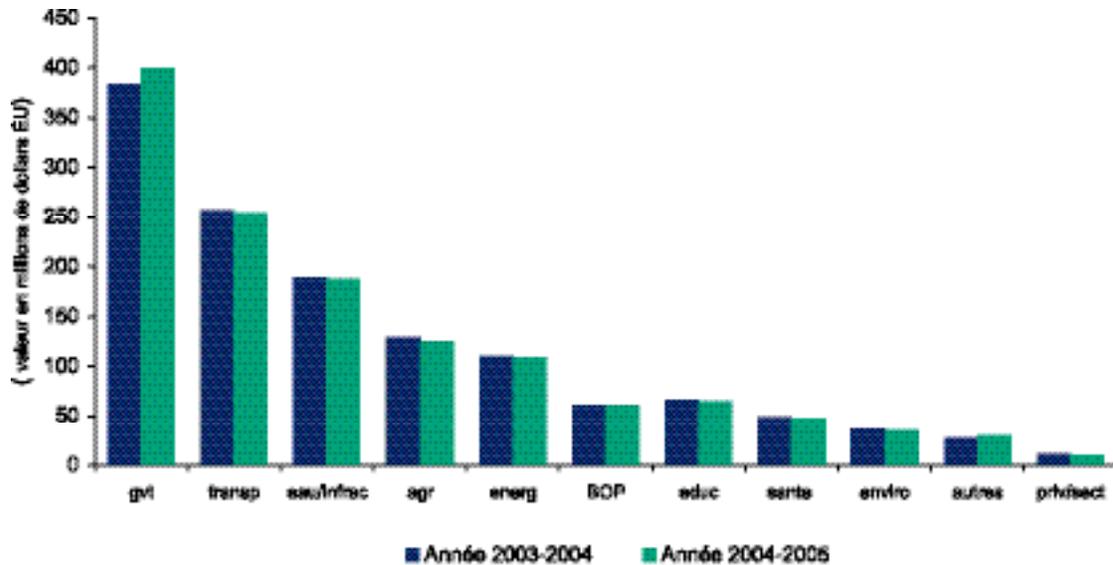
Graphique 21- La composition du portefeuille de la dette externe par type de devises (en pourcentage du total)



V.1.4.- RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE.

La structure d'endettement par secteur économique montre l'importance des secteurs gouvernement, Transport, Eau et Infrastructure, Energie et Agriculture dans la répartition des ressources. Ces secteurs constituent plus de 81 % de la dette accumulée à la fin de septembre 2005. Les 19 % restants sont répartis au niveau des autres secteurs tels : la balance des paiements, l'éducation, la santé, l'industrie, l'environnement et le secteur privé.

Graphique 22- Répartition de la dette par secteur économique

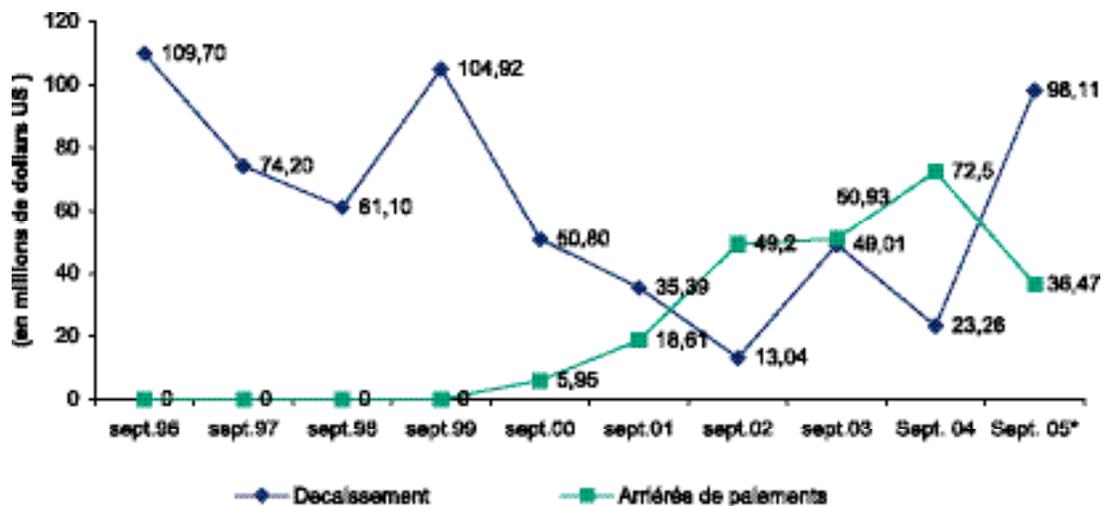


V.2.- DÉCAISSEMENTS, SERVICE DE LA DETTE ET ARRIÉRÉS DE PAIEMENTS

Les décaissements totaux pour l'exercice 2004-2005 se sont chiffrés à 98,1 millions de dollars EU, soit 74,9 millions de plus qu'en 2003-2004. Les concours reçus à titre de prêts proviennent essentiellement des créanciers multilatéraux, contribuant à hauteur de 94,6 millions de dollars EU durant l'exercice 2004-2005 ; 75 % de ce montant ont été destinés à la gouvernance économique. A noter que le support des bailleurs de fonds bilatéraux pour l'exercice fiscal a surtout porté sur les dons.

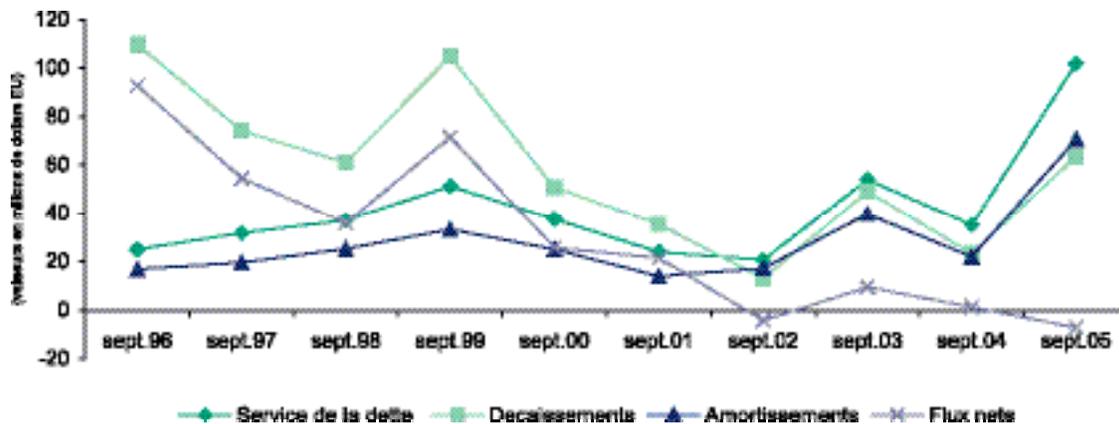
En 2004-2005, le Trésor Public a tenu des engagements de remboursement en principal et intérêts totalisant 101,8 millions de dollars EU soit 2,36 % du PIB pour faire face à la dette externe représentant 33,37 % de la richesse intérieure créée. Le groupe de la Banque Mondiale s'est vu rembourser 68,22 % de ce montant, suivi de la Banque Interaméricaine de Développement (21,78%) et du Fonds Monétaire International (5,11%). Les autres créanciers ont bénéficié des 4,88¹² % restants. Le stock d'arriérés à la fin de septembre 2005 a régressé de 49,60 % par rapport au niveau de septembre 2004. Ces arriérés, d'un montant de 36,5 millions de dollars EU concernent surtout les bailleurs de fonds bilatéraux comme la France, l'Italie et l'Espagne.

Graphique 23- Décaissements et arriérés de paiements



¹²1% OPEC, 1% le FIDA, 1% l'USAID et les autres 1,86%

Graphique 24- Évolution simultanée du service de la dette des décaissements, amortissements, et flux nets



Le service de la dette rapporté à la valeur des exportations a représenté 21,98 % en 2004-2005, contre 9,39 % en 2003-2004, en raison d'une croissance plus rapide du premier par rapport aux secondes. Le ratio "service de la dette/décaissements" de son côté est passé de 151,20 % en 2004 à 103,26 % pour l'année fiscale 2005.

B- ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2005

Les différentes incertitudes ayant marqué l'année fiscale 2005 plus particulièrement l'insécurité, et autres turbulences ont eu des incidences sur la situation du système bancaire qui n'a toujours pas pu bénéficier d'un environnement serein.

La croissance de l'actif du secteur a retrouvé les niveaux atteints au cours des années 2001 et 2002 dépassant les 9,80 % enregistrés en 2003-2004.

Cette croissance a été financée par une plus forte progression des dépôts (18,10 %) que de l'Avoir des actionnaires (11,80 %), conduisant à un recul de l'assise financière à 5 %.

L'exercice fiscal 2005 aura été marqué par la recherche de l'efficience et de la taille optimale pour les réseaux de succursales, les banques cherchant avant tout à maîtriser les coûts de fonctionnement. Une seule nouvelle succursale a été autorisée au cours de l'exercice.

L'activité d'intermédiation n'a pas connu la relance souhaitée, le portefeuille de crédit brut ne représentant que 33,52 % de l'actif.

La conjugaison d'effets favorables et défavorables, tels que la croissance du produit net bancaire et la progression des dépenses d'exploitation, a favorisé une relative stabilité du coefficient brut d'exploitation. En revanche, les indicateurs de rentabilité : le ROA et le ROE ont chuté et ont atteint leur plus faible niveau depuis 1998, soit respectivement 0,66 % et 12,77 % en raison des importantes charges liées au risque de crédit et aux impôts sur le revenu enregistrées au cours de l'année 2005.

VI. LE SYSTÈME BANCAIRE: VUE D'ENSEMBLE EN 2005

Par rapport à l'exercice terminé au 30 septembre 2004, l'actif du système bancaire a crû de 17,70% (+9 879,62 MG) pour atteindre 65,8 milliards de gourdes au 30 septembre 2005. La dollarisation de l'activité bancaire mesurée par la proportion des actifs en devises par rapport à l'actif total s'est renforcée : 50,58% contre 46,16% en 2004. En isolant l'effet de la dépréciation de la valeur de la gourde face au dollar américain (36,82 HTG/USD en 2004 contre 43,04 HTG/USD), l'actif en devises a augmenté de 10,30%, passant de 701,1 millions à 773,4 millions de dollars tandis que l'actif en gourdes n'a crû que de 8 %, passant de 30,1 milliards à 32,5 milliards de gourdes au cours de l'exercice.

Le portefeuille de crédit bancaire a augmenté de 21,40 %, un rythme de croissance beaucoup plus soutenu que celui du volume de dépôts qui est de 18 %. Cependant, la situation socio-politique difficile des deux derniers exercices et une meilleure classification du portefeuille d'une banque en restructuration ont eu des impacts négatifs sur la qualité et la couverture du portefeuille. Le taux d'improductif a presque doublé, passant de 6,92% en 2004 à 12,38 % en 2005 et le taux de couverture des improductifs par les provisions s'est considérablement contracté pour se chiffrer à 49,09 % à la fin de l'exercice (contre 88,94 % en 2004). Toutefois, sans la prise en compte des données relatives à une banque en restructuration, considérée comme un «outlier», le taux d'improductif est de 6,21 %, ce qui représente une amélioration par rapport à celui de 2004.

La mauvaise qualité du portefeuille de crédit, conjuguée à une faible maîtrise des dépenses d'exploitation, s'est grandement reflétée sur la rentabilité du système. L'effet ciseau négatif, engendré par la croissance des dépenses d'exploitation de 5 %, plus soutenue que celle de 4,20% du Produit Net Bancaire, a baissé de 7 % les résultats cumulés de l'exercice 2004-2005 par rapport à ceux de 2003-2004. Les indicateurs de performance ont par conséquent évolué également à la baisse : le ROA s'est replié de 14 points de base, à 0,66 %; le ROE a chuté de 2,33 points de pourcentage, à 12,77 % au 30 septembre 2005. L'assise financière du système a aussi poursuivi sa tendance baissière malgré la croissance de 11,80 % des fonds propres. Le ratio « Avoirs des actionnaires en pourcentage de l'actif » est passé de 5,27 % en 2004 à 5,01 % en septembre 2005 et la couverture des immobilisations par les fonds propres s'est reculée à 96,70 % contre 104,88% au 30 septembre 2004.

En isolant l'«outlier» en question, les bénéfices nets de l'exercice sont en hausse de 11% par rapport à l'année 2004 et le ROE a gagné 30 points de base, ce qui exprime une amélioration de la performance du système bancaire au cours de l'année 2005.

Tableau 6- Indicateurs financiers clés pour l'exercice terminé le 30 septembre, MG

	2005	2004	2003	2002	2001
BILAN					
Actif	65 810,65	55 931,02	50 916,46	35 330,05	30 293,65
Bons BRH	5 527,10	3 543,79	3 818,00	3 151,42	2 777,00
Prêts nets	20,724,02	17 059,24	18 228,32	12 180,52	10 578,8
Dépôts	56 771,15	48 057,16	43 028,99	30 204,52	25 988,32
Avoir des actionnaires	3 296,08	2 947,80	2 730,23	2 045,29	1 756,62
RÉSULTATS					
Revenus nets d'intérêt	2 517,87	2 732,68	2 674,53	1 846,09	1 733,47
Autres revenus	1 790,25	1 400,70	1 458,59	957,67	907,60
Dotations à la Provision pour Créances douteuses	298,51	299,04	184,51	179,42	174,05
Frais d'exploitation	3 489,97	3 303,28	2 866,43	2 230,00	1 965,72
Bénéfice net (perte nette)	308,80	428,81	834,81	321,52	381,27
(en pourcentage)					
STRUCTURE FINANCIÈRE					
Avoir des actionnaires en % de l'actif	5,01	5,27	5,36	5,79	5,80
Dépôts en % de l'actif	86,26	85,92	84,51	85,49	85,79
QUALITÉ DE L'ACTIF	12,38	6,92	5,51	6,51	9,22
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts	49,09	88,94	97,17	84,39	68,25
Provisions pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts	42,19	4,72	0,96	6,39	19,97
Prêts improductifs nets en % de l'actif des actionnaires					
RENTABILITÉ	0,68	0,80	1,94		
Rendement de l'actif (ROA)	12,77	15,10	35,00	0,96	1,26
Rendement de l'actif des actionnaires (ROE)	71,83	55,11	65,65	10,92	23,16
Revenus nets d'intérêts en % des revenus d'intérêt	13,78	19,74	20,79	86,94	54,62
Rendement moyen des prêts	1,88	4,89	3,82	18,15	20,53
Rémunération moyenne des dépôts *	80,54	79,92	69,35	3,25	5,65
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire				79,31	74,43
Produit net bancaire par employé (en milliers de gourdes)	1 153,75	1 208,12	1 263,82	847,54	848,67
Nombre d'employés	3 938,00	3 532,00	3 305,00	3 265,00	3 235,00

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

a) Dépôts moyens de la période, y compris les dépôts à vue.

VI.1.- LE SYSTÈME BANCAIRE

VI.1.1 ÉTABLISSEMENTS ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

ÉTABLISSEMENTS

Depuis les quatre dernières années, le nombre de banques opérant en Haïti n'a pas varié. La composition du réseau bancaire en ce qui a trait aux activités principales et sources de capitaux n'a pas non plus changé. Au nombre de 13, les banques sont ainsi réparties: deux (2) banques commerciales d'État, deux (2) succursales de banques étrangères, et neuf (9) banques commerciales haïtiennes dont deux (2) banques d'Épargne et de Logement.

Tableau 7.- Établissements bancaires²⁴ fonctionnant en Haïti (au 30 septembre 2005)

Bankes commerciales d'État	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
Bankes commerciales à capitaux privés haïtiens	Capital Bank Banque Industrielle et Commerciale d'Haïti (BIC-H) Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Banque de Promotion Commerciale et Industrielle (Promobank) Société Caraïbienne de Banque (Socobank) Société Générale Haïtienne de Banque (Sogobank) Unibank
Succursales de bankes commerciales étrangères	Bank of Nova Scotia (Socobank) CIBank N.A. (CIBAH)
Bankes d'Épargne et de Logement à capitaux privés haïtiens	Société Caraïbienne de Banque d'Épargne et de Logement (Socobal) Société Générale Nationale de Banque d'Épargne et de Logement (Sogobal)

Source: BRH/Direction de la supervision du système bancaire

24. Le décompte de 14 établissements de crédit comprend des banques et les entités financières à caractère de banque d'État ainsi que les banques commerciales privées des pays étrangers, dont les activités principales consistent à recevoir et prêter des fonds à court et à moyen et à effectuer des opérations de crédit à court, à moyen et à long terme selon les possibilités de la BPH.

Le décompte de 2005 prend en compte les succursales étrangères et de logement (SCL) dont ont été retirées celles qui n'ont pas obtenu les autorisations nécessaires à l'exercice d'activités privées et publiques, notamment en matière de crédit à court et à moyen terme ainsi qu'à l'acquisition, à la construction ou à la conservation d'immobilier à usage résidentiel, commercial, industriel ou à caractère spécial.

ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La situation socio-politique difficile qui sévit dans le pays, notamment depuis l'exercice précédent, n'a pas été favorable à l'expansion du réseau bancaire. On a plutôt assisté à la relocalisation de plusieurs succursales. Pour cette année fiscale, une seule demande d'ouverture de succursale a été soumise et autorisée contrairement aux exercices passés. Dans l'ensemble, le nombre de points de services bancaires s'est réduit d'une unité par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 168.

Tableau 8.- Nombre de succursales et agences autorisées
Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

	2005	2004	2003	2002	2001
Succursales et agences autorisées	+1	+6	+11	+15	+12

Tableau 9- Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire

Établissements	2005 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		2004 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		Variation	
	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province
BICH	1	0	1	0	-	-
BNC	8	15	8	15	-	-
BPFI	4	0	4	0	-	-
BUH	5	7	5	7	-	-
Capital Bank	11	3	12	2	-1	+1
Citibank	1	0	1	0	-	-
Promobank	7	2	6	2	+1	-
Scotiabank	4	0	4	0	-	-
Socobank	15	8	15	8	-	-
Socobel	1	0	1	0	-	-
Sogebank	25	10	27	9	-2	+1
Sogebel	3	0	3	0	-	-
Unibank	22	16	22	16	-	-

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

a) Par agence on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétiion-ville, Labouie, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

Au cours de l'exercice, aucune tentative officielle de rapprochement bancaire n'a été enregistrée. Aucune demande d'agrément pour l'octroi de licence de banque n'a été produite, l'étude de celle relative à la banque en formation Fonkoze étant encore en suspens.

VI.2.- STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE

D'une manière générale, la tendance à la concentration du système bancaire observée sur les cinq dernières années s'est poursuivie au cours de l'exercice 2004-2005. Si l'indice Herfindhal-Hirschman fait ressortir une extrême concentration au niveau des dépôts en devises, la part de crédit des trois premiers établissements bancaires a légèrement baissé.

POIDS DES TROIS PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Par rapport à l'exercice 2003-2004, la concentration de l'actif bancaire au niveau des trois premiers établissements bancaires s'est renforcée au cours de l'année fiscale 2005 : elle est passée de 62,60 % à 63,60 %, comme indiquée dans le tableau ci-dessous. La concentration la plus marquée est encore observée au niveau des dépôts en général et particulièrement en ce qui concerne les dépôts en devises : les trois premiers établissements possèdent 71,90 % de ces derniers. En ce qui a trait au portefeuille de crédit brut, la part des trois premiers établissements a diminué de 70 points de base à 60,71% au 30 septembre 2005.

Tableau 10- Poids des principaux établissements bancaires, en pourcentage, au 30 septembre

	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars ÉU
2005 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	63,6	60,71	66,5	71,9
2004 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	62,6	61,4	65,6	70,9
Variation 2005/2004				
Les trois premiers établissements	1,0	-0,7	0,9	1,0

Source : BRF/Direction de la supervision du système bancaire

POIDS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des parts de marché des différentes catégories d'établissement bancaire durant les cinq dernières années. Le poids des sept (7) banques commerciales privées haïtiennes au niveau de l'actif total, des dépôts totaux et des dépôts en dollars ÉU est resté quasiment stable tout en affichant de légères variations allant de +0,2 à +0,7 point de pourcentage. Cependant, au niveau du crédit, ces banques ont vu leur poids reculer de 3,8 points de pourcentage par rapport à l'année 2004.

Les banques d'épargne et de logement ont de leur côté enregistré des pertes de part de marché à tous les niveaux, allant de l'ordre de 1,3 à 2,2 points de pourcentage, sauf au niveau du crédit où leur part a gagné 90 points de base pour s'établir à 5,30 % au 30 septembre 2005, soit la part la plus élevée enregistrée sur les cinq dernières années.

Les parts de marché des banques d'Etat ont augmenté à tous les niveaux, avec la plus forte hausse (+1,9 point de pourcentage) enregistrée au niveau du crédit. Quant aux succursales de banques étrangères, elles ont aussi augmenté leur part de marché, particulièrement au niveau des dépôts en devises qui ont gagné 1,9 point de pourcentage pour atteindre 7,80 % au 30 septembre 2005.

Tableau 11- Poids des différentes catégories d'établissements bancaires, en %, au 30 septembre

Catégories de banques	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2005				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,4	76,8	80,2	84,2
2 Succursales de banques étrangères	7,9	11,2	7,5	7,8
2 Banques d'État	10,9	6,9	9,1	3,9
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,8	5,3	3,2	4,1
2004				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,0	80,4	80,0	84,9
2 Succursales de banques étrangères	7,8	10,2	6,8	5,9
2 Banques d'État	10,2	5,0	8,6	3,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	5,0	4,4	4,6	5,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
2003				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,4	76,7	80,2	84,5
2 Succursales de banques étrangères	8,3	12,5	7,3	7,0
2 Banques d'État	10,4	6,4	8,9	4,5
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,4	3,6	3,9
	100,0	100,0	100,0	100,0
2002				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,1	76,1	77,2	81,7
2 Succursales de banques étrangères	10,1	13,9	9,9	9,4
2 Banques d'État	10,8	5,9	9,4	4,3
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,1	3,5	4,6
	100,0	100,0	100,0	100,0
2001				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,3	74,7	76,8	82,2
2 Succursales de banques étrangères	11,1	15,3	11,0	11,8
2 Banques d'État	10,2	5,9	9,0	2,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,4	4,1	3,2	3,4
	100	100	100	100

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

INDICATEUR DE CONCENTRATION HERFINDHAL-HIRSCHMAN

L'évolution de l'indice de concentration Herfindhal-Hirschman confirme l'accentuation de la concentration du système. Cet indice est particulièrement élevé au niveau des dépôts en dollars américains, soit 2 150,9 au 30 septembre 2005. Dans le cas des dépôts totaux, le degré de concentration est de 1 863,2 alors qu'il était de 1 744,8 à la fin de l'exercice précédent.

Tableau 12.- Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman25 (au 30 septembre)

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts EU
2005	1 780,1	1 801,9	1 863,2	2 150,9
2004	1 627,1	1 477,2	1 764,8	2 027,3
2003	1 603,4	1 414,0	1 727,2	1 940,3
2002	1 485,3	1 391,2	1 630,6	1 763,0
2001	1 416,1	1 308,2	1 487,2	1 738,2

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

Cet indicateur est donné par le carré des parts du marché de chaque banque. L'interprétation de l'indice prend en compte le degré de concentration. En général, pour un marché donné, une valeur inférieure à 1 000 témoigne d'une faible concentration, une valeur comprise entre 1 000 et 1 800 une concentration modérée et une valeur supérieure à 1 800 une forte concentration.

VI.3.- DISTRIBUTION DU CRÉDIT

La part de crédit allouée aux différents secteurs d'activité au cours de l'exercice a connu des variations plus ou moins appréciables uniquement au niveau des quatre premiers secteurs et en terme d'échéance, le poids des prêts à long terme a connu la plus forte variation à la hausse.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

À la fin de l'exercice, plus de 2/3 du crédit bancaire se sont trouvés concentrés au niveau de trois (3) secteurs d'activité : Commerce de gros et de détail, Services et autres, Industries manufacturières. La part de crédit allouée à ces secteurs (70,10 %) a haussé de 60 points de base par rapport à l'exercice 2003-2004. Cette hausse est le résultat des augmentations de 1,3 point de pourcentage enregistrées au niveau du secteur « Services et autres (20,30 %)» et de 2,7 points de pourcentage au niveau du secteur « industrie manufacturière (20,20 %). Ces gains ont plus que compensé la baisse de 3,4 points de pourcentage du poids du crédit au secteur « commerce de Gros et Détail (29,6%) ».

Les prêts accordés aux « Particuliers » et au secteur « Bâtiments et travaux publics » ont vu leur poids relatif passer respectivement de 10,65 % en 2004 à 12,50 % en 2005 (+1,9 point) et de 1,40 % à 2,10 % en 2005 (+0,7 point de pourcentage).

Les parts de crédit allouées aux autres secteurs ont varié à la baisse. La plus forte contraction en terme de part relative (-3,4 points de pourcentage) est enregistrée dans le crédit au secteur « Commerce de Gros et de détail » ; cependant le volume de prêts dont ce secteur a bénéficié a varié à la hausse de 7,14% (+463,5 MG) par rapport à l'exercice précédent.

Après une reprise amorcée (+13,13%, +0,88 MG) en 2004, l'encours de crédit alloué au secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche » a chuté considérablement passant de 7,58 MG à 1,86 MG en 2005 (-71,12%). Son poids est resté négligeable dans le portefeuille total à la fin de l'exercice.

Tableau 13- Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité, en MG et en % (au 30 septembre)

Secteurs d'activité	2005		2004		Variation Point
	Montant ^a	%	Montant ^a	%	
Commerce de Gros et Détail	6 950,41	29,6	6 486,93	33,0	-3,4
Services et autres	4 778,41	20,3	3 732,82	19,0	1,3
Industries manufacturières	4 745,23	20,2	3 449,38	17,5	2,7
Prêts aux particuliers	2 940,48	12,5	2 091,10	10,6	1,9
Immobilier résidentiel et commercial	2 786,16	11,9	2 487,45	12,6	-0,7
Transport, Entrepôt et Communication	498,54	2,1	810,87	4,1	-2,0
Bâtiments et travaux publics	491,0	2,1	269,80	1,4	0,7
Électricité, Gaz et Eau	300,34	1,3	348,58	1,8	-0,5
Agriculture, Sylviculture et Pêche	1,86	0,0	7,58	0,0	0,0
Total	23 492,48	100,0	19 884,71	100,0	

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire
a: Comprend aussi des engagements hors-bilan.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR TRANCHE

Environ 10 % (9 % en 2004) des d'emprunteurs du système bancaire ont bénéficié approximativement les 80 % (contre 68% en 2004) du crédit total au 30 septembre 2005. Ces prêts se trouvent dans la tranche supérieure à 5 000 000 de gourdes. Par contre, 62 % des emprunteurs (60 % en 2004) se trouvent dans la tranche inférieure à 500 000 gourdes et n'ont bénéficié que de 4,09% (6,65 % en 2004) du crédit bancaire au cours de l'exercice 2004-2005. En d'autres termes, la part de l'encours des prêts à la majorité de la population d'emprunteurs (bénéficiant des prêts inférieurs à 500 000 gourdes) s'est contractée de 2,58 points de pourcentage pour se chiffrer à 828,6 MG (contre 780,1 MG en 2004), alors que celle allouée aux emprunteurs dans la tranche de plus de 5 000 000 de gourdes s'est haussée de 12 points de pourcentage pour s'établir à 19,9 milliards de gourdes (contre 8,7 Milliards en 2004).

La tranche de prêts comprise entre 2 500 000 et moins de 5 000 000 gourdes contient le nombre le moins élevé d'emprunteurs (383), soit 5,36 % du total (contre 5 % en 2004) et bénéficie de 6,81% (9,07% en 2004) du crédit total, soit 1,4 milliard de gourdes. Le poids de l'encours des prêts situés dans la tranche de 500 000 à 999 999 gourdes a baissé, passant de 4,89 % à 3,17 % (620,16 MG) et celui dans la tranche de 1 000 000 à 2 499 999 MG s'est contracté de 8,98 % à 6,02 % pour atteindre 1,23 milliard de gourdes en septembre 2005.

Tableau 14.- Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)²⁶
(au 30 septembre)

Tranches de prêts	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs, en %	Encours des prêts, en millions de gourdes	Encours des prêts, en %
2005				
75 000 à 249 999	3 330	48,65	431,76	2,13
250 000 à 499 999	1 101	15,43	395,93	1,96
500 000 à 999 999	861	12,07	618,85	3,18
1 000 000 à 2 499 999	764	10,7	1 228,95	6,05
2 500 000 à 4 999 999	382	5,35	1 367,99	6,84
5 000 000 ou plus	700	9,81	16 700,70	79,83
Total	7 138		20 743,80	100
2004				
75 000 à 249 999	2 780	43	379,67	3,24
250 000 à 499 999	1 123	17	400,44	3,41
500 000 à 999 999	874	14	623,16	4,89
1 000 000 à 2 499 999	784	12	1 215,46	8,98
2 500 000 à 4 999 999	326	5	1 147,97	8,07
5 000 000 ou plus	595	9	8 682, 2	68,13
Total	6 462	100	12 743, 7	100
2003				
75 000 à 249 999	2 541	43	338,0	2
250 000 à 499 999	1 054	18	377,1	2
500 000 à 999 999	810	13	577,8	4
1 000 000 à 2 499 999	698	12	1 110,1	7
2 500 000 à 4 999 999	311	5	1 104,1	7
5 000 000 ou plus	549	9	12 501,3	78
Total	5 863	100	18 008,5	100
2002				
75 000 à 249 999	2 838	46	373,5	3
250 000 à 499 999	1 043	17	370,8	3
500 000 à 999 999	820	14	586,6	5
1 000 000 à 2 499 999	677	11	1 065,1	9
2 500 000 à 4 999 999	298	5	1 035,6	9
5 000 000 ou plus	448	7	8 726,5	72
Total	6 124	100	12 160,0	100
2001				
75 000 à 249 999	3 022	48	397,3	4
250 000 à 499 999	1 033	17	366,4	3
500 000 à 999 999	801	13	570,4	5
1 000 000 à 2 499 999	637	10	986,7	9
2 500 000 à 4 999 999	305	5	1 058,9	10
5 000 000 ou plus	425	7	7 284,5	68
Total	6 223	100	10 654,4	100

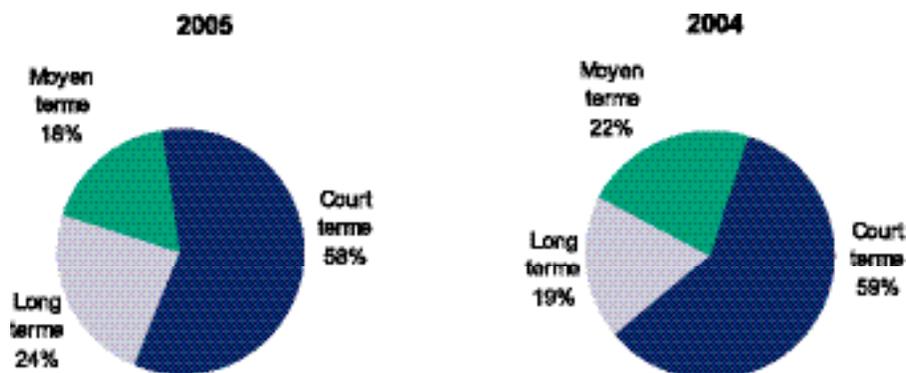
Source : BRB/Direction de la supervision du système bancaire

²⁶ Ce tableau porte sur les prêts dont l'encours global est supérieur à 75 000 gourdes. Il indique le taux de concentration par tranche d'emprunteurs pour la population considérée.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR ÉCHÉANCE¹³

Par rapport à l'exercice 2004, la part des prêts à long terme pour cet exercice a augmenté de 5 points de pourcentage, passant de 19% à 24%. Parallèlement, le poids des prêts à court et à moyen terme a diminué respectivement de 1 et de 4 points de pourcentage pour s'établir à 58 % et 18 % en septembre 2005.

Graphique 25.- Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus (au 30 septembre)



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PRÊTS PAR EMPRUNTEUR

Durant les cinq dernières années, le nombre de prêts octroyé par le système bancaire a augmenté ainsi que la population d'emprunteurs. Au 30 septembre 2005, 23 804 prêts (contre 22 307 en 2004) sont octroyés à 7 138 emprunteurs (contre 6 462 en 2004), soit les chiffres les plus élevés depuis l'année 2001. Toutefois, la distribution des prêts par emprunteur reste quasiment stable. Selon l'indication du ratio nombre de prêts/emprunteur, trois (3) prêts sont en moyenne accordés par emprunteur sur les cinq années passées.

Tableau 15. Répartition du nombre de prêts par emprunteur (au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre des prêts	23 804	22 307	23 067	16 238	17 069
Nombre d'emprunteurs	7 138	6 462	6 969	6 124	6 229
Nombre de prêts par emprunteur	3	3	4	3	3

Source : BRS/Direction de la supervision du système bancaire.

VI.4 PARTS DE MARCHÉ INDIVIDUELLES

En termes d'actif, les sept premières banques ont généralement conforté leur position au cours de l'année 2005, à l'exception de la Socobank, la Promobank et la Capitalbank. En effet, ces dernières ont enregistré des baisses de part de marché respectivement de 2,41 points de pourcentage, 37 et 14 points de base.

Parmi les autres banques, la Sogebel s'est vue ravir la huitième place par la BUH. Les baisses de part de marché se sont globalement situées entre 16 et 95 points de base.

La compétition a été plus exacerbée sur le marché du crédit, conduisant à un nouveau classement des dix premières banques. Si les trois premières ont préservé leur position, la Promobank a laissé la quatrième place à la Citibank et occupe actuellement la cinquième; la sixième est occupée par la Capitalbank et la BNC a gagné la septième, la Sogebel la huitième tandis que la Scotiabank et la BUH se sont contentées respectivement des neuvième et dixième places. Pour les trois dernières, la situation reste inchangée. Les gains de part de marché ont varié entre 217 et 4 points de base et les pertes entre 239 et 31 points de base.

¹³court terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 0 et 12 mois ; moyen terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 13 et 48 mois ; long terme : prêts ayant une échéance initiale supérieure à 48 mois.

Tableau 16- Parts de marché et rang en termes d'Actif total et portefeuille de prêts bruts
(au 30 septembre)

	Actif Total						Prêts Bruts					
	2005		2004		2003		2005		2004		2003	
	Parts de marché (%)	Rang										
Sogebank	27,46	1	26,61	1	25,89	1	23,05	2	20,88	2	22,69	1
Unibank	26,95	2	24,36	2	24,52	2	24,25	1	22,50	1	20,92	2
Socobank	9,21	3	11,62	3	11,19	3	13,41	3	17,99	3	14,58	3
BNC	9,19	4	8,21	4	8,34	4	4,61	7	2,84	10	3,63	10
Promobank	4,92	5	5,29	5	6,34	5	6,38	5	8,77	4	9,05	4
Capital Bank	4,82	6	4,96	6	4,99	6	5,76	6	6,20	5	5,49	6
Citibank	4,82	7	4,45	7	4,70	7	7,33	4	5,68	8	8,11	5
BUH	4,01	8	4,17	9	4,44	8	3,72	10	4,03	8	3,98	8
Sogebel	3,31	9	4,26	8	3,44	10	4,34	8	3,73	9	3,88	9
Scotiabank	3,11	10	3,30	10	3,57	9	3,88	9	4,51	7	4,43	7
BPH	1,68	11	2,01	11	2,06	11	2,25	11	2,21	11	2,73	11
Socabel ^a	0,51	12	0,76	12	0,49	12	1,01	12	0,64	12	0,54	12
BICH	0,01	13	0,02	13	0,02	13	0,01	13	0,01	13	0,01	13
	100		100		100		100		100		100	

Source: BRH/Direction de la supervision du système bancaire

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999; elle a été dissaisie par la BRH en février 2002.

Sur le marché des dépôts, à l'exception de la Capitalbank qui s'est adjugée la cinquième place, aucun changement n'a été observé au niveau du classement. Les trois premières banques ont renforcé leur position tandis que les cinq dernières ont toutes enregistré un recul de la leur. Les gains de part de marché ont varié entre 213 et 84 points de base, les pertes entre 217 et 4 points.

Pour le segment des dépôts en dollars ÉU, la Citibank s'est adjugée la quatrième place. Les autres banques ont gardé leur position de l'exercice 2003-2004. D'une manière générale, les gains de part de marché ont oscillé entre 0,15 et 2,83 points de pourcentage, les pertes entre 0,3 et 2,64 points de pourcentage

Tableau 17- Parts de marché et rang en termes de Dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU
(au 30 septembre)

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars ÉU					
	2005		2004		2003		2005		2004		2003	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	29,24	1	28,30	1	27,45	1	31,04	2	30,89	1	27,47	2
Unibank	27,35	2	25,22	2	25,90	2	31,39	1	28,56	2	28,62	1
Socobank	9,92	3	12,09	3	11,65	3	8,76	3	11,40	3	13,63	3
BNC	7,81	4	7,00	4	6,86	4	3,04	8	2,73	8	2,97	8
Capital Bank	4,86	5	4,92	6	4,79	6	5,40	5	6,07	4	6,85	4
Promobank	4,75	6	5,37	5	6,19	5	5,01	6	5,90	5	4,83	6
Citibank	4,24	7	3,40	7	2,87	8	6,03	4	4,86	6	3,06	7
BUH	4,00	8	4,09	8	4,03	7	2,56	9	2,18	9	2,55	9
Scotiabank	3,24	9	3,41	9	3,60	9	1,77	10	1,80	10	2,16	10
Sogebel	2,85	10	4,12	10	3,77	10	3,67	7	4,09	7	5,57	5
BPH	1,30	11	1,58	11	1,89	11	0,84	11	1,09	11	1,66	11
Socabel ^a	0,41	12	0,48	12	0,46	12	0,30	12	0,54	12	0,45	12
BICH	0,01	13	0,01	13	0,01	13	0,0	13	0,0	13	-	-
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

Source: BRH/Direction de la supervision du système bancaire

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999; elle a été dissaisie par la BRH en février 2002.

VII LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE

VII.1 ACTIVITÉS BANCAIRES

ÉVOLUTION DU BILAN

L'actif du système bancaire a progressé de 17,70 %, passant de 55 931,02 MG au 30 septembre 2004 à 65 810,64 MG au 30 septembre 2005. Cette progression est due :

- d'une part à la hausse des actifs en devises converties qui ont augmenté de 4 045,2 MG, reflétant la combinaison d'un effet-volume et d'un effet-taux de change, les actifs en dollar ÉU ayant crû de 72,26 million de dollars ÉU et le taux de change s'étant déprécié de 17 %.
- d'autre part à la croissance des actifs en gourdes (+7,41% ; 2 408,45 MG).

A l'exception des «Autres Actifs» qui se sont contractés, tous les postes de l'actif ont augmenté ; les croissances les plus importantes ont été enregistrées au niveau des Bons BRH (56 %), des « Autres Placements » (41,80 %), du Portefeuille net (21,50 %) et des Immobilisations (21,30 %).

Tableau 18- Bilan du système bancaire, en millions de gourdes (au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	23 182,99	22 453,87	18 995,18	13 546,8	11 482,8
Bons BRH	5 527,10	3 543,78	3 818,00	3 151,4	2 777,0
Autres placements	10 359,55	7 303,93	7 448,05	3 242,7	2 511,7
Prêts nets	20 724,02	17 059,24	16 228,31	12 180,5	10 576,9
Immobilisations nettes	3 409,02	2 810,29	2 387,73	1 987,4	1 757,4
Autres actifs	2 627,95	2 759,91	2 039,19	1 241,3	1 207,9
Actif total	65 810,64	55 931,02	50 918,48	35 330,0	30 293,7
Dépôts	56 771,14	48 057,16	43 028,99	30 204,5	25 986,3
Obligations à vue	2 923,43	2 881,06	2 904,66	1 618,2	1 396,4
Obligations à terme	1 531,73	1 038,02	1 225,36	742,4	575,2
Autres passifs	1 288,24	1 007,27	1 027,23	719,6	578,0
Passif total	62 514,63	52 983,52	48 188,25	33 284,8	28 537,9
Avoir des actionnaires	3 296,08	2 947,50	2 730,22	2 045,3	1 755,8
Passif et avoir des actionnaires	65 810,64	55 931,02	50 918,48	35 330,0	30 293,7

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Le financement de l'actif par le passif et par l'Avoir des actionnaires a progressé respectivement de 18 % et 11,80 %. La progression du passif est due à celle de 18,10 % des dépôts, de 1,50 % des obligations à vue, de 47,60 % des obligations à terme et de 27,90 % des autres passifs.

Tableau 19- Principaux postes du bilan du système bancaire (variation en pourcentage, au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	3,2	18,2	40,2	18,2	2,4
Bons BRH	56,0	-7,2	21,2	13,5	135,3
Autres placements	41,8	-1,9	130,1	29,1	-16,3
Prêts nets	21,5	5,1	33,4	15,0	-11,0
Immobilisations nettes	21,3	17,7	20,1	13,1	16,8
Autres actifs	-4,8	35,3	64,1	2,8	-9,9
Actif total	17,7	9,8	44,1	16,6	0,6
Dépôts	18,1	11,7	42,5	16,2	3,9
Obligations à vue	1,5	-0,8	79,5	15,9	-20,4
Obligations à terme	47,6	-15,3	64,8	29,1	-49,5
Autres passifs	27,9	-1,9	42,7	24,5	-14,1
Passif total	18,0	10,0	44,8	16,6	-0,1
Avoir des actionnaires	11,8	8,0	33,8	16,5	14,3
Passif et avoir des actionnaires	17,7	9,8	44,1	16,6	0,6

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

L'avoir des actionnaires est passé de 2 947,50 MG à 3 296,08 MG au 30 septembre 2005, soutenu par la croissance de 24,80 % (+280,27 MG) du capital versé et la forte croissance de 513,60 % (+337,12 MG) du Surplus d'Apport qui a absorbé le repli de 16,10 % (-72,56 MG) des Réserves et de 15,10 % (-196,25 MG) des Bénéfices Non Répartis (BNR).

Tableau 20- Composition des postes du bilan du système bancaire
(en %, au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	35,2	40,1	37,3	38,3	37,8
Bons BRH	8,4	6,3	7,5	8,9	9,2
Autres placements	15,7	13,1	14,8	9,2	8,3
Prêts nets	31,5	30,5	31,9	34,4	34,9
Immobilisations nettes	5,2	5,0	4,7	5,6	5,8
Autres actifs	4,0	4,9	4,0	3,5	4,0
Actif total	100	100	100,0	100,0	100,0
Dépôts	86,3	85,9	84,5	85,5	85,8
Obligations à vue	4,4	5,2	5,7	4,6	4,6
Obligations à terme	2,3	1,9	2,4	2,1	1,8
Autres passifs	2,0	1,8	2,0	2,0	1,9
Passif total	95,0	94,7	94,8	94,2	94,2
Avoir des actionnaires	5,0	5,3	5,4	5,8	5,8
Passif et avoir des actionnaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

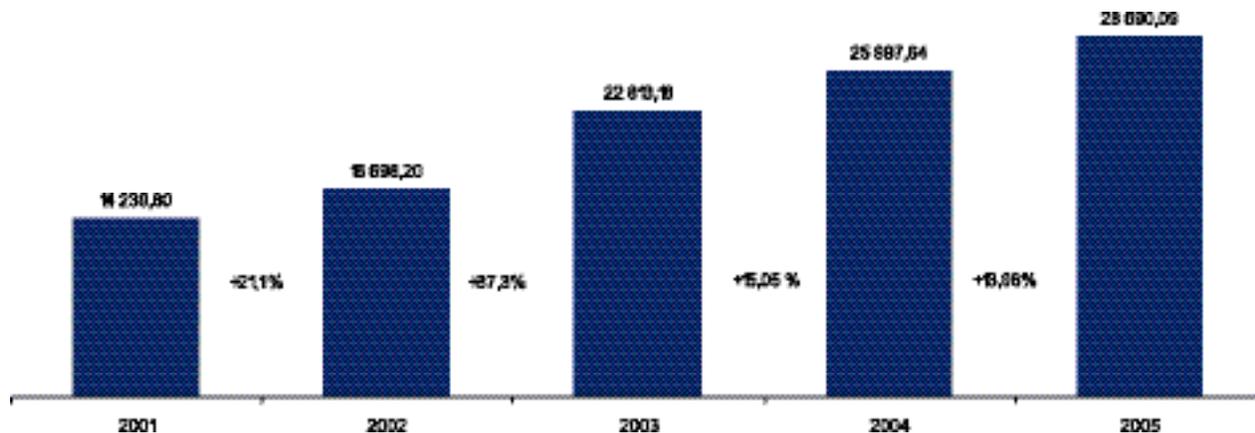
Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, la proportion des disponibilités est revenue à son niveau d'avant 2004 pour représenter 35,20 % de l'actif. Les Bons BRH ont gagné 2,1 points de pourcentage, les Autres Placements en ont gagné 2,6, alors que les Prêts nets et les Immobilisations en ont gagné respectivement 1 et 0,2 point de pourcentage. Par contre, le poids des « Autres Actifs » a reculé de 0,9 point de pourcentage. Cette réallocation a favorisé une augmentation des « Actifs Productifs ». Au niveau de la structure de financement du passif, les dépôts totaux ont gagné 0,4 point de pourcentage comptant pour 86,30 %, les Obligations à terme 0,4 point, les « Autres Passifs » 0,2 point, les deux comptant pour 5,30 % ; par contre les Obligations à vue et l'Avoir des Actionnaires ont perdu respectivement 0,8 et 0,3 point de pourcentage. Le niveau de capitalisation du système bancaire s'est donc détérioré passant de 5,30 % à 5 %.

LIQUIDITÉS

Les liquidités du système bancaire ont crû de 10,36 % (+2 692,45 MG) passant de 25 997,6 MG à 28960,1 MG ; toutefois, le rythme de croissance est moins soutenu que celui de l'année dernière (+13,96%, +3 184.46 MG). Les différentes composantes des liquidités ont évolué de manière contrastée : l'encaisse a augmenté de 13,80 %, les Avoirs à l'Etranger de 115,70 %, les Autres Liquidités de 40,70%, les Bons BRH de 56 % tandis que l'Avoir à la BRH et les Avoirs dans les Banques locales ont décré respectivement de 8,60 % et 18 %.

Graphique 26-Liquidités du système bancaire au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Au 30 septembre 2005, les Disponibilités ont représenté 80,74 % (contre 86,40 % en septembre 2004), du volume des liquidités alors que les Bons BRH ont compté pour 19,26 % (contre 13,60% en septembre 2004). Elles se sont constituées à 13,52 % (+1,27 par rapport au 30 septembre 2004) de l'encaisse, à 63,43% (-8,14 %) des Avoirs à la BRH, à 13,51% (+7,05%) des Avoirs à l'Etranger, à 5,20 % (-1,34 %) des Avoirs dans les banques locales et à 4,34 % (+1,16 %) des Autres liquidités.

Tableau 21- Composition des liquidités du système bancaire
(en MG et en pourcentage, au 30 septembre)

	2005		2004		2003		2002		2001	
	MG	%								
Encaisse	3 131,4	4,9	2 750,7	13,1	2 898,8	13,1	2 198,2	13,2	1 561,8	11,4
Avoirs à la BRH	14 882,4	28,7	18 069,7	50,8	11 595,6	50,8	7 796,4	48,7	7 120,5	50,1
Avoirs à l'étranger	3 130,0	2,6	1 451,1	10,0	2 278,3	10,0	2 022,4	12,1	1 841,0	12,1
Avoirs dans les banques locales	1 204,0	2,6	1 468,0	4,7	1 068,3	4,7	790,9	4,7	320,1	2,1
Autres	1 005,1	1,3	714,2	4,6	1 052,0	4,6	740,8	4,4	618,4	4,4
Disponibilités	23 163,0	85,2	22 453,8	83,2	16 895,2	83,2	13 546,8	81,1	11 462,8	80,1
Bons BRH	5 527,1	6,3	3 543,8	16,7	3 819,0	16,7	3 151,4	18,9	2 777,0	19,1
Liquidités	28 690,1	100,0	25 997,6	100,0	22 813,2	100,0	16 698,2	100,0	14 239,8	100,0

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, les liquidités du système bancaire ont représenté 43,59 % de l'actif (-2,89 points de pourcentage par rapport au 30 septembre 2004). Cette évolution reflète la croissance plus soutenue de l'actif que celle des liquidités, les bons BRH ayant crû de 56 %, les disponibilités de 3,20 %.

Tableau 22- Liquidités du système bancaire
(en pourcentage de l'actif total, au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	43,6	40,3	37,8	38,3	37,8
Bons BRH	11,6	16,3	7,8	8,8	11,2
Liquidités	43,6	48,8	44,8	47,2	43,0

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, le solde des opérations interbancaires se chiffre à 169,2 MG, soit une hausse de 50,60 % par rapport à celui de l'exercice passé (21,50 MG). La moyenne des opérations de fin de mois s'est élevée à 160,7 MG affichant ainsi une baisse de 44,90 % par rapport à celle de l'année 2004 (291MG).

OPÉRATIONS INTERBANCAIRES

Tableau 23- Position nette interbancaire du systèmea
(en millions de gourdes et en pourcentage)

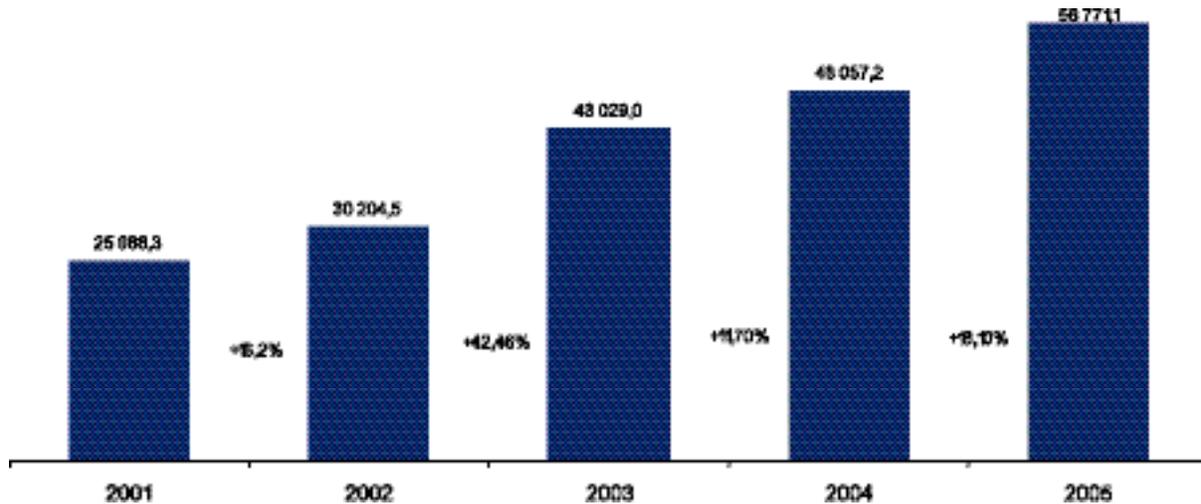
	Au 30/9/05	au 30/9/04	2005/2004	Moyenne mensuelle 2005	Moyenne mensuelle 2004	2005/2004
Prêts / Emprunts	169,22	21,50	50,60 %	160,70	291,00	-44,9 %

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE DÉPÔTS

Par rapport à l'année dernière, le rythme de croissance des dépôts totaux a augmenté, passant de 11,70% en 2004 à 18,10 % en 2005. Les dépôts en gourdes ont crû de 17,41 % et les dépôts en devises converties de 31,80 %. Cette croissance des dépôts en devises converties s'explique tant par la dépréciation de la monnaie nationale (17 %) que par la progression des dépôts en dollars ÉU captés par le système (+12,76 %, +79,02 millions de dollars ÉU).

**Graphique 27.-Croissance des dépôts du système bancaire au 30 septembre
(en millions de gourdes)**



A l'exception des dépôts à terme, les différentes catégories de dépôt ont connu une croissance plus importante en 2005 qu'en 2004. En effet, les dépôts à vue ont crû de 28,40 %, les dépôts d'épargne de 23,80 % contre respectivement 17,40 % et 6,90 % en 2004 ; les dépôts à terme n'ont crû que de 3,80 %. Cette évolution des dépôts a conduit à une structure de financement de l'actif supporté à 86,30 % par les dépôts contre 85,90 % en 2004, l'actif du système bancaire ayant augmenté à un rythme moins que proportionnel à celui des dépôts.

Tableau 24.-Variation en pourcentage des dépôts du système

Catégorie	2005	2004	2003	2002	2001
Dépôts à vue	28,4%	17,4%	33,0%	35,8%	4,2%
Dépôts d'épargne	23,8%	6,9%	41,0%	20,2%	1,6%
Dépôts à terme	3,8%	13,0%	81,5%	-0,2%	6,3%
Dépôts totaux	18,1%	11,7%	42,8%	13,2%	9,9%

Source: BPH/Direction de la Supervision du système bancaire

Du total des dépôts, les dépôts d'épargne comptant pour 40 % ont renforcé leur prépondérance (+ 2 points de pourcentage), les dépôts à vue ont gagné 2 points de pourcentage et représentent 29 %, les dépôts à terme 30 %. Aussi, le poids des dépôts à terme est-il à son plus bas niveau depuis les cinq dernières.

Tableau 25.-Composition des dépôts du système bancaire (en MG et en pourcentage, au 30 septembre)

Catégorie	2005		2004		2003		2002		2001	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Dépôts à vue	16 697,37	29%	13 002,48	27%	11 073,1	26 %	6 268,7	27 %	6 087,0	23 %
Dépôts d'épargne	22 799,13	41%	18 417,05	36%	17 234,8	40 %	12 219,2	41 %	10 168,7	39 %
Dépôts à terme	17 274,64	30%	16 637,63	35%	14 721,0	34 %	9 716,6	32 %	9 732,6	36 %
Total	56 771,15	100%	48 057,16	100%	43 029,0	100%	30 204,5	100%	25 989,3	100%

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

A la fin de septembre 2005, les dépôts en devises converties comptent pour 52,95 % contre 47,46 % des dépôts totaux en 2004 (+5,49 points pourcentage), le poids des différentes catégories de dépôts en devises converties a suivi cette même tendance haussière: les dépôts à vue, d'épargne et à terme en devises converties représentent respectivement 55,13 %, 44,43 % et 62,08 % de l'encours total contre 51,07 %, 41,47 % et 51,27 % l'année dernière.

Tableau 26- Évolution des dépôts en dollars ÉU du système MG, au 30 septembre

Catégorie	2005				2004			
	Dépôts Dollars EU	Dépôts dollars EU convertis ^{a)}	Dépôts Totaux	Dépôts Dollars Convertis/ Dépôts totaux	Dépôts dollars EU	Dépôts Dollars EU Convertis	Dépôts totaux	Dépôts Dollars Convertis/ dépôts totaux
Dépôts à vue	213,87	8 205,79	18 897,37	55,13%	160,32	6 636,84	13 002,48	51,07%
Dépôts d'épargne	235,34	10 130,03	22 799,13	44,43%	207,39	7 636,74	18 417,05	41,47%
Dépôts à terme	349,13	10 723,57	17 274,64	62,08%	251,83	8 529,39	16 637,83	51,27%
	819,34	30 069,41	56 771,14	47,46%	619,34	22 806,98	48 057,16	47,46%

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

a) Taux de conversion : 43,0426 et 42,0263 gourdes aux 30 septembre 2005 et 2004 respectivement.

Si le rythme de croissance du volume des dépôts s'est accéléré passant de 11,70% en 2004 à 18,10% en 2005, celui du nombre de comptes de dépôts s'est légèrement ralenti de 1,79 point de pourcentage pour tomber à 17,25 % au 30 septembre 2005, ce qui fait que le système totalise 1,36 million comptes de dépôts à la fin de l'exercice contre 1,16 million l'année antérieure.

Par ailleurs, le ratio déposants/population adulte a gardé une certaine stabilité dans ses variations annuelles (+2 points de pourcentage par année), particulièrement à partir de 2003: chaque année, 2 % de la population adulte s'ajoutent au nombre des déposants du système bancaire.

Tableau 27.-Évolution du nombre de comptes de dépôts et de déposants en pourcentage de la population adulte (au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre de comptes de dépôts	1 360 749	1 160 552	974 941	808 943	750 773
Nombre de déposants	680 374	580 276	487 470	404 471	375 388
Variations nombre de comptes de dépôts	17,25%	19,04%	20,52%	7,75%	-
Dépôts/population adulte	18%	14%	10%	9%	-

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

EMPLOIS DU SYSTÈME ET ÉVOLUTION DES ACTIFS PRODUCTIFS ÉVOLUTION DES ACTIFS PRODUCTIFS

La tendance à la baisse de l'activité d'intermédiation s'est poursuivie au cours de l'exercice 2004-2005 avec un recul de 100 points de base de la part des prêts nets dans l'actif global qui se situe actuellement à 31,50 %. Cette évolution baissière est encore plus notable en considérant la proportion des prêts nets dans les actifs productifs qui est passée de 56,91% à 50,61% tandis que les actifs productifs ont vu leur poids dans l'actif augmenter de 5,1 points de pourcentage.

Tableau 28 -Evolution de la qualité des actifs au niveau du système bancaire

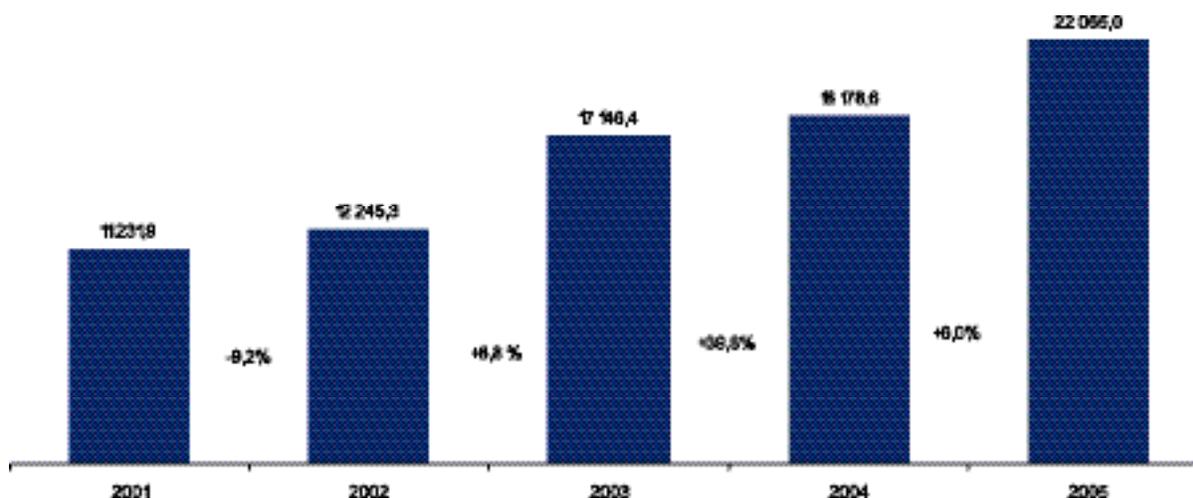
En pourcentage	2004	2004	2004	2004	2004
Actif Productif (%)	82,22%	87,42%	82,38%	82,47%	81,73%
Prêt net % d'actif	31,60%	32,50%	33,89%	36,43%	37,13%
Prêt net % d'actif productif	38,61%	38,21%	41,28%	44,31%	45,19%

Source: BRH/Moniteur de la Supervision du système bancaire

EMPLOIS DU SYSTÈME

En 2005, le portefeuille de crédit brut a connu une croissance de 21,40 % passant de 18 178,6 MG en septembre 2004 à 22 065 MG en septembre 2005. Cette progression a favorisé une augmentation du portefeuille net de 21,50 %, portant l'encours total à 20 724,02 MG. Les prêts nets en devises converties en gourdes ont crû de 25,98 %. Cette croissance résulte de l'effet combiné de la dépréciation de la monnaie nationale et de l'augmentation des prêts nets en dollars ÉU qui sont passés de 264,9 millions de dollars ÉU (MÉU) à 285,5 millions. Les prêts en gourdes ont enregistré une hausse de 15,48 %, portant leur encours à 8 436,7 MG.

Graphique 28.-Portefeuille de prêts bruts du système bancaire au 30 septembre (en millions de gourdes)



OPÉRATIONS SUR TITRES

Les opérations sur titres désignent les transactions du système bancaire relatives aux bons BRH et aux placements.

BONS BRH

L'encours des Bons BRH a connu une hausse de 58,38% en glissement annuel, passant de 3 545 MG en septembre 2004 à 5 527,1 MG au 30 septembre 2005. L'encours total détenu au niveau du système bancaire a atteint son plus haut niveau depuis la création de cet instrument en novembre 1996.

AUTRES PLACEMENTS

Les «Autres placements » ont crû de 41,80 % au cours de l'exercice 2004-2005 et ont atteint 10 359,6 MG au 30 septembre 2005. Cette hausse résulte de la dépréciation du taux de change et de la croissance des « Autres placements en dollars ÉU » (+22,80 % ; 35,9 millions de dollars ÉU) qui, libellés en gourdes, représentent les 80,34 % de l'encours total contre 79,40 % l'année dernière.

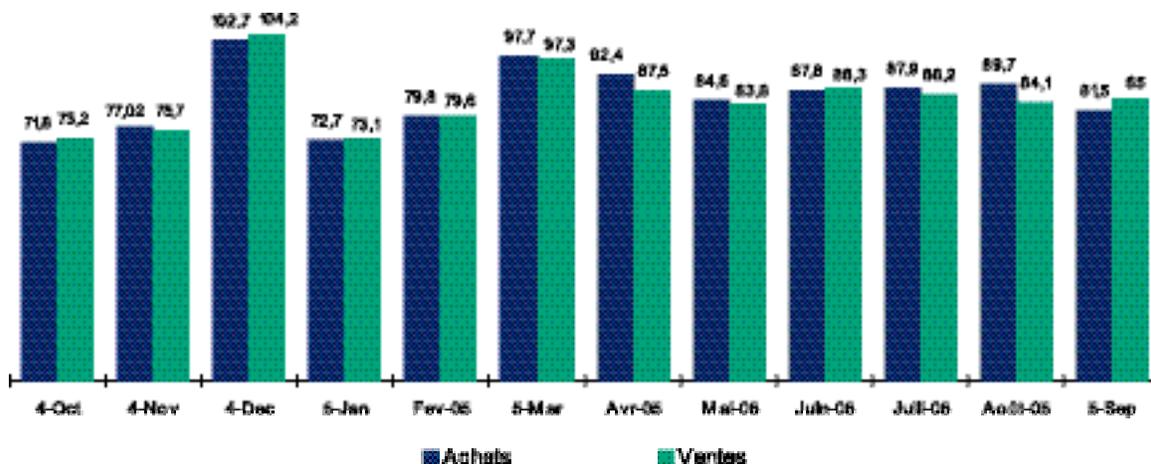
OPÉRATIONS DE CHANGE

Les établissements bancaires interviennent sur le marché des changes tant pour satisfaire les besoins de leurs clients que pour effectuer des transactions pour leur propre compte.

TRANSACTIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Le volume des transactions de change au cours de l'exercice a évolué à la hausse par rapport à celui de l'exercice passé. En effet, 1 027,2 millions de dollars ÉU ont été achetés contre 1 018,5 millions de dollars vendus, alors qu'en 2004 les valeurs correspondantes ont été respectivement de 919,9 millions et de 923,7 millions de dollars ÉU. Par ailleurs, le plus important volume de transactions en termes d'achat et de vente a été enregistré au cours du mois de décembre 2004, pour respectivement 102,8 et de 104,2 millions de dollars ÉU.

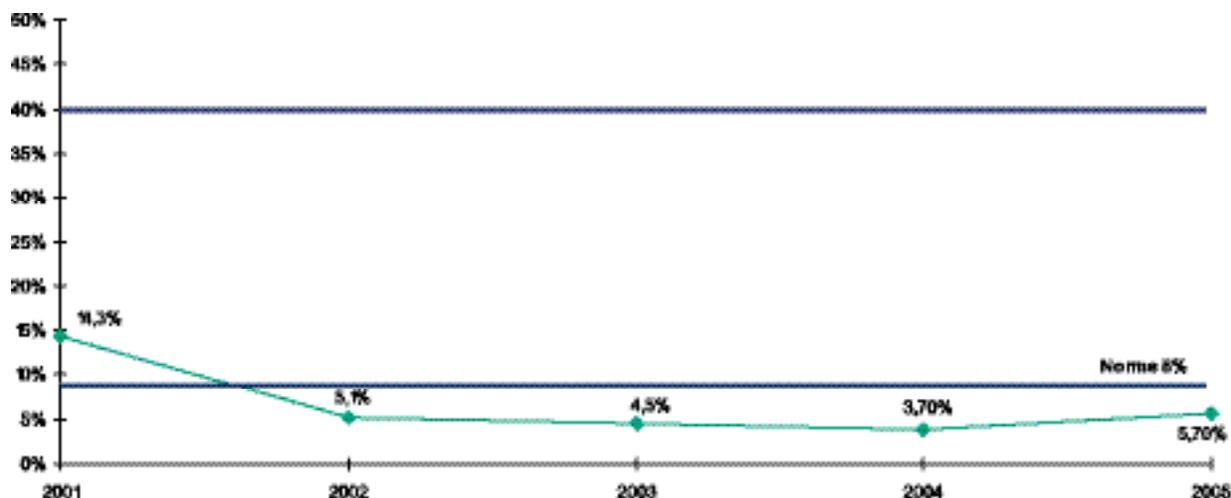
Graphique 29 - Volume des achats et des ventes de dollars ÉU (en millions de dollars ÉU)



TRANSACTIONS DES BANQUES POUR LEUR PROPRE COMPTE

La tendance baissière de la position de change du système bancaire, amorcée depuis que la BRH a ramené à 8 % le rapport de la position nette de change sur l'avoir des actionnaires au début du mois de décembre 2001, s'est légèrement estompée au cours de l'exercice. La position nette de change s'est établie à 5,65% de l'avoir des actionnaires au 30 septembre 2005 contre 3,65% l'année dernière.

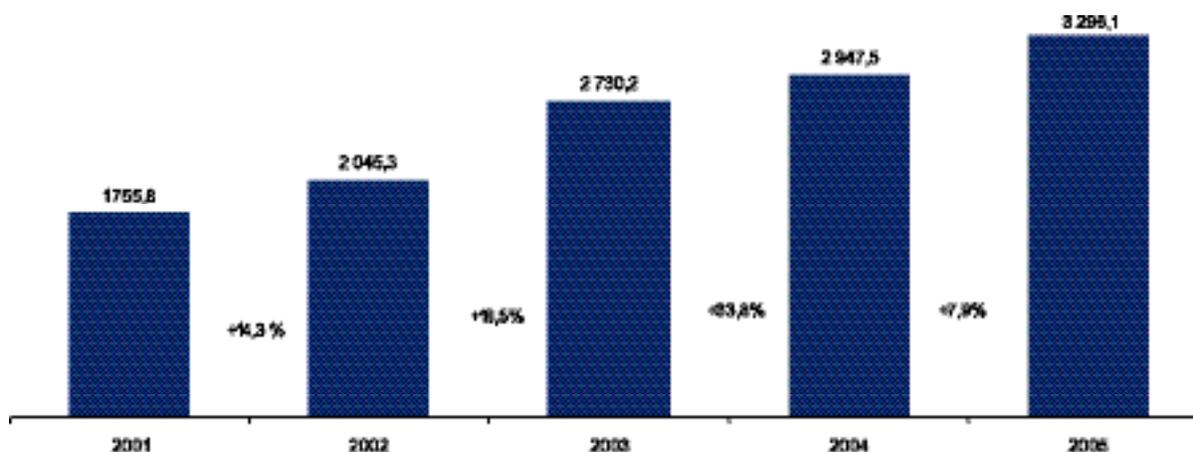
Graphique 30 - Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres (au 30 septembre)



VII.2 STRUCTURE FINANCIÈRE ET QUALITÉ DE L'ACTIF ASSISE FINANCIÈRE ET FONDS PROPRES

Les fonds propres du système bancaire ont enregistré, au cours de l'exercice 2004-2005, une croissance de 11,80% (+348,6 MG) en raison de l'évolution contrastée de ses différentes composantes. En effet, si le Capital versé s'est accru de 24,85% (+280,3 MG), le Surplus d'Apport de 513,59% (+337,1 MG), les Réserves et les BNR se sont contractés de leur côté, respectivement de 16,12 % (-72,6 MG) et de 15,05% (-196,3 MG). L'assise financière du système bancaire s'est détériorée, passant de 5,27% à 5,01% au 30 septembre 2005.

Graphique 31.-Évolution des fonds propres du système bancaire, au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Au 30 septembre 2005, le système bancaire est resté conforme aux prescrits de la circulaire 88 relative à la suffisance des fonds propres, tant en ce qui concerne le ratio « actif sur fonds propres » que le ratio « fonds propres sur actif à risque ». En effet, l'actif a représenté environ 18,2 fois les fonds propres réglementaires pour un maximum de 20 fois et 13,69 % des actifs à risque pour un minimum de 12%.

Cependant, les banques à capitaux privés haïtiens ne satisfont pas la norme sur le niveau d'actif admissible, le ratio fonds propres sur actif à risque étant de 11,91%. Cette situation est due à la présence d'une banque en particulier dont le poids est significatif au niveau de cette catégorie d'établissement bancaire.

Tableau 29.-Respect des normes de suffisance de fonds propres (au 30 septembre)

Catégories d'établissement	Actif / fonds propres ^a		Fonds propres / actif à risque ^b	
	Limite réglementaire		Limite réglementaire	
	2005	2004	2005	2004
	Max: 20 fois		Min: 12 %	
Banques à capitaux privés haïtiens (9 banques)	19,91	16,98	11,91	14,41
Banques commerciales d'État (2 banques)	12,62	15,73	28,46	34,54
Succursales de banques étrangères (2 banques)	13,15	12,78	22,06	23,12
Système	18,17	16,37	13,69	16,09

Source : BIFM/Direction de la Supervision du Système bancaire

a: Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu de l'importance de l'actif et de la croissance de celui-ci.

b: Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et de hors bilan.

La réforme du ratio de Cooke (un enjeu de taille)

Depuis le début des travaux de Bâle 2 en 1998, la Banque des règlements internationaux ne cesse de sensibiliser l'ensemble des superviseurs des pays de la planète à l'importance de passer au ratio McDonough. Une approche complète en terme de prise en compte des risques propres au métier bancaire, offrant une certaine flexibilité aux institutions en raison de l'utilisation de méthodes adaptées à leur profil, requérant des méthodes de supervision éprouvées et des contrôleurs bancaires maîtrisant les techniques modernes de supervision ayant des compétences diversifiées.

A l'heure actuelle, seuls quelques grands groupes bancaires des pays G10 et les banques des pays de l'Union Européenne sont tenus d'appliquer le Nouvel Accord de Capital. D'ailleurs, en raison de la complexité des modes de calculs de certaines méthodes, seules la méthode standard (notation externe) et la méthode IRF (Internal Rating Foundation) seront admises. Quant à la plus complexe, la méthode avancée, elle sera utilisée plus tard. S'agissant des banques de taille moyenne, l'application de Bâle II est optionnelle tandis que pour les petites, le Nouvel Accord n'est pas applicable.

Pour les pays émergents, l'approche prônée est la suivante:

1. s'assurer que les exigences de Bâle I ont été pleinement respectées;
2. s'assurer que les dispositions légales permettent l'application d'une telle norme;
3. sensibiliser les institutions à mettre en place des bases de données sur les dossiers des clients en prélude à Bâle II;
4. faire une évaluation adéquate des besoins en ressources toute nature confondue;
5. fixer une date réaliste de mise en application en fonction de la situation du pays et non de la date limite fixée par B.I.S.

Quelques dates importantes:

- Juillet 1988	: publication de Bâle I
- Fin 1992	: mise en application de Bâle I
- 2 ^e semestre 1998	: démarrage des travaux de Bâle 2
- Juin 1999	: publication du premier document consultatif (CP1)
- Janvier 2001	: publication du second document consultatif (CP2)
- 2 ^e semestre 2001	: analyse des commentaires (plus de 250)
- Oct. 2002	: lancement d'une 3 ^e étude d'impact (QIS3)
- Avril 2003	: publication du troisième document consultatif (CP3)
- Mai 2003	: résultats de la 3 ^e étude d'impact (QIS3)
- Août 2003	: publication des commentaires relatifs au 3 ^e document consultatif
- 2 ^e semestre 2004	: publication de l'accord final
- Fin 2006	: mise en application de Bâle II par les pays membres

Pour en savoir plus consultez le site suivant: <http://www.bis.org/bcis/index.htm>

QUALITÉ DE L'ACTIF

Les prêts improductifs sont passés de 1258,5 MG en 2004 à 2731,7 MG en 2005, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis les cinq dernières années. Compte tenu de la croissance moins importante du portefeuille brut, ils ont entraîné une forte détérioration du ratio d'improductifs qui a gagné 5,46 points de pourcentage pour atteindre 12,38 %. Cette forte détérioration est imputable à la présence d'un « outlier ». Sans ce dernier, le ratio d'improductif est de 6,21 %, ce qui représente une amélioration de 1,22 point de pourcentage par rapport à 2004.

Tableau 30.- Prêts improductifs du système bancaire au 30 septembre
(en MG et en pourcentage)

	2005	Var.	2004	Var.	2003	Var.	2002	var.	2001	Var.
Prêts improductifs bruts	2 731,68	39,3%	1 258,5	33,2 %	944,9	12,8 %	837,7	-19,4%	1 039,1	17,7%
Prêts bruts totaux	22 065,01	8,2%	18 178,8	6,0%	17 146,4	33,2 %	12 867,5	14,2%	11 285,3	38,1%
Taux d'improductifs	12,38%		6,9%		5,5%		6,5%		9,2 %	

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Le taux d'improductif, établi, sur la base des prêts classifiés faibles, douteux et pertes s'est également dégradé pour tous les types de prêts, les prêts commerciaux étant les plus touchés. En effet, le taux d'improductif est de 18,87% pour les prêts commerciaux contre 12,40% l'année dernière, de 8,97% contre 5,57% pour les prêts à la consommation, et de 13,50% contre 10,19% pour les prêts au logement. Les improductifs par type de prêt exprimés en pourcentage des prêts totaux représentent respectivement 14,65 % pour les prêts commerciaux, 1,30% pour les prêts à la consommation et 1,05% pour les prêts au logement.

Tableau 31.- Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système au 30 septembre 2005

	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	8,97%	13,50%	18,87%
Taux d'improductifs (en % des prêts totaux du système)	1,30%	1,05%	14,65%

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Les provisions pour créances douteuses ont crû de 19,80 % et s'établissent à 1 341 MG au 30 septembre 2005. Cependant, à cause de la forte hausse des improductifs, le ratio de couverture a perdu 46,7 points de pourcentage pour atteindre 49,09 %.

Tableau 32.- Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses
(au 30 septembre en MG)

	2005	Var.	2004	Var.	2003	Var.	2002	Var.	2001	Var.
Provisions pour créances douteuses	1 341	8,9%	1 118,3	21,9 %	918,1	29,9%	706,9	2,7%	688,4	31,1%
Prêts improductifs bruts	2 732	39,3%	1 585,5	33,2 %	944,9	12,8%	837,7	19,4 %	1039	23,8%
Taux de couverture	42,19%		68,9%		97,2 %		84,4 %		66,3 %	

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Les prêts improductifs nets représentent 42,19 % de l'avoir des actionnaires du système bancaire. Ils ont été pratiquement multipliés par neuf en raison de la forte croissance des prêts improductifs, de l'insuffisance des provisions pour créances douteuses additionnelles constituées, et ce, en dépit de la progression enregistrée au niveau de l'avoir des actionnaires. L'exposition des fonds propres du système bancaire au risque de crédit a été multipliée par neuf. Il faut remonter à 1998 pour retrouver un niveau d'exposition de l'ordre de 30,26%. Cependant, en tenant compte de l'«outlier» actuellement en restructuration, le niveau d'exposition des fonds propres (0,50%) du système est très négligeable.

**Tableau 33.- Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres
(au 30 septembre, en MG)**

	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts improductifs bruts	2 731,85	1 256,5	944,9	837,7	1 059,1
moins : provisions pour créances douteuses	1 340,89	1 111,3	911,1	701,9	898,4
Prêts improductifs nets	1 390,97	139,2	28,8	135,8	350,7
Fonds Propres Comptables	3 296,08	2 067,5	2 730,2	2 065,3	1 755,8
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	42,2 %	6,7 %	0,96 %	6,39 %	20,0 %

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, les prêts accordés par les institutions bancaires à leurs apparentés représentent 15,57 % de l'encours total de crédit contre 7,87 % au 30 septembre 2004. A l'exception de l'encours des banques commerciales privées dont le poids a augmenté considérablement par rapport à l'année dernière (20,05% contre 17,80% un an plus tôt), le poids des crédits aux apparentés octroyés par les autres types de banques a généralement baissé de manière substantielle (1,52 % pour les banques commerciales d'Etat contre 3,17 % précédemment, 1,99 % pour les banques d'épargne et de logement contre 3,02 % au cours de l'exercice antérieur et 0,06% pour les Succursales de Banques Etrangères contre 0,03% l'année passée).

Tableau 34.- Importance des prêts accordés aux apparentés (au 30 septembre 2005)

	Banques commerciales d'Etat	Banques commerciales privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système bancaire
Prêts aux apparentés (MG)	22,98	3 396,50	23,43	1,41	3 436,33
Portefeuille de crédit (MG)	1 512,88	16 888,68	1 180,41	2 473,03	18 178,6
En % du portefeuille de crédit	1,52	20,05	1,99	0,06	15,57

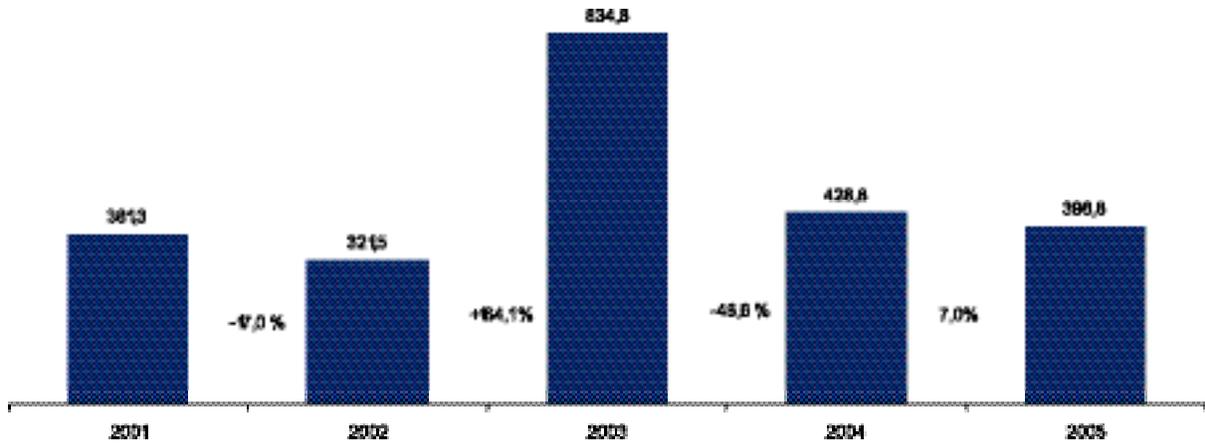
Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

D'une manière générale, les différentes dégradations enregistrées au niveau de la qualité de l'actif sont imputables à la présence de «l'outlier » déjà mentionné, faisant l'objet de nombreuses mesures de redressements.

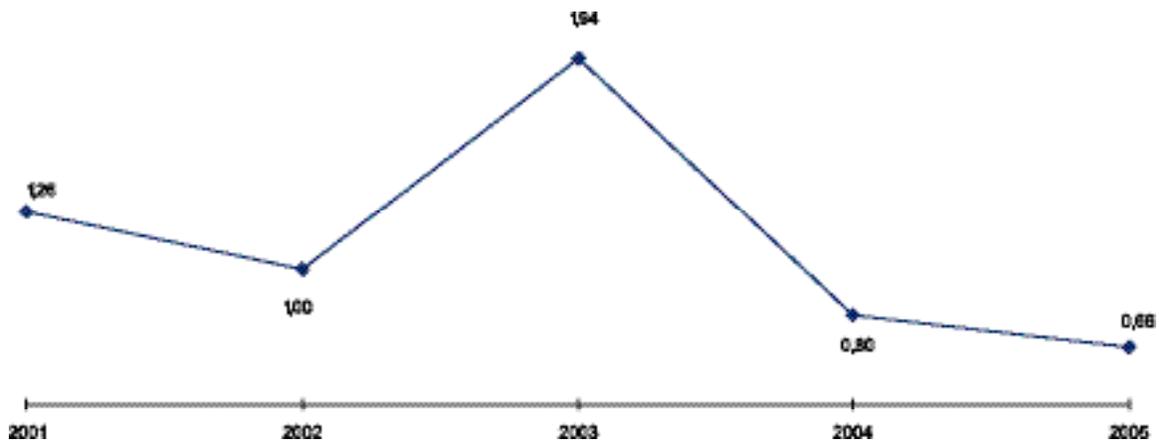
VII.3 RÉSULTATS

Le fléchissement du bénéfice net du système bancaire observé en 2003-2004 (-48,60 %) s'est poursuivi au cours de l'exercice 2005. Les bénéfices dégagés par l'industrie bancaire ont en effet diminué de 7 %, passant de 428 806,3 MG à 398 797,9 MG. Cette contraction est due, entre autres, à l'augmentation de 5 % des dépenses d'exploitation (+166,7 MG) et à la hausse 37,80% des impôts sur le revenu (+38,61 MG).

Graphique 32. Évolution du bénéfice net pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en millions de gourdes)

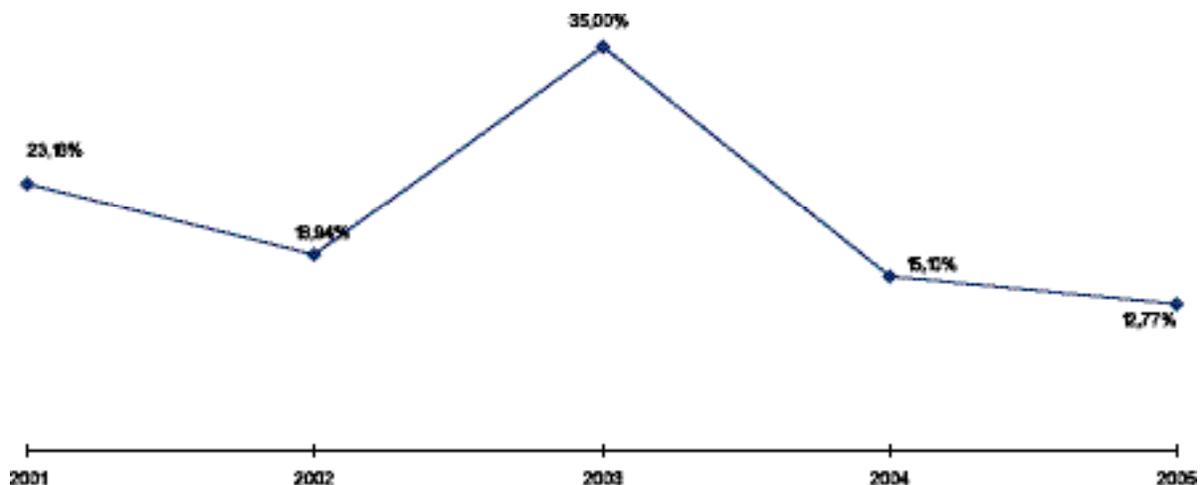


Graphique 33- Rendement de l'actif (ROA) pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Parallèlement, les indices de rentabilité ont suivi la même tendance à la baisse. Le rendement de l'actif (ROA) et celui de l'avoire des actionnaires (ROE) ont atteint leur niveau le plus bas au cours des cinq dernières années, passant respectivement de 0,80 % à 0,66% et de 15,10% à 12,77 %.

Graphique 34.- Rendement de l'avoire des actionnaires (ROE) pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Revenus nets d'intérêt

Les Revenus nets d'intérêt du système bancaire ont connu, au cours de l'exercice 2004-2005, une diminution de 7,90 % (-214,8 MG), par rapport à l'exercice précédent, en dépit de la forte contraction des Dépenses d'intérêt (-55,60 %) pour la même période. La diminution des Revenus nets d'intérêt est attribuable principalement à la baisse significative (-29,30 %) des Revenus d'intérêt qui se sont chiffrés à 3 505,2 MG contre 4 958,2 MG en 2003-2004. La plus forte diminution en termes relatifs, a été enregistrée au niveau des intérêts sur les Bons BRH (-66,70 %), soit -708,8 MG, suivie des revenus d'intérêt sur prêts (-20,40 %). Le ratio revenus nets d'intérêt en pourcentage des revenus d'intérêt a donc gagné 16,7 points de base pour s'établir à 71,80 %. La marge nette d'intérêt ne représente que 58,55 % du Produit net bancaire.

Tableau 35.-Revenus nets d'intérêt en MG, pour l'exercice terminé au 30 septembre

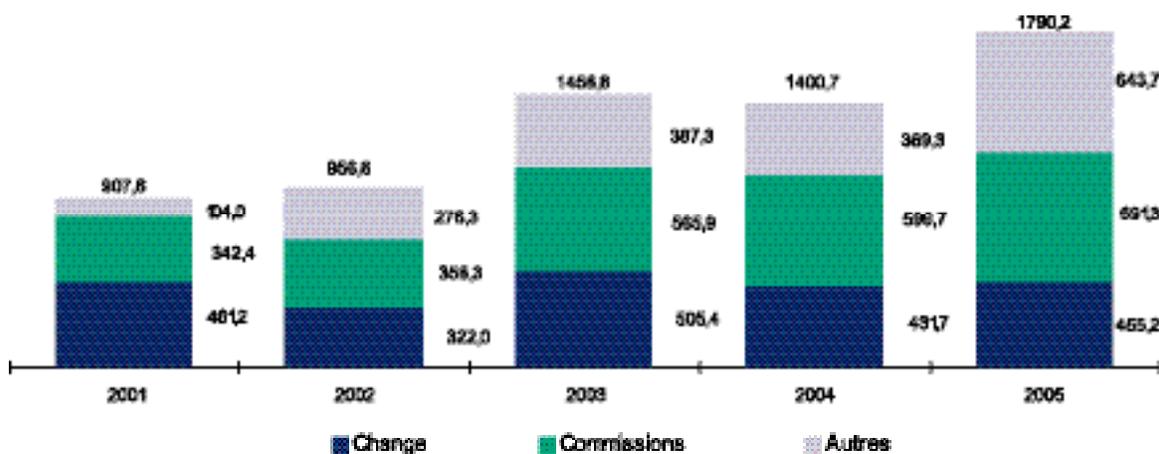
	2005	2004	2003	2002	2001
Revenus d'intérêt					
Prêts	2 773,3	3 486,2	3 120,7	2 187,8	2 431,0
Intérêts sur bons BRH	353,4	1 062,5	602,5	401,8	420,9
Autres	378,5	409,6	350,6	166,6	322,1
	3 505,2	4 958,2	4 073,8	2 756,2	3 173,9
Dépenses d'intérêt	987,3	2 225,5	1 389,2	908,2	1 440,5
Revenus nets d'intérêt	2 517,9	2 732,7	2 674,5	1 847,0	1 733,5
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	71,8 %	55,1 %	66,0 %	67,0 %	54,6 %

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

AUTRES REVENUS

Les Autres revenus se chiffrent à 1 790,2 MG, pour l'exercice 2004-2005, contre 1 400,7 MG l'exercice précédent, soit une augmentation de 27,8 %. Ils représentent 41,56 % du produit net bancaire. Les rubriques entrant dans la composition des Autres Revenus sont ainsi réparties : commissions (691,3 MG; 38,62 %), gains sur change (455,2 MG; 25,43 %) et des autres revenus exceptionnels (643,7 MG; 35,96 %).

Graphique 35.-Évolution des autres revenus pour l'exercice terminé au 30 septembre (en millions de gourdes)



PRODUIT NET BANCAIRE ET PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

La marge bénéficiaire brute dégagée par les établissements bancaires sur l'ensemble de leurs activités pour l'exercice 2005 s'est élevée à 4 308,1 MG contre 4 133,4 MG l'exercice antérieur, soit une augmentation de 4,20 %. Cette variation positive du produit net bancaire est due à la hausse de 27,80 % des Autres revenus alors que les résultats nets provenant de l'intermédiation bancaire ont connu une baisse significative de 7,90 %.

En dépit de la forte augmentation du portefeuille de crédit improductif qui est passé de 1 350, 4 MG en septembre 2004 à 2 731,7 MG en septembre 2005, la dotation à la provision pour créances douteuses est demeurée relativement stable (-0,20 %) et s'est établie à 298,5 MG.

Tableau 36.-Produit net bancaire, MG et en % au 30 septembre

	2005		2004		2003		2002		2001	
	MG	%								
Revenus nets d'intérêt	2 517,8	58,55	2 732,8	88,1 %	2 874,5	84,7 %	1 845,5	85,9 %	1 733,1	85,8 %
Autres revenus	1 790,2	41,5	1 400,7	33,9 %	1 458,6	35,3 %	958,6	34,1 %	907,8	34,4 %
Produit net bancaire	4 308,1	100 %	4 133,3	100 %	4 133,1	100 %	2 803,8	100 %	2 841,0	100,0 %
Dotation à la Provision pour créances douteuses	298,5		298,0		184,5		178,3		174,1	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	4 009,6		3 834,3		3 948,6		2 624,3		2 467,0	

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation de l'industrie bancaire ont crû à un rythme moins soutenu (5,04 %) par rapport à l'exercice antérieur (15,24 %). Elles se sont élevées à 3 469,9 MG en 2004-2005 contre 3 303,3 MG en 2003-2004 et 2 866,4 MG en 2002-2003. Le système a dépensé 80,5 centimes en 2005 pour chaque gourde de revenus générés contre 79,9 centimes en 2004. En dehors des frais d'amortissement qui ont gagné 6,7 points de base, les salaires et avantages sociaux, les frais de locaux et les autres dépenses d'exploitation ont perdu respectivement 7,3 points de base, 11,5 et 15,1 points de base. Les dépenses d'exploitation sont couvertes en 2005 à 72,50 % par les revenus nets d'intermédiation du système bancaire contre 82,70 % en 2004.

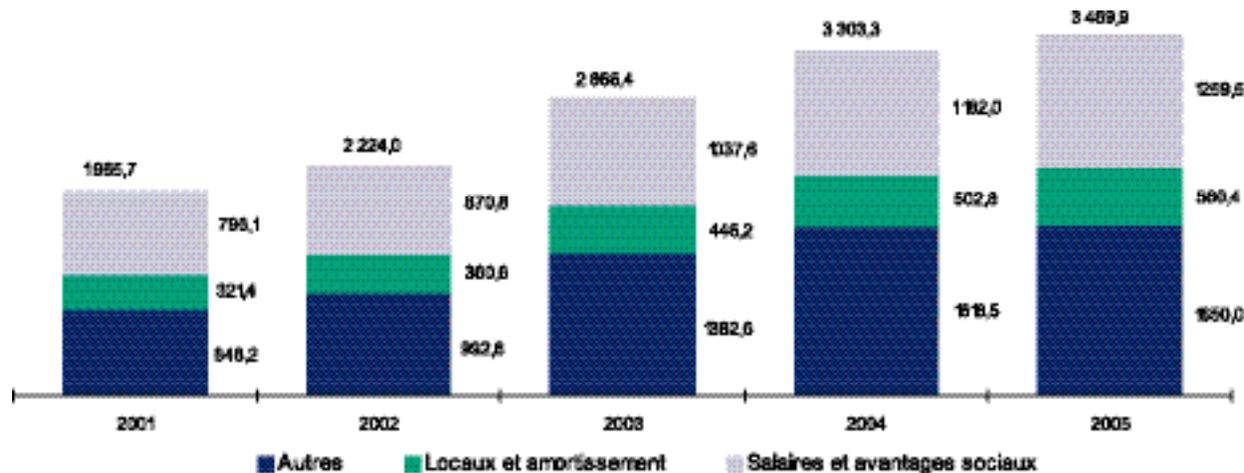
Tableau 37.- Coefficient d'exploitation pour l'exercice terminé au 30 septembre

	2005	2004	2003	2002	2001
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation / produit net bancaire) ¹	80,50 %	79,90 %	69,30%	79,30 %	74,40 %
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus nets d'intérêt (Revenus nets d'intérêt / dépenses d'exploitation)	72,50 %	82,70 %	93,30 %	83,10 %	88,20 %

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

¹ Terme utilisé pour mettre en parallèle le rythme de progression du Produit net bancaire (PNB) et celui des dépenses d'exploitation. L'effet croiseux peut être favorable ou défavorable. Dans le cadre de ce rapport, il est utilisé surtout pour indiquer les situations où les dépenses d'exploitation s'accroissent plus rapidement que le PNB.

Graphique 36 -Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes pour l'exercice terminé au 30 septembre (en millions de gourdes)



TAUX DE RÉMUNÉRATION MOYENNE DES DÉPÔTS ET DE RENDEMENT MOYEN DES PRÊTS

Le coût moyen des dépôts et le taux de rendement moyen des prêts en gourdes et en dollars ont perdu respectivement 4 et 5,9 points de base, au cours de l'exercice 2004-2005, pour s'établir à 2,60 % et 13,80 %, soit le plus bas niveau enregistré au cours des cinq derniers exercices. Consécutivement, les dépenses d'intérêts ont connu un net recul (-55,60 %) et les revenus d'intérêts ont diminué de 29,30 %. Cette évolution observée au niveau des taux d'intermédiation est attribuable à la baisse des taux sur les bons BRH au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2004-2005. Si le taux de mise en pension a conservé son niveau du début du deuxième semestre de 2004 (27 %) durant tout l'exercice 2005, les taux sur les bons à échéance de 7, 28 et 91 jours sont restés respectivement à 3,50 %, 5,50 % et 7,60 % d'octobre 2004 à juin 2005 pour se fixer ensuite en septembre 2005 à 9 %, 11,10 % et 13,40 %.

Tableau 38.- Rémunération moyenne des dépôts, en MG et en % (au 30 septembre)

	Dépôts moyens *	Dépenses d'intérêt	rémunération moyenne des dépôts	Variation (point de %)
2001	19 532,7	440,6	7,4 %	
2002	20 918,6	909,2	4,3 %	-3,1
2003	26 945,8	1 399,2	5,2 %	+0,9
2004	33 505,2	2 225,5	6,6 %	+1,4
2005	37 564,1	987,3	2,6 %	-4,0

Source: BRH/Directeur de la Supervision du système bancaire

a) Les dépôts moyens représentent la moyenne arithmétique des dépôts de fin et de début période. Les dépôts à vue ne sont pas considérés.

Parallèlement, la moyenne pondérée des taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne en gourdes et en dollars s'est établie autour de 0,50 %. Les taux pratiqués sur les dépôts à terme en gourdes, de leur côté, sont passés en moyenne de 7 % en septembre 2004 à 4,50 % en septembre 2005, et ceux sur les dépôts en devises de 3,55 % à 2,80 %. La baisse des coûts des dépôts a amené les banques à réduire les taux débiteurs. Le taux moyen pratiqué sur les prêts en gourdes est passé de 33 % en septembre 2004 à 23% en septembre 2005 ; celui sur les prêts en devises de 13 % à 10 %. Il est à souligner que le « spread » moyen d'intermédiation a diminué de 1,9 point de base en raison de la baisse plus marquée du taux de rendement moyen des prêts.

Tableau 39.- Rendement moyen des prêts, en MG et en % (au 30 septembre)

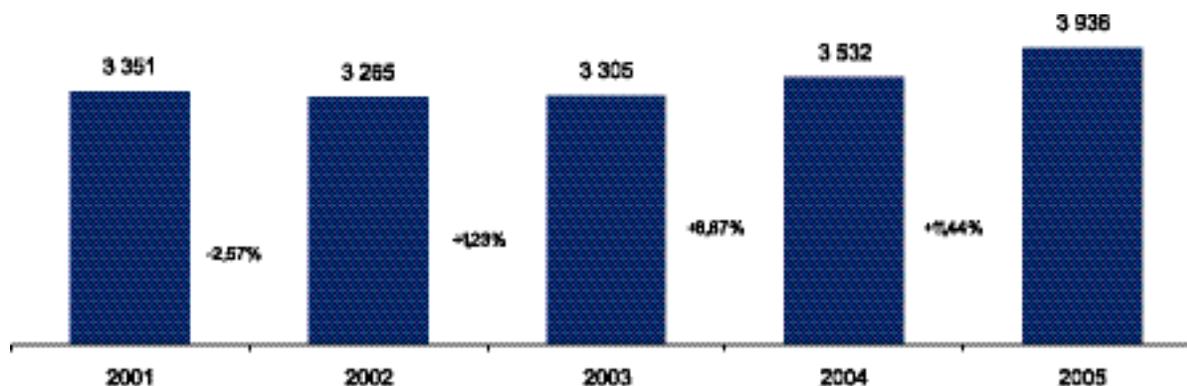
	Prêts bruts Moyenne	Revenus d'intérêt sur prêts	rendement moyen des prêts	Variation (point de %)
2000	10 702,6	1 756,2	16,4 %	-
2001	11 839,4	2 431,0	20,5 %	+4,1
2002	12 090,4	2 187,9	18,1 %	-2,4
2003	13 007,8	3 120,7	23,9 %	+5,8
2004	17 002,8	3 405, 2	19,9 %	-4,0
2005	20 121,0	3 773,8	18,8 %	-1,1

Source: BRH-Direction de la Supervision du système bancaire

EFFECTIF DES BANQUES ET PRODUCTIVITÉ

Le système bancaire comptait 3 936 employés au 30 septembre 2005 contre 3 532 au 30 septembre 2004, soit une augmentation de 11,44 %. Environ 70 % de cette croissance provient d'une banque commerciale privée (+222 ;+60,50 %) qui, en 2004, a omis de déclarer à la BRH son effectif réel et d'une banque commerciale d'Etat qui a augmenté son effectif de 9,50% en 2005 (+57). Les deux (2) principales banques commerciales à capitaux privés haïtiens qui emploient, au 30 septembre 2005 environ 43,50 % de l'effectif de l'industrie bancaire, ont renforcé leur personnel de 3,25 % (+54). Les succursales de banques étrangères, de leur côté, ont augmenté leur personnel de 16 employés ; tandis que l'effectif des banques d'épargne et de logement est passé de 85 à 78.

Graphique 37.- Évolution du nombre d'employés du système bancaire (au 30 septembre)



La contraction des bénéfices nets (-7 %) conjuguée à la forte croissance de l'effectif du système bancaire explique la dégradation du ratio bénéfice net par employé (-16,54 %). Il en est de même du produit net bancaire par employé (-6,47 %). En revanche, les autres ratios de productivité (actif/employé, prêts bruts/employé et dépôts/employé) ont enregistré une croissance moyenne de 6,80 %.

Tableau 40.- Productivité par employé, en milliers de gourdes et en % au 30 septembre

	2005	var. en %	2004	var. en %	2003	var. en %	2002	var. En %	2001
Actif/employé ¹	16 720,18	+5,59	15 835,5	+2,79	15 405,9	+42,39	10 820,0	+17,6	9 199,4
Prêts bruts/employé	5 605,95	+8,92	5 146,8	+4,82	4 910,20	+31,82	3 941,0	+15,2	3 421,0
Dépôts/employé	14 423,56	+6,01	13 606,2	+4,51	13 019,36	+40,73	9 251,0	+17,2	7 892,0
PNB/employé	1 094,54	-6,47	1 170,2	-6,43	1 250,56	+45,69	858,7	+7,1	802,0
Bénéfice net/employé	101,32	-16,54	121,4	-51,94	252,59	+156,52	100,4	-13,3	115,8

Source : BRH/Direction Supervision

1) Nombre d'employés au 30 septembre uniquement.

VIII. LA SURVEILLANCE DES BANQUES

VIII.1 ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice 2004-2005, la BRH a mené ses activités de surveillance, conformément aux deux modes de contrôle en vigueur : inspection sur place et surveillance sur pièces.

INSPECTIONS SUR PLACE

Au niveau de la surveillance sur place, le Service d'Inspection a réalisé deux (2) missions d'inspection générale au niveau des banques commerciales privées suivantes : la Socabank (du 25 octobre 2004 au 7 juin 2005) et la Promobank (du 22 novembre 2004 au 3 juin 2005). Le cycle d'inspection sur place prévu au niveau du calendrier de l'exercice 2004-2005 n'a pas pu être respecté du fait de l'évaluation à la hausse au moment de la planification de ces deux missions, du profil de risque de ces deux banques en termes de risque d'insolvabilité, de contrepartie ou de crédit, de gestion, de liquidité etc. conséquemment, les équipes d'inspection ont dû modifier considérablement l'étendue et le champ de leur mission.

CONTRÔLE SUR PIÈCES

La BRH effectue une surveillance permanente à partir des rapports, formulaires et états financiers provenant des différents établissements bancaires. Cette surveillance permet de détecter à temps les irrégularités lorsqu'elles surviennent pour éviter tout dérapage au niveau du système bancaire. Ainsi, ces anomalies, une fois signalées à l'attention du Conseil, ont entraîné une inspection ponctuelle ou générale.

De plus, les informations soumises par les banques servent à la production de différents rapports :

- Les rapports externes, dont le « Rapport Statistiques et indicateurs financiers » produits sur une base trimestrielle et distribués à l'ensemble des décideurs du système financier;
- Les autres rapports qui sont internes à la BRH et constituant des études analytiques des tendances observées tant pour le système bancaire en général que pour chaque établissement en particulier.

VIII.2 AUTRES

DEMANDES D'AGRÉMENT

Aucune demande d'agrément en vue de l'ouverture d'une banque, d'une maison de transfert et pour l'exercice de la profession d'agent de change n'a été enregistrée, au cours de l'exercice 2004-2005.

OUVERTURE DE SUCCURSALES OU DE COMPTOIRS

Au cours de l'exercice 2004-2005, une seule demande d'ouverture de nouvelles succursales a été soumise et autorisée contrairement aux exercices passés. Dans l'ensemble, le nombre de points de services bancaires s'est réduit d'une unité par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 168

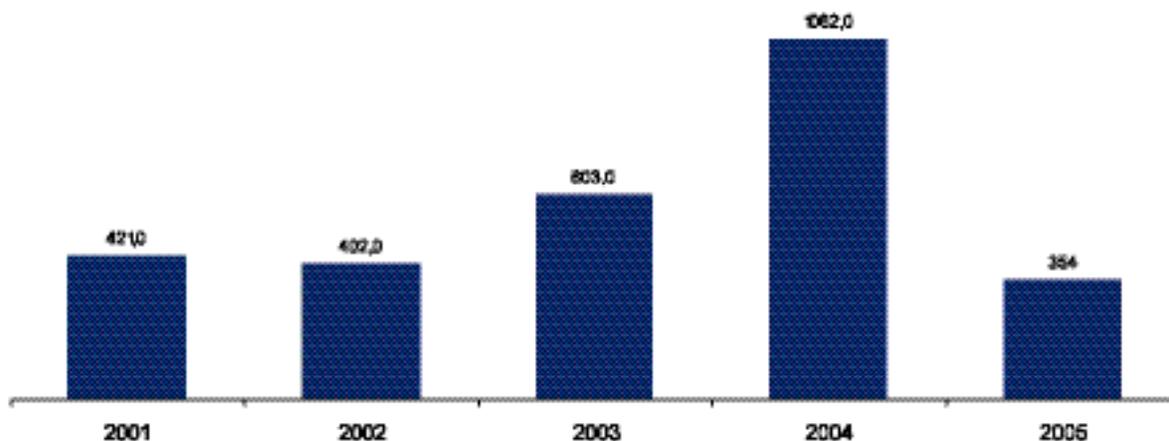
Pénalisation

Les montants prélevés à titre de pénalités encourues par les établissements bancaires assujettis au contrôle de la Banque de la République d'Haïti ont tous considérablement baissé au cours de l'exercice 2004-2005. De 21,1 MG en 2004, les pénalités se sont élevées en 2005 à 15,2 MG, soit une baisse d'environ 28 %. Les montants prélevés se sont répartis comme suit : 1,8 MG pour les violations des normes prudentielles sur la concentration des risques de crédit et la position nette de change, 13 004,6 MG pour déficit de réserves et 0,47 MG pour soumission de rapports en retard à la BRH.

INTÉRÊTS PAYÉS¹⁴

Les intérêts versés par la Banque de la République d'Haïti, à titre de rémunération des Bons BRH, pour l'exercice 2004-2005, ont considérablement diminué. De 1 062 MG en 2004, les revenus d'intérêts gagnés par les banques commerciales sont passés à 354 MG en 2005, soit une baisse de 66,72 %. Rappelons que les taux d'intérêt sur les Bons BRH sont demeurés très bas jusqu'à la fin du 3ème trimestre de l'exercice 2005 (3,50 % et 5,50 % respectivement pour les bons de 7 et de 28 jours, 7,50 % pour les bons de 91 jours).

Graphique 38.- Évolution des intérêts versés sur Bons BRH
(au 30 septembre)



¹⁴Un écart comptable peut exister entre le montant des intérêts sur Bons BRH calculés à la BRH et celui reporté par les banques dans leurs états financiers

C. LA BRH EN 2005

En 2005, la BRH a adapté le volume de monnaie offert aux besoins de l'économie et poursuivi les activités de développement et d'entretien relatives au Système d'Information Financier (SIF), aux projets techniques et à l'alimentation en énergie. En 2005 en effet, neuf millions sept cent trente mille (9 730 000) nouveaux billets ont été injectés dans l'économie pour répondre aux besoins des agents, soit dix (10) fois plus qu'en 2004. Ces nouveaux billets ont représenté 1 345 MG, soit six (6) fois plus que ceux émis en 2004 (215 MG). La demande des agents pour les grosses coupures a particulièrement augmenté en 2005, puisque cette année la BRH a remplacé dans l'économie près de six (6) millions de billets de 250 et 500 gourdes mutilés. En 2005, au sens large, 12 781,9 MG ont circulé dans l'économie (encaisses des banques incluses), soit 20,38 % de plus qu'en 2004. Pour assurer l'efficacité du système de paiements, la BRH a, en 2005, compensé près de trois millions (3 000 000) de chèques, en a imprimé près de quatre cent mille (400 000) pour l'État, en a certifié près de cinq cent mille (500 000) en gourdes, et exécuté plus de huit cent (800) ordres de virement.

Sur le plan de sa gestion interne, la BRH a poursuivi en 2005 les activités de développement et d'entretien relatives à ses différentes applications, aux projets techniques et à l'alimentation en énergie. Concernant ses différentes applications, la BRH a finalisé les modules Change et Fonds délaissés du Système d'Information Financier en 2005, et planifié d'en finaliser, tester et mettre en production les autres modules (Réserve Légale, Centrale des Risques et Impayés) en 2006. L'interface entre les applications GRH et GCC a été finalisé et testé en 2005, mais d'autres tests et sa mise en opération sont prévus pour 2006. La BRH a réalisé en 2005, la migration du système d'exploitation et du moteur de base de données des applications GESMAT, AIBIF et INTRANET, la migration des Oracle Forms de GESMAT et d'AIBIF, du Cold Fusion de INTRANET et du protocole de l'application SWIFT. Elle a aussi ajouté un formulaire Fiche de paie et une nouvelle fonction, Requête DIT (Track It), à l'application INTRANET. Elle a effectué plusieurs mises à jour sur l'application SWIFT, et installé le programme de contingence pour les chèques du Trésor public à sa succursale du Cap-haïtien.

Concernant les projets techniques, dans le cadre du Réseau Télématique Financier (RTF), la BRH a installé des équipements terminaux dans les diverses institutions financières, rendant le RTF opérationnel depuis lors. En 2005, la BRH a renforcé la sécurité et augmenté la capacité de son réseau informatique interne, rendu le centre de communication (HUB) du réseau VSAT opérationnel, redémarré les travaux au centre de technologie, et planifié de déployer les VSAT et d'installer un deuxième centre de communication pour contingence en 2006. Concernant les projets relatifs à l'alimentation en énergie, le plus important est la construction d'une nouvelle centrale électrique qui prévoit l'acquisition de trois groupes de 750 kW chacun.

IX.- LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE

IX.1 BILLETS ET MONNAIE DIVISIONNAIRE

IX.1.1 ÉMISSION, DESTRUCTION ET REMPLACEMENT DE LA MONNAIE

Parmi les moyens de paiement généralement utilisés comme intermédiaires des échanges, deux sont privilégiés en Haïti : les billets et pièces de monnaie émis par la BRH qui constituent la monnaie fiduciaire et les chèques tirés sur les institutions financières bancaires. L'introduction, au cours de ces dernières années, de cartes de débit et de crédit, de transferts, de virements bancaires et de cartes-chèques dans l'économie haïtienne, ainsi que l'accroissement sensible de son taux de bancarisation n'ont pas fortement influencé les habitudes de paiement des agents économiques qui continuent à cultiver une préférence pour le cash dans leurs transactions. En effet, pour régler leurs transactions en 2005, ils ont utilisé 10 fois plus de billets et de pièces de monnaie qu'en 2004. Neuf millions sept cent trente mille (9 730 000) nouveaux billets valant 1 345 MG ont en effet été mis en circulation en 2005, contre un (1) million de nouveaux billets émis en 2004 valant 215 MG.

Au cours de l'exercice 2004-2005, les coupures de 25, 50 et 100 gourdes ont respectivement représenté 20,55 %, 35,97 % et 20,55 % des billets émis, tandis que les 23 % restants ont été constitués de coupures de 250 (8,02 %) et 500 gourdes (14,90 %).

Par suite du retrait progressif des coupures de 1, 2 et 5 gourdes de l'économie par la BRH depuis 1998, lesquelles représentaient plus de 50 % du volume des billets en circulation vers la fin des années 1990, les quantités de billets détruits et remplacés ont respectivement baissé de 14 % et de 18 % en 2005 par rapport à 2004. La majorité des billets détruits en 2005 a été constituée de coupures de 10, 50 et 100 gourdes (26 %, 30 % et 18 % du total, respectivement). Environ la même portion de billets de 25 gourdes a été détruite en 2005 (12 % du total) qu'en 2004 (11,60%). Par contre, en termes relatifs, deux fois plus de billets de 500 gourdes ont été détruits en 2005 (6 % du total des billets détruits) qu'en 2004 (2,70% du total des billets détruits), ce qui révèle une plus grande utilisation de ces billets par le public. De même, le fait que les coupures de 250 gourdes aient représenté une plus grande part du total des billets détruits en 2005 (7 %) qu'en 2004 (4,70 %) révèle que le public les utilise plus avant.

Tableau 41.- Destruction, remplacement et émission de la monnaie
(en milliers de billets et pièces)

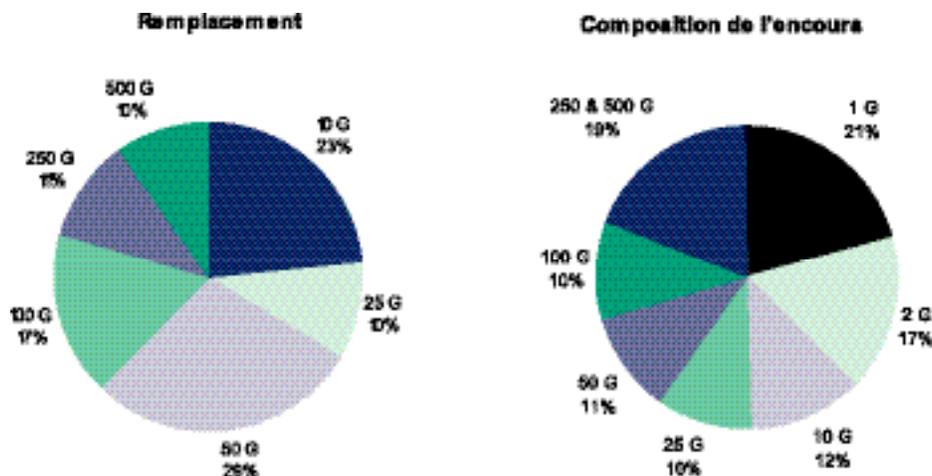
Coupure (en milliers d'unités)	Destruction	%	Remplacement	%	Émission	%
Billets gourdes						
1	513	3%	-	-	-	0%
2	-	-	-	-	-	0%
5	5	-	-	-	-	0%
10	19 072	26%	13 520	23%	-	0%
25	8 898	12%	8 000	14%	2 000	21%
50	21 398	30%	16 500	28%	3 500	36%
100	12 948	18%	10 000	17%	2 000	21%
250	8 200	11%	8 200	14%	700	8%
500	4 114	6%	5 870	10%	1 400	15%
Total billets	72 352	100%	57 910	100%	9 730	100%
Pièces						
0,05	-	-	-	-	-	-
0,10	-	-	-	-	-	-
0,20	-	-	-	-	-	-
0,50	-	-	1 000	13%	-	-
1	-	-	3 000	34%	-	-
5	-	-	3 380	44%	-	-
Total pièces			14 180,00	100%		

Source: BRH/Département de la Caisse

Les billets de 100, 250 et 500 gourdes ont été plus largement utilisés en 2005 qu'en 2004 puisque, combinés, ils ont représenté 38 % des coupures remplacées en 2005 contre 21 % en 2004. La réduction de la part combinée des coupures de 10, 25 et 50 gourdes dans le total de coupures remplacées (62 % en 2005 contre 79 % en 2004), révèle également que le public les utilise moins en faveur des plus grosses coupures. Le fait que la BRH ait remplacé trois (3) fois plus de billets de 100 gourdes dans l'économie en 2005 (17 %) qu'en 2004 (5,70 %), et deux (2) fois plus de billets de 250 gourdes (11 % en 2005 contre 5,70 % en 2004), traduit avec plus d'acuité une plus grande utilisation de ces coupures par le public.

Par ailleurs, 14,2 millions de pièces métalliques de dénomination diverse ont remplacé cette année les billets détruits. La quantité de pièces de 1 gourde remplacées a augmenté de 50 % en 2005 (9 millions) par rapport à l'exercice précédent (6 millions). Celle des pièces de 5 gourdes remplacées a légèrement augmenté (4 %) de 3,24 millions en 2004 à 3,36 millions en 2005. De plus, la part cumulée des pièces de 1 et 5 gourdes dans l'ensemble des pièces remplacées est passée de 77,20 % en 2004 à 87 % en 2005, illustrant le fait que les agents économiques ont utilisé ces pièces beaucoup plus cette année que l'an dernier. Leur utilisation des pièces de 50 centimes a également augmenté puisque la BRH en a remis 1,8 million en circulation en 2005 (13 % du total de pièces remplacées cette année), alors qu'en 2004, elle n'en avait pas remis en circulation.

Graphiques 39.- « Remplacement de billets » et « composition de l'encours par coupure »



IX.1.2 LA CIRCULATION FIDUCIAIRE AU SENS STRICT

La circulation fiduciaire au sens strict, qui est le montant global de la monnaie hors chambres fortes de la BRH diminué de l'encaisse des banques, a atteint 10 906,5 MG en septembre 2005 après 9 062 MG en septembre 2004. Cette circulation a ainsi augmenté de 20,35 % en 2005 par rapport à 2004, soit une croissance annuelle 20 fois plus grande que celle enregistrée un an plus tôt (1 %).

IX.1.3 LA CIRCULATION FIDUCIAIRE AU SENS LARGE

Affectée notamment par la hausse de 525,58 % de la valeur des nouveaux billets émis en 2005, la valeur globale de la monnaie hors chambres fortes de la BRH, qui constitue la circulation fiduciaire au sens large, s'est accrue de 20,38 % en 2005 (12 781,9 MG) par rapport à 2004 (10 617,6 MG). Cette progression survient après un recul de 0,48 % de cette valeur en 2004 et un accroissement de 32 % de cette dernière en 2003.

IX.1.4 LA COMPOSITION DE L'ENCOURS PAR COUPURE

Le volume de billets a augmenté de 1,60 %, passant de 125 millions de billets à 127 millions de billets en 2005. Cependant, la valeur de l'encours s'est appréciée de 20,80 %, passant de 10315 MG à 12 461 MG. Ceci s'explique par l'augmentation considérable (29 %) des coupures de 250 et 500 gourdes dans l'encours des billets. Les billets de 1 et 2 gourdes, dont la BRH arrêta la mise en circulation depuis l'année 1998, ont accusé des soldes respectifs de 27 millions et 21 millions d'unités, qui seraient encore en circulation dans l'économie en dépit de leur grande rareté dans le circuit monétaire.

En 2005, près d'un cinquième (19 %) de la masse de billets en circulation a été constitué de coupures de 250 et 500 gourdes. Un autre cinquième (21 %) de cette masse a été constitué de coupures de 1 gourde, et un autre cinquième, de billets de 25 gourdes (10 %) et de 100 gourdes (10 %). Ceux de 10 et de 50 gourdes ont représenté 23 % de la gamme des dénominations de la monnaie fiduciaire haïtienne, qui exclut les coupures de 5 gourdes du fait de leur élimination et de leur remplacement par des pièces de même valeur.

En 2005, la part des coupures de 250 et 500 gourdes dans le lot des billets (19 %) a augmenté de 5 points de pourcentage par rapport à l'année d'avant (14 %). Pour les coupures de 25 gourdes, cette part est passée de 6 % en 2004 à 10 % en 2005, et de 16 % en 2004 à 17 % en 2005 pour les billets de 2 gourdes. Les parts de tous les autres billets dans l'encours total ont baissé en 2005 par rapport à 2004, de 16 % en 2004 à 12 % en 2005 pour les coupures de 10 gourdes, de 22 % en 2004 à 21 % en 2005 pour les billets de 1 gourde, et de 11 % en 2004 à 10 % en 2005 pour les billets de 100 gourdes.

IX.2 LES CHÈQUES

LES OPÉRATIONS DE LA CHAMBRE DE COMPENSATION

La baisse observée en 2004 (-8,70 %) et en 2003 (-2 %) au niveau du nombre de chèques en gourdes compensés par la BRH ne s'est pas poursuivie en 2005. Ce nombre a, en effet, augmenté de 3,98%, passant de 2 425 006 en 2004 à 2 521 628 en 2005. La valeur globale de ces chèques a crû de 7,40 % en 2005 par rapport à 2004. Malgré cette hausse, le solde final de la compensation en gourdes a diminué de 154,05 % en 2005 (9 145,0 MG) par rapport à 2004 (23 232,9 MG). Ceci révèle une concentration des transactions à vue, entre les clients d'une même banque, pour chaque banque en particulier.

Du fait que 15,35 % plus de chèques en dollars ÉU ont été compensés cette année (411 218) par rapport à 2004 (356 486), le solde final de la compensation en dollars a augmenté de 30,06 % en 2005 (265,2 millions de dollars ÉU) par rapport à 2004 (203,9 millions de dollars ÉU). Cet accroissement provient de la hausse de 9,50 % de la valeur totale des chèques en dollars compensés cette année (1831,19 millions de dollars ÉU) par rapport à l'an dernier (1 672,90 millions de dollars ÉU).

Les frais prélevés par la BRH sur les chèques en gourdes compensés (cinquante centimes de gourde par chèque), ont atteint 1,3 MG en 2005 après 1,2 MG en 2004, soit 8,33 % de plus. Ceux prélevés sur les chèques en dollars ÉU, (dix centimes de dollars par chèque) ont crû de 15,45 % cette année (41,1 milliers de dollars ÉU) par rapport à l'an dernier (35,6 milliers de dollars ÉU). Le montant des chèques du Trésor Public enregistrés à la Chambre de Compensation a atteint 6 467,7 MG en 2005, soit 34,38 % de plus qu'un an plus tôt (4 813 MG).

Tableau 42.- Résultat de la compensation par banque des chèques en gourdes (en MG)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BNCB	14 013,84	57 815,32		3 904,39
BNC	5 006,10	7 637,43		2 631,33
BOC	19 885,88	18 484,01	3 431,88	
BPH	2 308,73	1 890,82	388,81	
BUH	3 383,00	4 033,54		650,54
BNS	3 389,38	3 427,17		38,77
CBNA	9 736,78	8 578,07	1 161,21	
PNB	3 718,82	2 832,00	784,92	
CAP. DEK	7 438,92	7 367,28		60,39
SOBEL	1 788,43	2 037,60		319,07
BKCH	4,42	12,90		8,08
ENBK	28 061,23	18 286,14	1 785,19	
BOCABK	7 672,84	8 420,21	1 747,34	
SOBREL	1 593,77	1 158,68	32,21	
Total	89 446,25	89 446,29	7 794,13	7 794,13

Source: COMPTES DE LA CHAMBRE DE COMPENSATION

Tableau 43- Résultat de la compensation par mois des chèques en gourdes
(en MG)

	Débit	Crédit	Saldo débiteur	Saldo Créditeur
Oct. 04	8 579,42	8 579,42	827,22	827,22
Nov. 04	7 827,47	7 827,47	814,89	814,89
Dec. 04	9 224,60	9 224,60	743,48	743,48
Jan. 05	7 412,22	7 412,22	785,19	785,19
Fév. 05	7 267,66	7 267,66	690,10	690,10
Mars 05	6 313,97	6 313,97	695,16	695,16
Avr. 05	6 313,99	6 313,99	690,19	690,19
Mai 05	6 478,66	6 478,66	605,81	605,81
Jun. 05	6 124,66	6 124,66	492,67	492,67
Juil. 05	6 794,00	6 794,00	503,59	503,59
Août 05	10 032,58	10 032,58	693,46	693,46
Sept. 05	6 973,62	6 973,62	641,76	641,76
Total	98 446,28	98 446,28	6 145,90	6 145,90

Source: BBS/BAE/Division de la caisse

Tableau 44. Résultat de la compensation par banque des chèques en devises
(en millions de dollars EU)

	Débit	Crédit	Saldo débiteur	Saldo Créditeur
BRI	34,60	42,93		8,34
BNC	114,02	44,99	69,03	
BOM	376,38	453,18		76,81
BPH	54,60	20,37	34,24	
BUH	66,19	74,70	11,46	
BNS	64,54	68,90	15,64	
CBNA	158,08	168,89		28,30
PMB	152,78	62,80	89,86	
CAPRI	189,62	186,63	3,19	
SOBEL	41,21	48,61		7,40
WICH	0,00	0,00		
UNB	343,64	460,81		118,77
BOCAB	183,13	161,48	41,64	
SOBEL	22,76	20,29	2,47	
Total	1 891,89	1 831,94	237,41	237,41

Source: BBS/BAE/Division de la caisse

Tableau 45- Résultat de la compensation par mois des chèques devises
(en millions de dollars ÉU)

	Débit	Credit	Saldo débiteur	Saldo Créditeur
Oct. 04	134,90	134,90	154,17	15,42
Nov. 04	146,87	146,87	176,75	17,66
Dec. 04	164,83	164,83	228,24	22,62
Jan. 05	138,59	138,59	195,52	18,85
Fev. 05	143,99	143,99	194,12	19,41
Mars 05	166,87	166,87	280,94	26,09
Avr. 05	157,47	157,47	268,61	24,89
Mai 05	147,68	147,68	211,26	21,14
Jun. 05	156,32	156,32	198,28	18,81
Juil. 05	161,31	161,31	247,80	24,76
août 05	178,20	178,20	308,72	30,67
Sept. 05	155,48	155,48	251,11	25,11
Total	1 821,89	1 821,88	2 872,33	265,23

Source: BRH/Direction de la caisse

Au cours des cinq dernières années, les opérations de compensation sur les chèques en gourdes ont affiché une croissance continue avec un taux moyen annuel de 14,80 %. Cependant, le nombre de chèques compensés a diminué régulièrement en dépit d'une reprise en 2005 ; ceci qui indique que les chèques étaient moins nombreux, mais avec des montants plus élevés. Pour les opérations en dollars ÉU, la croissance moyenne annuelle du nombre de chèques est de 25,50 % et celle des opérations est de 17,40 %.

Tableau 46 Evolution des activités de compensation au cours des cinq dernière années
(opération en gourdes).

Année	Nombre de chèques compensés	Résultat de la Compensation (en ₵G)
2000/2001	2 703 612	57 588,0
2001/2002	2 797 335	87 388,8
2002/2003	2 698 891	88 232,0
2003/2004	2 625 006	82 682,2
2004/2005	2 521 528	99 446,3

Source: BRH/Direction de la Caisse

Tableau 47 Evolution des activités de compensation au cours des cinq dernière années
(opération en dollars ÉU).

Année	Nombre de chèques compensés	Résultat de la Compensation (en \$É.U.)
2000/2001	186 173	972,9
2001/2002	194 867	1 186,1
2002/2003	286 308	1 399,1
2003/2004	358 438	1 872,9
2004/2005	411 218	1 831,9

Source: BRH/Direction de la Caisse

IX.3 DÉPÔTS ET TIRAGES DES BANQUES COMMERCIALES

Atteignant 8 633,1 MG en 2005, les dépôts par chèques en gourdes effectués par les banques commerciales à la BRH ont crû de 9,35 % par rapport à 2004 (7 895 MG). Par contre, ceux effectués en dollars ÉU ont diminué de 83,26 %, passant de 411,6 millions de dollars en 2004 à 246,1 millions en 2005.

En 2005, les banques commerciales ont tiré 6 171,8 MG sur leurs comptes en gourdes détenus à la BRH, soit 37,39 % de plus qu'en 2004 (4 492,3 MG). En 2004, elles avaient tiré trois fois plus qu'en 2003 (1729,0 MG) sur ces comptes. Par contre, en 2005, les banques commerciales ont tiré 18,87 % moins de dollars sur leurs comptes en dollars à la BRH (24,5 millions de dollars) qu'en 2004 (30,2 millions de dollars ÉU), année où elles avaient tiré quatre fois plus qu'en 2003 (1 729,0 MG) sur ces comptes.

Tableau 48.- Tirage des banques commerciales sur leurs comptes en gourdes détenus à la BRH en 2005

	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Total
Fogobank	15,00	15,00	00,00	0,00	30,20	20,00	00,20	0,00	40,00	0,00	20,00	30,00	225,00
Unibank	100,00	200,00	400,00	0,00	00,00	000,00	100,00	110,00	20,00	0,00	200,00	100,00	1 000,00
Promobank	5,00	15,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00	30,00
BRH	34,00	70,00	100,00	00,00	00,00	00,00	100,00	0,00	70,00	20,00	00,00	20,00	670,00
Capital Bank	110,00	00,00	100,00	0,00	0,00	120,00	00,00	0,00	0,00	00,00	00,00	20,00	600,00
Soubank	10,00	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Segnbv	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
Sonabel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BHED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75	0,00	0,00	0,00	0,75
BHDC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75	0,00	0,75	0,00	0,00	0,75	0,00	0,75	3,00
BPH	10,00	20,00	31,75	15,10	10,00	21,70	0,00	37,00	30,00	21,00	21,75	44,00	291,00
CHBank	20,00	32,00	25,00	7,00	15,00	31,00	25,00	20,00	37,00	30,00	32,00	40,00	312,00
Neotlabank	0,10	0,70	00,70	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00	00,00	00,70	20,00	00,00	177,00
BMC	40,00	120,00	200,00	210,00	40,00	320,00	160,00	00,00	130,00	00,00	140,00	120,00	1 700,00
Total	430,00	645,00	1 170,00	202,00	245,20	740,00	504,00	270,00	370,00	370,00	307,00	402,00	6 171,80

Source: BRH-Directeur des Banques

IX.4 SERVICES À L'ÉTAT

IX.4.1 BANQUIERS DE L'ÉTAT

IMPRESSION DE CHÈQUES

La BRH n'a pas dévié de son objectif de lutte contre les réseaux de contrefaçon. Elle a maintenu les standards de qualité fournis dans la production des chéquiers tout en améliorant le délai de livraison qui est passé de 3 à 2 jours. Au cours de cet exercice, 392 570 chèques ont été imprimés, un volume en hausse de 33,88 % par rapport à l'exercice antérieur au cours duquel 293 234 chèques ont été produits à l'intention des clients, toute catégorie confondue (Tableau ci-dessous).

Tableau 49.- Quantité de chèques imprimés au cours de l'exercice

Mois	Total
Octobre 04	27 210
Novembre 04	22 884
Décembre 04	36 810
Janvier 05	35 530
Février 05	32 620
Mars 05	30 716
Avril 05	22 800
Mai 05	16 120
Juin 05	36 310
Juillet 05	48 640
Août 05	19 570
Septembre 05	32 780
Total	392 570

Source: BRH/Département de la Grèce

CERTIFICATION DE CHEQUES

La certification est une opération qui consiste à mobiliser le montant d'un chèque avant même sa livraison au bénéficiaire. Les demandes de cette catégorie sont produites exclusivement par les signataires autorisés des comptes moyennant le paiement de certains frais appliqués en fonction du montant du chèque et de la devise dans laquelle il est exprimé. En 2005, un total de 4 766 chèques pour un montant de 1 427,2 MG a été certifié alors qu'en devises américaines 408 chèques ont été certifiés équivalant à 1,83 millions de dollars EU. La valeur des chèques en gourdes compensés a ainsi augmenté de 175,52 % en 2005 par rapport à 2004, alors que celle des chèques en dollars compensés a chuté de 12,86 % sur cette période. Le nombre de chèques en gourdes certifiés est en progression de 81,77 % en 2005 par rapport à l'exercice précédent (2622 chèques en gourdes certifiés), et celui des chèques en dollars a crû de 133,14 % sur cette même période (408 chèques en dollars sont traités en 2005 contre 175 en 2004)

Tableau 50.- Nombre de chèques certifiés en 2005

Mois	Chèques certifiés Gourdes		Chèques certifiés Dollars	
	Quantité	Montant (en MGD)	Quantité	Montant (en EU)
Octobre	242	69,16	31	31,27
Novembre	238	79,09	63	266,12
Décembre	213	166,62	16	40,40
Janvier	340	101,16	36	23,13
Février	285	64,05	17	166,23
Mars	486	159,10	14	157,69
Avril	448	107,88	28	220,67
Mai	386	64,85	65	73,79
Juin	611	148,19	43	113,32
Juillet	426	140,43	16	61,06
Août	449	121,16	21	255,13
Septembre	650	156,77	38	421,98

Source: BRH/Direction de la caisse

ORDRES DE VIREMENT

Le montant des ordres de virements reçus des organismes et institutions visés par la Loi organique créant la BRH a augmenté d'environ 10 % au cours de cet exercice, tant en gourdes qu'en devises américaines. Le nombre des ordres de virement a ainsi augmenté de 3,67 % entre 2004 (599) et 2005 (621) pour les opérations en gourdes, et de 32,81 % pour les opérations en dollars (170 en 2005 contre 128 en 2004). Le tableau suivant présente une ventilation mensuelle et par devises des différents ordres de virements traités au cours de cet exercice :

Tableau 51.- Ordre de virement en milliers de gourdes et en milliers de dollars EU

Mois	Chèques certifiés Gourdes		Chèques certifiés Dollars	
	Quantité	Montant (en MGD)	Quantité	Montant (en EU)
Octobre 04	66	103,34	14	2,16
Novembre 04	68	121,59	13	1,23
Décembre 04	69	128,07	17	1,34
Janvier 05	42	116,04	10	1,23
Février 05	39	125,69	19	3,20
Mars 05	29	30,72	8	1,11
Avril 05	48	103,98	8	2,31
Mai 05	55	96,07	16	3,54
Juin 05	53	89,67	15	3,16
Juillet 05	49	110,26	10	3,09
Août 05	60	144,81	18	2,82
Septembre 05	66	270,45	22	4,00

Source: BRH/Direction de la caisse

Tableau 52.- ÉVOLUTION DES SOLDES des comptes des institutions financières
(En millions d'unités monétaires)

COMPTES	OCTOBRE 2004	DECEMBRE 2004	EVOLUTION
Clearing Gdes	6.728,74	8.106,41	1.378,27
Clearing Dollars	83,43	94,54	11,11
Spécial FDI Gdes	87,81	35,71	- 32,10

	JANVIER 2005	MARS 2005	EVOLUTION
Clearing Gdes	8.105,41	7.774,41	- 331,00
Clearing Dollars	94,54	114,13	19,59
Spécial FDI Gdes	35,71	32,75	- 2,96

COMPTES	AVRIL 2005	JUN 2005	EVOLUTION
Clearing Gdes	7.774,41	8.178,38	404,95
Clearing Dollars	114,13	120,15	6,02
Spécial FDI Gdes	32,75	23,01	- 9,74

COMPTES	JUILLET 2005	SEPTEMBRE 2005	EVOLUTION
Clearing Gdes	8.178,38	11.672,34	3.493,96
Clearing Dollars	120,15	121,25	1,10
Spécial FDI Gdes	23,01	22,46	- 0,55

Source: BRH/Direction de la Coopération

TRAITEMENT DES DEPOTS

La BRH a collecté au cours de cet exercice 17 563 dépôts pour le compte des différents organismes publics et institutions financières éligibles, soit 6,46 % de plus qu'en 2004 (16 498 dépôts collectés). Les détails relatifs au nombre de dépôts captés sur une base mensuelle sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 53.- Nombre de dépôts captés dans le système bancaire sur une base mensuelle

Mois	Fiches de dépôt
Octobre 2004	1687
Novembre 2004	1224
Décembre 2004	2122
Janvier 2005	1204
Février 2005	1233
Mars 2005	1606
Avril 2005	1484
Mai 2005	1200
Juin 2005	1336
Juillet 2005	1508
Août 2005	1825
Septembre 2005	1366
Total	17 563

Source: BRH/Direction de la Coopération

TRAITEMENT DES CHEQUES

Les chèques payés par la Direction de la Caisse et du Réseau ont atteint un nombre de 335 343, toute catégorie confondue, soit 0,29 % moins qu'en 2004 (336 332 chèques payés). Les détails mensuels se trouvent dans le tableau suivant :

Tableau 54.- Quantité de chèques traités pour l'exercice fiscal 2005

Mois	Nombre de chèques
Octobre 2004	21 379
Novembre 2004	22 520
Décembre 2004	33 843
Janvier 2005	21 379
Février 2005	22 520
Mars 2005	29 792
Avril 2005	22 352
Mai 2005	29 843
Juin 2005	30 815
Juillet 2005	32 798
Août 2005	33 288
Septembre 2005	34 794
Total	335 343

Source: BRH/Direction de la Caisse

IX.4.2 CAISSIER DE L'ÉTAT

Les recettes globales encaissées par le Service des Guichets ont accusé une hausse de 36,64 % en 2005, atteignant un montant de 15 874 MG dont 55,47 % (8 805,4 MG) sont des recettes douanières et 44,53 % (7 068,6 MG), des recettes attribuables à la DGI. En regard à l'exercice antérieur, les recettes ont progressé de 36,60 % alors que le nombre de bordereaux traités a reculé de 2 %, passant de 291 502 à 285 772.

La BRH a honoré pour l'exercice fiscal 2005, 171 585 chèques du Trésor Public pour un montant de 8682,2 MG, soit 46,58 % plus qu'en 2004 (5 923 MG).

Tableau 55.- Ventilation du nombre de chèques honorés et montants correspondant

Ex : 2004 - 2005	Nbre de Chèques	Montant (en MG)
Octobre	12,450	689,79
Novembre	12,919	597,82
Décembre	23,238	825,25
Janvier	13,368	589,79
Février	11,391	1,357,45
Mars	17,743	701,17
Avril	11,721	537,98
Mai	12,169	702,03
Juin	10,908	707,08
Juillet	10,645	653,72
Août	12,858	897,11
Septembre	22,027	843,10
Total	171,585	8,682,25

Source: BRH/Direction de la Caisse

X. EFFORTS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

X.1.- DE L'UTILISATION DES OPÉRATIONS DE CHANGE PAR LA BRH.

EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE D'OCTOBRE 2004 À SEPTEMBRE 2005

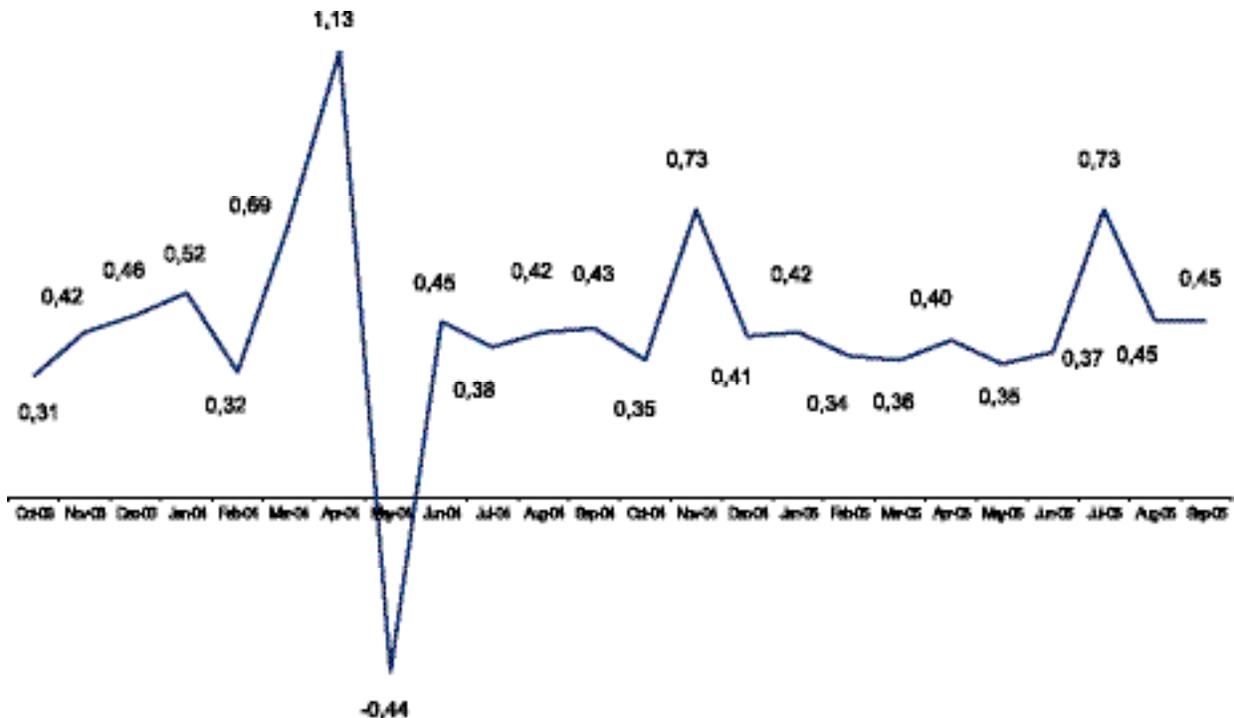
D'octobre 2004 à septembre 2005, le taux de change de référence moyen mensuel a augmenté, passant de 36,78 à 42,39 gourdes pour 1 dollar EU, soit une dépréciation de 13,23 % de la monnaie locale. Pour la période correspondante de l'exercice antérieur, il avait enregistré un recul de 12,52 %.

LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI ONT CONTRIBUÉ À CETTE ÉVOLUTION EN 2005 SONT :

- Un accroissement de 125,05 % du financement monétaire du déficit budgétaire, passant d'un remboursement net de 530,54 millions de gourdes, du Trésor à la BRH en octobre 2004, à un financement de 132,88 millions de gourdes en septembre 2005, atteignant en juillet 2005 un maximum de 1,03 milliard de gourdes. Ce financement qui a débuté en mai 2005 semble être en forte corrélation avec l'évolution du taux de change. En effet une amplification de la variation du taux de change a été observée un mois plus tard, ce qui a eu pour conséquence une dépréciation de la gourde de plus de 8,19 % de juin à septembre 2005.
- Une augmentation d'environ 27 % du prix moyen du baril de pétrole sur le marché international entraînant une hausse d'environ 100 millions de dollars de la facture pétrolière annuelle. Au fait, le cours mondial du pétrole avait au mois de septembre 2005, atteint le cap de 59,05 dollars par baril, alors qu'il était de 46,52 dollars au mois d'octobre 2004. Cette situation a induit une progression de 8 % de la valeur des importations¹⁵ qui s'est traduite par des pressions sur la demande des devises transigées sur le marché local des changes;
- Des anticipations pessimistes des agents économiques, liées à la dégradation alarmante du climat socio-économique et à la situation d'insécurité. Il en est résulté des phénomènes de désinvestissement et de délocalisation qui ont contribué à assécher davantage les sources d'approvisionnement en devises. Cette propension à l'appréciation du dollar par rapport à la monnaie locale allait connaître un essor considérable à partir du mois de mai avec l'intensification du phénomène de kidnapping qui a accentué la tendance à l'émigration ;
- Des comportements spéculatifs émanant des principaux opérateurs sur le marché des changes. Ces spéculations ont été observées durant la période allant d'avril à septembre. elles se sont manifestées par le maintien ponctuel de positions cambistes longues et le relèvement de spread, en particulier en novembre 2004 et juillet 2005.

¹⁵Principale composante de la demande de devises sur le marché local des changes

Graphique 40 Évolution du spread sur le marché bancaire (HTG/\$ ÉU)



En dépit de la dépréciation continue, en moyenne mensuelle, de la monnaie locale en 2005, l'évolution à la hausse du cours du change a été contenue dans une fourchette de (-0,49 %, 6,04 %) grâce au relèvement des taux sur les Bons BRH qui a favorisé une politique d'assèchement de liquidités excédentaires du système bancaire, menée par les Autorités Monétaires, contrairement à l'exercice fiscal 2004, où elle a évolué dans une fourchette de (-7,42% , 1,74 %). En effet, de 7 % en octobre 2005, les taux sur les Bons à 91 jours sont passés à 13 %, 15 % et 18 % respectivement en mai, juillet et septembre 2005. Il a été aussi observé une augmentation de 55,37 % de l'encours des Bons BRH au cours de l'exercice en cours. Cette relative stabilité affichée par la gourde cette année aura des incidences moins néfastes sur l'ensemble de l'économie, dans la mesure où des fluctuations trop amples accroissent l'incertitude chez les opérateurs économiques et forcent ces derniers à reporter leur décision d'investissement à court terme.

Tableau 56.- COURS MOYEN DE LA GOURDE PAR RAPPORT AU DOLLAR E.U. (HTG/\$EU)

	Exercice 2002/2003	Exercice 2003/2004	Exercice 2004/2005
Octobre	31,0808	41,8573	36,7735
Novembre	35,1445	42,5048	37,1748
Décembre	37,2054	42,8947	37,4835
Janvier	39,4296	43,4426	37,8008
Février	45,2528	43,9289	37,7423
Mars	43,8104	40,6702	39,0790
Avril	42,8088	38,1818	38,8212
Mai	41,4932	37,9571	38,8551
Juin	41,5904	36,9213	38,1788
Juillet	43,1851	38,0411	41,5448
Août	41,5266	38,2818	42,5057
Septembre	41,5880	38,8082	42,3882
Moyenne Annuelle	40,4360	39,88423	38,98838

Source : www.banque.com/banque.com/htg/eur

Tableau 57 Variation du cours moyen de la gourde par rapport au dollar EU (en %)

	Exercice 2002/2003	Exercice 2003/2004	Exercice 2004/2005
Octobre	---	0,82	0,48
Novembre	16,29	1,76	1,08
Décembre	2,94	0,82	0,63
Janvier	5,98	1,18	0,31
Février	14,77	1,12	0,38
Mars	-2,97	-7,42	0,89
Avril	-2,51	-8,17	1,42
Mai	-8,05	-2,00	0,09
Juin	0,22	-2,88	1,35
Juillet	3,69	-0,77	6,04
Août	-9,84	0,61	2,53
Septembre	0,17	0,98	-0,49

Source : BNA/Structure des effectifs et statistiques (2005)

XI.- ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN

XI.1.- LE SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIER

Les Services « Recherche et Développement » et « Production et Opérations » ont travaillé étroitement sur l'application « Système d'Information Financier (SIF) » au cours des exercices précédents. Le module « Change » de cette application a été finalisé au cours de cet exercice et sera mis en production au cours du prochain exercice. Les autres modules, « Réserve Légale », « Centrale des Risques » et « Impayés », seront finalisés, testés et mis en production également au cours de cet exercice.

XI.1.1. GESTION DES FONDS DÉLAISSÉS

L'application « Fonds délaissés » est prête à l'emploi, mais elle n'a pas été exploitée par les utilisateurs au cours de cet exercice. Sont déclarés Fonds délaissés, les avoirs reçus par une banque à titre de dépôt, de prêt ou autres, sur lesquels le propriétaire n'a pas effectué de transactions durant 10 ans ¹⁶.

XI.1.2. INTERFACE GRH - GCC

L'interface entre les applications « Gestion des Ressources Humaines (GRH) » et « Gestion des Comptes-Courants (GCC) » permettra d'automatiser les transferts d'informations entre le Service des Ressources Humaines et le Service des Comptes-Courants pour minimiser les risques d'erreur lors des calculs du payroll. Des tests en environnement de développement ont été conduits en 2005. Des tests sur les serveurs en production GRH et GCC et la mise en opération de cette interface sont prévus pour l'exercice fiscal 2006.

XI.1.3. MIGRATIONS GESMAT, AIBIF, INTRANET ET CONTINGENCE CHK TP POUR LE CAP-HAÏTIEN

La BRH a réalisé différentes migrations en 2005 : (1) celle du système d'exploitation des applications GESMAT, AIBIF et INTRANET (de Windows NT à Windows 2000) ; (2) celle du moteur de base de données de ces applications (de Oracle serveur 7.3.4 à Oracle 8i entreprise edition) ; (3) celle de Oracle Forms de GESMAT et d'AIBIF (de la version 4.5 à la version 6) ; et (4) celle du Cold Fusion de INTRANET (de la version 2.1 à la version 6.1). Elle a aussi ajouté un formulaire Fiche de paie et une nouvelle fonction, Requête DIT, à l'application INTRANET. Elle a effectué plusieurs mises à jour sur l'application SWIFT, et installé le programme de contingence pour les chèques du Trésor public à sa succursale du Cap-haïtien.

¹⁶Article 118 du décret du 14 novembre 1980.

XI.2. PROJETS TECHNIQUES

XI.2.1. RÉSEAU TÉLÉMATIQUE FINANCIER (RTF)

Le RTF est opérationnel depuis le deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2005. Les équipements terminaux ont été installés et configurés dans les institutions financières et à la Banque Centrale. Actuellement les banques commerciales soumettent des informations financières à la Banque Centrale à travers le RTF en utilisant l'application SIF. Alternativement, la BRH offre aux institutions financières la possibilité d'accéder aux applications par Internet ou par réseau commuté de la Teleco (dialup).

XI.2.2. INTERNET

La BRH, dans le souci de garantir une plus grande disponibilité et une meilleure qualité du service Internet, a connecté son réseau à une deuxième liaison de capacité 1 Mbit. Un outil pour l'optimisation de l'utilisation des différentes liaisons Internet est déjà identifié.

XI.2.3. RÉSEAU VSAT ET CENTRE DE TECHNOLOGIE

Le centre de communication (HUB) du réseau VSAT est déjà opérationnel. Le déploiement des VSAT devrait s'effectuer au cours de l'exercice fiscal 2006. Les institutions connectées à ce réseau pourront jouir de la facilité de communiquer avec leur site distant. Un deuxième centre de communication sera installé pour contingence. Par ailleurs, les travaux au centre de technologie ont redémarré. Ce centre devrait être opérationnel au cours de l'exercice fiscal 2006.

XI.3. ALIMENTATION EN ÉNERGIE

XI.3.1. GESTION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES

Au cours de cet exercice, le Service Electrotechnique (ET) a procédé à l'exécution et à la supervision d'opérations d'entretien de divers équipements électromécaniques à Port-au-Prince et au Cap. Ces opérations ont permis un fonctionnement régulier des équipements de broyage et de comptage des billets et pièces de monnaie, et de climatisation de l'ancien bâtiment. Cependant, certaines difficultés se sont manifestées au niveau de la production d'énergie et de la climatisation du nouveau bâtiment et de la succursale du Cap haïtien.

XI.3.2. PARC DE PRODUCTION ACTUEL

Au cours de cet exercice, les moteurs des groupes de 900 kVA, 500kVA #2 et 500kVA # 3 sont tombés en panne. L'alternateur du groupe de 500kVA #3 est en réparation et celui du groupe de 500kVA #2, tombé en panne suite à un court circuit au niveau des conducteurs de fin de bobines du stator qui a endommagé sa plaque à bornes, a été remplacé. Avec la panne du groupe de 900 kVA, la capacité d'alimentation électrique de la BRH a été réduite de plus de 50 %. Pour y pallier, la BRH a signé un contrat avec la Haytian Tractor pour la location d'un groupe de 1.6 MW.

XI.3.3. PROJET D'UNE NOUVELLE CENTRALE ÉLECTRIQUE

Pour rétablir la capacité de production de la banque, le Conseil d'Administration a décidé l'implantation d'une nouvelle centrale électrique à la BRH. Suite à une étude de faisabilité concluante, la BRH compte acquérir 3 groupes de 750 kW chacun et raccorder la centrale à la Banque à partir d'une ligne basse tension. L'appel d'offres lancé a été remporté par les entreprises Haytian Tractor et GRETCO, pour la fourniture des groupes et l'installation de la ligne basse tension, respectivement.

XI.3.4. ALIMENTATION DES CHARGES CRITIQUES

Depuis la panne de l'ASI (Alimentateur Sans Interruption) de 125 kVA du nouveau bâtiment, les charges critiques de ce bâtiment sont alimentées par le système des deux ASI de l'ancien bâtiment. Ce système est constitué de deux modules 100 kVA montés en parallèle.

XI.3.5. CLIMATISATION

Les systèmes de climatisation du nouveau bâtiment ont été moins performants en 2005 qu'en 2004. Deux compresseurs sont tombés en panne, et des fuites de réfrigérant ont occasionné de fréquents arrêts des autres unités. Suite à la reconduction du contrat d'entretien annuel passé avec la firme YORK, des travaux d'entretien ont pu avoir lieu, permettant le fonctionnement normal de quatre unités sur six.

XI.3.6. BROYEUR

Des opérations de maintenance préventive ont été réalisées sur le broyeur de marque SEM qui continue de fonctionner normalement. L'installation du nouveau broyeur Blackfriars est prévue pour 2006.

XI.4. SÉCURITÉ

En 2005, la BRH a consolidé la chaîne de sécurité physique de ses systèmes d'information en réalisant la migration vers la version 4.0 du logiciel de détection d'intrusions. Elle a également renforcé son potentiel humain en matière de sécurité de ses systèmes d'information.

XII. DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES CAISSES POPULAIRES

Au cours de la période 2004-2005, la DIGCP a surtout concentré ses activités sur deux points essentiels. La réalisation de l'inventaire des caisses d'épargne et de crédit et les inspections.

En effet, d'avril à septembre 2005, un inventaire s'est réalisé dans les 10 départements géographiques du pays. Cette opération financée partiellement par l'Agence canadienne de Développement Internationale (ACDI) dans le cadre du projet ACOOPECH, a mobilisé une grande partie des ressources de la Direction. Des cadres se sont déployés dans tout le pays pour obtenir des informations à caractère institutionnel et financier sur les CEC évoluant dans toutes les régions. Ainsi, 223 caisses ont été repérées dans les 10 départements. L'actif total de ces institutions financières s'est élevé à 1,55 milliards de gourdes pour un niveau de crédit de 1,2 milliard et un sociétariat de 337 126 membres. La plus forte concentration se situe dans les départements de l'ouest, du sud et de l'Artibonite (59%).

Outre les activités liées à l'inventaire, la DIGCP a conduit des missions d'inspection dans 35 caisses dont le niveau d'actif est estimé dans une fourchette de 15 à 120 millions de gourdes. Des recommandations ont été faites aux dirigeants dans le but d'apporter des améliorations dans leur mode de gestion et assurer la protection de l'épargne des sociétaires.

De nombreuses démarches ont été également entreprises auprès des bailleurs de fonds, en vue d'obtenir un consultant à plein temps qui devra nous aider à la mise en place des normes pour le secteur. Tenant compte des exigences de la loi, de nombreuses réflexions et contacts ont été entamés en vue d'inciter les caisses à se fédérer.

Il convient de noter que dans le souci de développer des rapports harmonieux avec tous les opérateurs évoluant dans le secteur, la BRH a participé à de nombreux colloques organisés soit par l'association nationale des caisses populaires haïtiennes (ANACAPH), soit par le conseil national des coopératives (CNC).

XIII.- RESSOURCES HUMAINES DE LA BRH EN 2005 XIII.1.- MOUVEMENT ET RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

Au terme de l'exercice fiscal 2004-2005 l'effectif de la BRH, toutes catégories confondues, se chiffre à 648 employés, comparé à 606 à la fin de l'exercice précédent.

Tableau 58.- Effectif de la BRH en 2005

Catégorie	Effectif au 30/06/04	Diminution de l'Effectif Exercice 04-05	Augmentation de l'Effectif Exercice 04-05	Effectif au 30/06/05
Conseil	5	-	-	5
Direction	259	-	16	254
Exécution	184	-	12	178
Support	158	-	23	161
Contractuels	33	0	-	45
Stagiaires	7	-	-	7
Total	606	0	50	648

Source : BRH-Direction Administrative-Service des ressources humaines (SRH)

La variation constatée au niveau de l'effectif est due aux événements consignés dans le tableau ci-dessous:

Tableau 59.- Mouvements du personnel de la BRH en 2005

Événements	Nombre
Départs	3
Caducation de Contrat	1
Démision	4
Nouveaux Contrats	29
Mise à la Retraite	4
Départes	28
Transferts	39
Intégrations	106
Présentations	127
Renouvellements de Contrats	31
Changements de Statut	2
Ajournement	152
Détachement	0
Amendements de Contrats	0
Sanctions	1
Révocations	11

Source : BRH-Direction Administrative-SRH

Hormis le Conseil d'Administration dont le mandat est de 3 ans et les contractuels dont la durée du contrat est limitée, la répartition de l'effectif des employés actifs et réguliers en fonction de leur ancienneté se présente comme suit:

Tableau 60.- Répartition de l'effectif des employés actifs et réguliers par ancienneté

Classe d'ancienneté	Poids dans la structure
* 0 à 5 ans de service :	244 employés, soit 48,80%
* 6 à 10 ans de service :	81 employés, soit 16,20%
* 11 à 15 ans de service :	49 employés, soit 9,80%
* 16 à 20 ans de service :	32 employés, soit 6,4%
* 21 à 25 ans de service :	118 employés, soit 23,6%
* 26 à 30 ans de service :	22 employés, soit 4,4%
* 31 à 35 ans de service :	4 employés, soit 0,8%

Source: BRH/Direction Administrative-BRH

PROMOTIONS ET AJUSTEMENTS

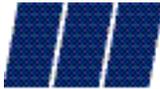
Au cours de l'exercice 2004-2005, un pourcentage relativement important des ressources humaines, (35,60%) a bénéficié des promotions et/ou des ajustements de salaires sur la base de l'ancienneté et de la performance. Un total de 231 cadres et employés ont été touchés par cette mesure:

Tableau 61.- Rotation du personnel de la BRH en 2005

Effectifs	Promotions	Ajustement	Total
Administration	53	54	107
Affaires Internationales	16	4	20
Affaires Juridiques	8	1	9
Bureau du Gouverneur	-	-	-
Direction Générale			
Caisses	48		48
Comptabilité de Crédit	5		5
Information et Technologie	9		9
Monnaie et Analyse Economique	6	1	7
Supervision	50	1	51
E.F.B.C	^		
U.C.M	3		3
UBCCP	8	1	9
Bureau du F.M.)	-		-
U.S.P.C	1		1
Division Financière	4	1	5
U.A.I.	5		5
U.M.N	1	1	2
U.S.T.		48	48
Total	227	112	339

Source: BRH/Direction Administrative-BRH

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE



Mérové-Pierre- Cabinet d'Experts Comptables

P.O. Box 13270, Dalmas
Port-au-Prince
Haïti

7, rue Lachaud
Bourdon, port-au-prince
Haïti

Téléphone (509) 245-8537
(509) 260-2843/44/45
Fax (509) 245-1078
email: mmerove@mpahaiti.com
merovepierre@halnet.net

Rapport des vérificateurs indépendants

Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti:

Nous avons vérifié les bilans de la Banque de la République d'Haïti aux 30 septembre 2005 et 2004, ainsi que les états des résultats, de l'évolution du capital et des comptes de réserves et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe ci-dessous, nos vérifications ont été effectuées conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des normes comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous croyons que nos vérifications fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Les opérations de Télécommunications d'Haïti S.A.M. (Téléco), filiale de la BRH, ne sont pas consolidées dans les états financiers ci-joints, parce que les informations financières de cette filiale ne sont pas fiables. Ce placement est reflété à la valeur de consolidation et la quote-part de la BRH dans l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base des états financiers internes non vérifiés de la Téléco, net d'une provision estimée par la Direction. Si les comptes de la Téléco avaient été consolidés, plusieurs postes des états financiers ci-joints ainsi que l'information fournie par voie de notes auraient été sensiblement différents.

Tel que décrit à la note 1, les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, suivent la méthode de la comptabilité d'exercice, et conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale, dont certains articles diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière.



Mérové-Pierre- Cabinet d'Experts Comptables,
a partnership established
under Haitian law, is a member of
IFPAO International, a Swiss association.

À notre avis, à l'exception du fait que les comptes de la Télécom ne sont pas consolidés dans les états financiers ci-joints, comme le mentionne ce paragraphe ci-dessous, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la BRH aux 30 septembre 2003 et 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les normes décrites à la note 1.

Heroux - Pierre - Cardinal d'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 23 février 2006

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans
30 septembre 2005 et 2004
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2005	2004
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Encaisse en gourdes		G 431,713	395,109
Avoirs en devises	2	<u>4,381,615</u>	<u>2,998,958</u>
		4,813,328	3,394,067
PLACEMENTS			
Placements en devises	3	5,431,588	4,585,401
Avoirs en or	4	26,634	20,012
Disponibilités en DTS	5	<u>11,577</u>	<u>31,048</u>
		5,469,799	4,636,461
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX			
	6	7,257,360	6,245,918
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	7	22,908,421	22,757,424
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	8	1,217,686	1,113,440
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	9	<u>3,000</u>	<u>3,000</u>
		24,129,107	23,873,864
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	10	1,735,992	1,671,930
Moins amortissement cumulé		<u>(453,684)</u>	<u>(342,445)</u>
		1,282,308	1,329,485
AUTRES			
Placement à la Téléco	11	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	12	<u>1,134,612</u>	<u>1,042,189</u>
		3,057,992	2,965,569
		G 46,009,894	42,445,364

Voir les notes aux états financiers

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans (suite)
30 septembre 2005 et 2004
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2005	2004
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	13	G 12,781,921	10,617,591
ENGAGEMENTS EN DEVISES	14	5,406,448	4,924,148
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX			
	15	8,876,180	7,212,125
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	16	14,997,306	15,502,556
Engagements envers les autres institutions	17	164,839	135,863
Autres éléments du passif	18	578,316	528,564
		15,740,461	16,166,983
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Allocations en DTS		854,536	740,904
Moins-values non réalisées sur placements détenus pour revente	3	(109,622)	(51,970)
Réserve de réévaluation		3,484,628	3,279,844
Réserves spéciales		(1,140,831)	(568,714)
Réserve légale		74,453	74,453
		3,313,264	3,524,517
		G 46,009,894	42,445,364

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2005 et 2004
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2005	2004
REVENUS D'OPÉRATIONS:			
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G	491,354	492,850
Produits des opérations avec l'étranger		238,941	138,408
Produits des opérations de crédit		68,333	63,837
Autres produits	19	88,644	76,232
		<u>877,272</u>	<u>771,367</u>
DÉPENSES D'OPÉRATIONS			
Intérêts débiteurs et frais financiers		354,071	1,074,450
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		149,502	254,339
		<u>503,573</u>	<u>1,328,789</u>
DÉPENSES ADMINISTRATIVES			
Rémunérations et charges sociales		528,465	452,587
Dépenses administratives		163,414	131,094
Dotations aux amortissements	10	111,239	107,909
Livres périodiques - journaux		49,542	3,156
Dépenses relatives à la gestion des actifs		32,751	45,331
Provision pour mauvaises créances-employés	8	20,113	25,764
Dons		17,558	23,198
Relations publiques		3,375	45,844
Autres dépenses		13,559	1,355
		<u>939,916</u>	<u>836,238</u>
Total des dépenses		1,443,489	2,165,027
DÉFICIT NET	G	(572,217)	(1,393,660)

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'évolution du capital et des comptes de réserves
Exercices terminés les 30 septembre 2005 et 2004
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	CAPITAL	AFFECTATION EN DTS	DÉTERMINÉS			
			RÉALISÉS SUR PLACEMENTS	RÉSERVE DE RÉVALUATION	RÉSERVES SPÉCIALES	RÉSERVE LÉGALE
Solde au 30 septembre 2003	59,000	823,016	(2,507)	3,165,928	824,946	74,483
Effet de change du DTS	"	(82,112)	"	"	"	"
Variation de l'exercice	"	"	(49,463)	113,919	"	"
Déficit net	"	"	"	"	(1,391,666)	"
Solde au 30 septembre 2004						
et au 1 ^{er} octobre 2004	59,000	740,904	(51,970)	3,279,844	(566,716)	74,483
Effet de change du DTS						
Variation de l'exercice	"	113,632	"	"	"	"
Déficit net	"	"	"	204,984	"	"
					(572,217)	
Solde au 30 septembre 2005						
	50,000	854,536	(109,632)	3,484,828	(1,148,931)	74,483

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2005 et 2004
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2005	2004
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Déficit net de l'exercice	G	(572,217)	(1,393,680)
Éléments de conciliation du déficit net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Dotation aux amortissements	10	111,239	107,909
Perte sur dispositions d'immobilisations		2,722	-
Provision pour pertes sur prêts	8	20,113	25,764
Effet de change résultant de la réévaluation de la participation dans les organismes financiers internationaux		(1,011,442)	747,512
Changement dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:			
Décote des prêts et avances, net		(275,356)	(2,056,043)
Billets et monnaie en circulation		2,164,330	(51,096)
Engagements en devises		476,390	1,147,748
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux		1,661,975	(1,119,755)
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		(505,250)	3,196,118
Engagements envers les autres institutions		28,676	(9,216)
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		218,293	(27,744)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		2,319,383	567,537
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
(Augmentation) diminution des placements		(833,338)	(440,153)
Produits de dispositions d'immobilisations		-	-
Acquisitions d'immobilisations	10	(66,784)	(50,040)
Liquidités allouées dans des activités d'investissement		(900,122)	(690,193)
Augmentation nette des liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		2,887,516	3,653,719
Incidence de change sur les liquidités au début de l'exercice		506,549	(536,996)
Liquidités à la fin de l'exercice	G	4,613,328	3,394,067

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers
30 septembre 2005 et 2004

ORGANISATION

La Banque de la République d'Haïti est une institution dont le capital appartient à l'État et qui remplit le rôle de Banque Centrale. Son organisation est régie par la Loi du 17 août 1979.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaie reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui de la Banque Populaire Haïtienne, appartenant à l'État, et du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

La très grande majorité des éléments d'actif de la Banque, en fonction de la localisation du risque ultime, est située sur le territoire haïtien.

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

- (a) Les états financiers sont préparés selon la convention de coût historique, suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, et conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale, dont certains articles diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière, notamment: les arriérés de créances et la comptabilisation des intérêts y relatifs, le traitement des gains et pertes de change résultant de la réévaluation des avoirs et engagements de la BRH détenus en devises tel que décrit à la note 1(k).

Lors de la préparation de ces états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent les montants des éléments d'actif et du passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers ainsi que les revenus de l'exercice. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Placement à Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO)

La BRH détient 97% des actions de la Téléco et le Gouverneur de la BRH est le président du Conseil d'Administration de cette institution. Les états financiers de la Téléco ne sont pas consolidés avec ceux de la BRH étant donné que les états financiers de la Téléco n'ont pas été vérifiés.

Ce placement est maintenu à la valeur de consolidation qui consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition et y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes déclarés ou versés net d'une provision substantielle estimée par la Direction (note 11).

(c) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan. Les comptes détenus avec le FMI ont été convertis aux taux officiels du DYS par rapport à la gourde prévalant à la date du bilan.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à la réserve de réévaluation (note 1k), tel que prescrit par la loi, à l'exception des éléments dont les fluctuations de change sont supportées par l'État Haïtien et qui sont inscrits aux crédits à l'État Haïtien. Les comptes relatifs au FMI sont les principaux éléments dont les gains ou pertes de change sont supportés par l'État Haïtien (note 7).

Les taux de change du dollar US aux 30 septembre 2005 et 2004 étaient de 43.0426 et 36.8229 gourdes haïtiennes pour un dollar US, respectivement. Les taux de change de DYS étaient de 0.016628588 et 0.01848686 DYS pour une gourde haïtienne aux 30 septembre 2005 et 2004, tel que publié par le FMI.

d) Avoirs en or

L'or est valorisé au cours en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes résultant de cette valorisation sont inscrits à la réserve de réévaluation (note 1k). Les cours en vigueur aux 30 septembre 2005 et 2004 étaient de \$US 473.25 et de \$US 416 par once d'or. Le stock d'or n'est pas porteur d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Placements en devises

Les placements en devises maintenus à l'extérieur du pays sont composés principalement de valeurs mobilières représentant la participation de la BRH dans des institutions financières étrangères, comptabilisée au coût, et de dépôts à terme garantis à échéance, de comptes en marché monétaire, de bons du trésor des États-Unis, d'obligations à terme détenus pour revente qui sont reflétés à leur juste valeur.

Les profits et pertes non réalisés sur ces placements détenus pour revente sont comptabilisés dans un poste séparé des réserves jusqu'à leur réalisation. Lorsqu'on dispose de ces placements, les profits ou pertes accumulés préalablement aux réserves sont alors virés aux résultats nets de l'exercice.

(f) Participation dans les organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la Loi du 17 août 1979, la BRH a enregistré dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit en capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements (note 15). Ces transactions gérées par la BRH à titre de fiduciaire sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice.

(g) Prêts et avances à l'État Haïtien

Les prêts et avances à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public et comprennent les prêts et les avances en comptes courants au gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques.

Les revenus d'intérêts sur ces prêts et avances sont comptabilisés sur une base d'exercice.

La BRH ne provisionne pas les prêts et avances à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccord spécifique.

(h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Immobilisations (suite)

À l'exception des terrains, des constructions en cours et des aménagements, ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile. Les aménagements sont amortis sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisation sont comme suit:

Immeubles et bâtiments	5%
Matériel et mobilier de bureau	20% à 25%
Matériel informatique	20%
Logiciels informatiques	100%
Matériel roulant	25%
Équipements	20%
Installations	20%
Aménagements	20%

(b) Frais d'impression des billets

Les frais d'impression des billets et pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense. Les coûts des stocks de billets commandés et non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs.

En 30 septembre 2004 les frais d'impression de billets et pièces de monnaie étaient enregistrés à la dépense dès que le stock était reçu à la BRH. Ce changement d'estimation et son impact sur les résultats de 2005 sont décrits à la note (12a).

(c) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaie figurant au passif du bilan de la BRH correspond aux billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques.

(À suivre)

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(*) Réserve de réévaluation

L'article 56 de la loi organique de la BRH précise que les gains et les pertes, qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or, doivent être comptabilisés à un compte dénommé "Réserve de réévaluation" présenté au bilan "Capital et réserves".

(l) Contrat de location-vente

La BRH, à titre de bailleur, a cédé pratiquement au preneur tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un immeuble qu'elle possédait. Les revenus de financement découlant du contrat de location-vente sont enregistrés aux résultats. L'investissement dans le contrat de location, se compose de paiements minimum nets et exigibles en vertu du contrat de location, diminué du revenu de financement non gagné.

(m) Impôts et taxes

Conformément du à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

(n) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante: 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

(o) Opérations avec l'État Haïtien

La Loi du 17 août 1979 régissant la BRH mentionne à l'article 2 alinéa 10, que cette dernière exerce toutes les activités de banquier, d'agent financier et fiscal de l'État Haïtien.

Certains postes figurant au bilan de la BRH sont en fait des opérations de l'État Haïtien. Il s'agit notamment des participations, contributions et effets à payer aux Organismes Internationaux (notes 6 et 15).

Les autres dettes de l'État garanties par la BRH sont gérées en postes hors bilan du fait qu'elles ne deviennent une obligation qu'en cas de défaut de l'État Haïtien (note 21).

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(p) Fonds de retraite

La BRH a institué un fonds de retraite à cotisations déterminées qui est alimenté par des contributions de la BRH et des cotisations des employés.

Suite à une résolution du Conseil de la BRH en 1993, les bénéfices du fonds de retraite sont payés, à partir de cette date, en fonction des contributions fixées par le Conseil.

(q) Juste valeur des éléments financiers

À l'exception des placements, dont la juste valeur est divulguée séparément, la juste valeur des autres éléments financiers est pratiquement égale au coût.

(2) AVOIRS EN DEVISES

Les avoirs en devises sont composés de:

En millions de gourdes	2005	2004
Dépôts à vue à l'étranger - dollars US	G 3,772,689	2,619,188
Encaisse en dollars US	596,142	378,201
Réfats en transit	18,764	1,569
	G 4,381,615	2,998,958

Les dépôts à vue sont composés de fonds en dollars placés à un jour, rémunérés à des taux d'intérêts moyens de 0.67% à 1.65%, et de 0.97% à 1.62% en 2005 et 2004, respectivement, et de fonds en euros rémunérés à un taux d'intérêts allant de 1.90% à 2.25% en 2005 et 2004. Respectivement, aux 30 septembre 2005 et 2004, une valeur de G 52 M G 252 M de ces fonds avait été donnée en garantie à une banque étrangère dans le cadre d'une transaction d'intermédiation entre la BRH, le Ministère de l'Économie et des Finances et cette banque étrangère. Cette garantie est convertie par le Ministère de l'Économie et des Finances.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PLACEMENTS EN DEVISES

Les placements en devises sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes	2005	2004
Placements disponibles à la vente (a)	G 5,418,213	4,573,993
Valeurs mobilières:		
Exportaciones (Bladex)	10,491	8,975
Citi Institutional Liquid Reserve	1,798	1,504
Banco Latino Américano de		
Banque Arabe Américaine (BAA)	1,086	929
	G 5,431,588	4,585,401

(a) Les placements en devises détenus pour revendre sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes	2005	2004
Comptes en marché monétaire:		
Coût	G 35,659	27,304
Juste valeur	35,659	27,304
Bons du Trésor des États-Unis:		
Coût	G 1,151,917	1,836,692
Juste valeur	1,144,678	1,810,881
Échéance	7 mois à 9 ans	3 mois à 3 ans
Autres obligations:		
Coût	G 4,348,289	2,761,967
Juste valeur	4,237,884	2,735,808
Échéance	1 jour à 2 ans	2 mois à 5 ans
Valeur totale des placements:		
Coût	G 5,527,835	4,625,963
Juste valeur	5,418,213	4,573,993
Moins-values non réalisées		
sur placements détenus pour revendre	G 109,623	(51,970)

Les comptes en marché monétaire portent en moyenne un taux d'intérêts de 0.93% à 6.0% en 2005 et 2004.

Les bons du trésor des États-Unis et autres obligations portent en moyenne un taux d'intérêts allant de 1.0% à 3.7% en 2005 et de 1.3% à 6.5% en 2004.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur aux 30 septembre 2005 et 2004, et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2005		2004	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Federal Reserve Bank of New York	1,308	26,634	1,308	20,012

Ces réserves détenues à la Federal Reserve Bank of New York ne portent pas d'intérêts.

(5) DISPONIBILITÉS EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI).

Aux 30 septembre 2005 et 2004, les Droits de Tirages Spéciaux étaient respectivement de 185,571 DTS et 573,977 DTS.

(6) PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les participations dans les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2005	2004
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 5,109,620	4,430,173
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,723,561	1,452,859
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	297,668	254,655
Association Internationale de Développement (IDA)	43,684	37,373
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	48,468	34,613
Société Internationale de Financement (IPC)	35,381	30,268
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	6,986	5,977
	<u>2,147,748</u>	<u>1,815,745</u>
	G 7,257,368	6,245,918

(a) La participation de l'État Haïtien au FMI est de 81,900,000 DTS aux 30 septembre 2005 et 2004.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN

En milliers de gourdes	2005	2004
Prêts et avances - selon accord (a)	G 6,679,781	6,679,781
Placements en monnaie locale (b)	1,217,101	1,217,101
Déficit du Trésor Public (c)	13,637,379	13,686,722
Effet de change - FMI (note 1c)	1,300,610	1,172,045
Intérêts à recevoir - obligations réseau routier	<u>3,550</u>	<u>1,775</u>
	G 22,908,421	22,757,424

- (a) Un accord a été signé entre l'État Haïtien et la BRH le 20 décembre 1996 reconnaissant les créances du Gouvernement envers la BRH et prévoyant le versement d'un montant mensuel par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) à titre d'intérêt sur ces créances. Par amendement daté du 19 mars 2003, le montant des intérêts mensuels à verser par le MEF s'élève à G 40 millions, qui ont été payés en cours des exercices 2004 et 2005. Le taux de rendement moyen sur les crédits à l'État Haïtien est de 2.15% et 2.29% pour les exercices 2005 et 2004, respectivement.

Les crédits de la BRH à l'État Haïtien n'ont pas d'échéance fixe.

- (b) Les placements en monnaie locale sont composés de:

En milliers de gourdes	2005	2004
Bons du Trésor	G 1,165,101	1,165,101
Obligations et titres	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)

Les Bons du Trésor et les obligations et titres portent intérêts à des taux allant de 1% à 5% l'an. Leurs dates d'échéance vont de 1996 à 2008. Certains bons et obligations sont arrivés à échéance mais n'ont pas été honorés. Des intérêts courus et impayés sur ces placements ont été capitalisés aux prêts et avances à l'État Haïtien.

En milliers de gourdes	2005	2004
Bons du Trésor:		
À échoir	G 57,601	132,602
Échus	<u>1,107,500</u>	<u>1,032,499</u>
	<u>1,165,101</u>	<u>1,165,101</u>
Obligations et titres:		
Échus	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

(c) La BRH tient les comptes courants du Trésor Public. Ces comptes ne portent pas d'intérêts et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2005	2004
Exercice courant:		
Recettes publiques - Trésor Public	G (13,308,706)	(12,356,511)
Fonds de financement - Trésor Public	1,192,910	6,135,052
Dépenses de fonctionnement - Trésor Public	<u>14,994,102</u>	<u>10,683,229</u>
Déficit - Exercice courant	681,306	4,461,770
Déficit - Exercices antérieurs	<u>16,447,339</u>	<u>11,985,569</u>
Déficit brut à la fin de l'exercice	17,128,645	16,447,339
Dépôts du Gouvernement Central	(3,669,041)	(2,923,957)
Autres comptes du Trésor Public	<u>107,775</u>	<u>163,340</u>
	G 13,627,379	13,686,722

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(8) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS

Les prêts et avances au personnel et aux autres institutions sont:

En milliers de gourdes		2005	2004
Employés, net	G	1,011,001	857,154
Entreprises publiques:			
Téléco (a)		147,194	172,586
OAVCT (b)		33,333	58,333
EDH (c)		26,078	25,367
		<u>206,605</u>	<u>256,286</u>
	G	1,217,606	1,113,440

Aux 30 septembre 2005 et 2004, les prêts aux employés portent intérêt de 4% à 6% l'an et sont ainsi répartis:

En milliers de gourdes		2005	2004
Prêts aux employés, brut	G	1,077,519	903,479
Provision		<u>(66,438)</u>	<u>(46,325)</u>
	G	1,011,081	857,154

La provision sur les prêts aux employés a ainsi évolué au cours de l'exercice:

En milliers de gourdes		2005	2004
Provision au début de l'exercice	G	46,325	20,561
Dotation de l'exercice		20,113	25,764
Provision à la fin de l'exercice	G	66,438	46,325

a) Les montants à recevoir de la Téléco sont ainsi composés:

En milliers de gourdes		2005	2004
Avances de fonds	G	-	22,211
Avances pour réseau télématique		87,241	87,241
Découvert de comptes courants		<u>59,953</u>	<u>63,134</u>
	G	147,194	172,586

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(8) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (SUITE)

Les avances de fonds et découvertes de comptes courants portent intérêts aux taux de 10% et 12% respectivement et sont remboursables à partir des comptes courants qui présentent un découvert aux 30 septembre 2005 et 2004. Les avances de fonds sont arrivées à échéance en juin 2005. Les avances faites en 2001 pour le réseau télématique n'ont pas été remboursées.

- b) Un prêt de G 75,000,000 a été octroyé à l'Office d'Assurance Véhicule Contre Tiers (OAVCT) au cours de l'exercice 2004. Le prêt porte intérêts au taux de 20% et est remboursable sur une période de trois ans à échoir en janvier 2007.
- c) Les montants à recevoir de l'EDH sont ainsi composés:

En milliers de gourdes	2005	2004
Lettres de crédit et lettres de garanties en faveur de SOGENER	G 21,175	21,175
Avances	4,982	4,192
	G 26,077	25,367

En vertu d'un accord conclu entre l'État Haïtien, SOGENER et l'EDH pour la production d'énergie électrique dans plusieurs villes du pays, le BRH a émis des lettres de crédit en faveur de la firme SOGENER.

(9) PRÊTS ET AVANCES AUX BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires sont:

En milliers de gourdes	2005	2004
Avances à la BNC	G 3,000	3,000
	G 3,000	3,000

L'avance à la Banque Nationale de Crédit (BNC) bénéficie d'un moratoire sur le paiement des intérêts et le remboursement du principal.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations au coût ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût		Solde au 30/09/04	Acquisitions	(Transfert)	(Dispositions)	Solde au 30/09/05
Terrains	G	19,838	-	-	-	19,838
Immeubles et bâtisses		839,819	-	-	-	839,819
Matériel et mobilier						
de bureau		55,318	8,737	-	-	64,075
Matériel informatique		53,882	6,682	(3,283)	-	57,281
Équipements		121,891	9,590	(3,672)	-	127,809
Matériel roulant		44,476	14,246	(6,600)	-	52,122
Aménagements		18,008	1,734	(2,032)	-	17,710
Installations		15,664	125	(5,228)	-	10,561
Logiciels informatiques		2,495	3,897	(1,287)	-	5,105
Biens complètement amortis		160,940	-	24,001	-	184,941
		1,332,331	45,091	1,899	-	1,379,261
Constructions en cours		339,599	21,733	(1,899)	(2,722)	356,731
	G	1,671,930	66,784	-	(2,722)	1,735,892

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé		Solde au 30/09/04	Amortissement	(Transfert)	Solde au 30/09/05
Immeubles et bâtisses	G	75,756	42,005	-	117,761
Équipements		34,311	24,841	(3,672)	55,480
Matériel et mobilier					
de bureau		14,655	11,407	-	26,062
Matériel informatique		19,698	11,998	(3,283)	28,413
Matériel roulant		19,271	11,989	(6,600)	24,660
Aménagements		6,949	3,338	(3,931)	6,356
Installations		8,594	2,614	(5,228)	5,980
Logiciels informatiques		2,271	2,847	(1,287)	3,831
Biens complètement amortis		160,940	-	24,001	184,941
	G	342,445	111,239	-	453,684

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(11) PLACEMENT À LA TÉLÉCO

Le placement à la Téléco se présente comme suit, à la valeur de consolidation:

En milliers de gourdes		2005	2004
Valeur au coût d'acquisition	G	13,600	13,600
Quote-part des profits antérieurs, net de la provision (a)		<u>1,909,780</u>	<u>1,909,780</u>
Soldo à la fin de l'exercice	G	<u>1,923,380</u>	<u>1,923,380</u>

(a) La quote-part de la BRH dans les résultats et l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base d'états financiers internes non vérifiés, soumis par la Téléco. À partir de l'exercice 2001, la direction de la BRH, sur base de son évaluation, a enregistré une provision de 100% sur sa quote-part des résultats nets de la Téléco.

Les opérations de la Téléco se résument comme suit:

En milliers de gourdes		2005	2004
Résultats nets	G	-	483,970
Actif net	G	-	1,149,374

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont:

En milliers de gourdes		2005	2004
Stock de billets neufs et pièces monnaie (a)	G	634,811	673,339
Avances aux fournisseurs		176,638	178,299
Intérêts payés d'avance - Bons BRH		188,263	47,738
Effets collectés à recevoir - BNC		89,477	36,682
Autres frais payés d'avance		53,079	4,032
Autres comptes à recevoir		43,039	44,350
Dépôt à terme - Fonds CERA (BNDAL) (note 18)		13,060	12,000
Contrat de location-vente (b)		439	3,273
Autres		<u>43,866</u>	<u>42,476</u>
	G	<u>1,134,612</u>	<u>1,042,189</u>

(a) Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2005, la BRH a révisé l'estimation de valeur du stock de billets neufs et pièces de monnaie sur la base de la mise en circulation du stock reçu des fournisseurs de billet. Le frais d'impression du billet et pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense lorsque la monnaie est mise en circulation.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (SUITE)

Au 30 septembre 2004, ces frais d'impression étaient enregistrés à la dépense dès que le stock était reçu à la BRH. Ce changement a résulté en une augmentation de la valeur des coûts d'acquisition du stock reflété aux autres actifs de G 195,159 (M) et une diminution égale des coûts de facturation de billets et du déficit net de l'exercice terminé le 30 septembre 2005. L'effet de ce changement sur les prochains exercices ne peut être déterminé à présent.

(b) L'investissement net dans le contrat de location-vente est constitué ainsi:

	Échéancier	Durée	Taux
Contrat avec l'ONA	30/11/2005	60 mois	12% l'an

L'ONA effectue des versements mensuels réguliers de G 256,234, incluant principal et intérêts. Ainsi, des intérêts totalisant G 240,3 mille et G 559,3 mille ont été respectivement reçus durant les exercices terminés les 30 septembre 2005 et 2004.

Les titres de propriété seront transférés à l'ONA à l'échéance du contrat.

(13) BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION

Les billets et monnaie en circulation sont:

En milliers de gourdes	2005	2004
Billets et monnaie émis	G 13,369,190	12,024,190
Moins: Billets et monnaie hors circulation	<u>(587,269)</u>	<u>(1,406,599)</u>
	G 12,781,921	10,617,591

L'émission autorisée représente la garantie que donne la BRH pour les billets et monnaie émis à date. Les billets et monnaie hors circulation représentent les montants détenus par la BRH dans son caveau à ces dates. Au cours des exercices 2005 et 2004 respectivement, G 215,000,000 et G 3,285,000,000 ont été émis par la BRH.

(14) ENGAGEMENTS EN DEVISES

Les engagements en devises se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2005	2004
Banques créatrices de monnaie (a)	G 5,172,886	4,555,400
Dépôts des entreprises publiques	126,117	192,181
Obligations de firmes d'impression de billets	-	103,845
Institutions financières non bancaires	3,330	3,206
Autres	<u>103,916</u>	<u>69,516</u>
	G 5,406,448	4,924,148

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie représentent surtout des réserves statutaires en devises requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(15) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2005	2004
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 5,743,738	4,426,604
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,723,561	1,452,859
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	297,668	254,655
Association Internationale de Développement (IDA)	43,684	37,373
Société Interaméricaine d'Investissement (SI)	48,460	34,613
Société Internationale de Financement (SIF)	35,381	30,268
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	6,986	5,977
	<u>2,147,740</u>	<u>1,815,743</u>
Dépôts des organismes internationaux	954,996	946,142
Emprunt - BID 990/SF - HA (b)	27,626	23,634
	<u>G 8,874,100</u>	<u>7,212,123</u>

(a) Les contributions et engagements envers le Fonds Monétaire International (FMI) incluent des engagements relatifs à des opérations de l'État Haïtien et de la BRH.

(b) Le 20 janvier 1997, la BRH a signé un contrat de prêt no. 990/SF - HA avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Dans le cadre de ce contrat, la BID finance à concurrence de US\$ 2,495,000 l'exécution du Programme de Renforcement Institutionnel de la BRH évalué à la contre-valeur de US\$ 2,743,000 par la BID. Ce prêt porte intérêts aux taux de 1% l'an jusqu'au 20 janvier 2007 et, ensuite, de 2% l'an au-delà de cette date sur les soldes dus. Les intérêts sont capitalisés au financement. Des intérêts totalisant US\$ 6,370 ont été capitalisés respectivement au cours des exercices 2003 et 2004. Ce prêt est remboursable au moyen de 60 tranches semestrielles consécutives dont la première devra être versée le 20 juillet 2007 et la dernière au plus tard le 20 janvier 2037.

Le 20 septembre 2002, sur requête du Ministère de l'Économie et des Finances et de la BRH, la partie non décaissée du financement a été annulée.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(16) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les engagements en monnaie locale envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2005	2004
Banques créatrices de monnaie (a)	G 9,472,081	11,594,668
Bons BRH (b)	5,501,080	3,545,120
Institutions financières non bancaires	<u>24,385</u>	<u>362,768</u>
	G 14,997,546	15,502,556

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie sont surtout des réserves statutaires en monnaie locale requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(b) Les taux de rémunérations des bons BRH au 30 septembre sont comme suit:

	2005	2004
Échéance de 7 jours	11%	3.5%
Échéance de 28 jours	13%	5.5%
Échéance de 91 jours	15%	7.5%

En cas d'insuffisance de liquidités des banques, la BRH consent à prendre en pension des bons présentés par ces institutions à un taux variant de 26% en 2005 et entre 21% et 27% en 2004.

Au 30 septembre 2005 et 2004, il n'y avait pas de bons pris en pension.

(17) ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS

Les engagements envers les autres institutions sont les suivants:

En milliers de gourdes	2005	2004
Dépôts des entreprises publiques	G 102,485	106,406
Chèques certifiés émis en monnaie locale	55,474	21,821
Divers	<u>6,580</u>	<u>7,636</u>
	G 164,539	135,863

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les autres éléments du passif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2005	2004
Dépôts de garantie - lettres de crédit	G	218,198	268,685
Chèques de Direction et certifiés - BRH		114,063	93,112
Fonds immobilisés		82,243	8,815
Provisions pour charges sociales		69,186	73,538
Dépôts-employés et autres comptes du personnel		38,464	27,715
Fonds détenus pour tiers (a)		17,498	14,451
Fournisseurs à payer		14,426	15,606
Contrepartie - dépôt à terme (BNDAL) (note 12)		12,000	12,000
Dépôts de cautionnement		4,675	3,893
Autres comptes à payer		<u>15,563</u>	<u>10,749</u>
	G	578,316	528,564

a) Fonds détenus pour tiers

Dans le cadre du Décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et des activités bancaires sur le territoire de la République D'Haïti, la BRH gère la liquidation de la Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel (BNDAL). À ce titre, elle comptabilise à son bilan un passif lié à la collection des obligations de tiers envers la BNDAL. De même, la BRH effectue certains débours pour compte de la BNDAL dans le cadre de cette gestion. Selon la politique de la Banque, ces débours sont débités directement aux obligations collectées pour le compte de la BNDAL.

Aux 30 septembre 2005 et 2004, les soldes des transactions enregistrées dans le cadre de la gestion de la liquidation de la BNDAL sont comme suit:

En milliers de gourdes		2005	2004
Autres éléments d'actif:			
Dépôt à terme détenu pour BNDAL	G	12,000	12,000
Autres éléments du passif:			
Contrepartie - dépôt à terme BNDAL		(12,000)	(12,000)
Valeurs collectées pour compte BNDAL, net		<u>(17,498)</u>	<u>(14,451)</u>
	G	(17,498)	(14,451)

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(19) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent surtout les commissions provenant des opérations bancaires et des pénalités imposées dans le cadre des activités de surveillance du système financier.

(20) FONDS DE RETRAITE

La dépense annuelle pour le fonds de retraite correspondant aux contributions à ce fonds selon le taux fixé par la BRH s'élève à G 26,646,926 et G 17,050,201 pour les exercices terminés les 30 septembre 2005 et 2004, respectivement.

Suite à une décision de Conseil en 1993, les bénéfices sur le fonds de retraite ne sont pas prédéterminés et sont payés, à partir de cette date, en fonction des contributions fixées par le Conseil. Le Conseil de la BRH estime que tout passif éventuel relatif à ce fonds de retraite n'est pas d'importance à la situation financière de la BRH.

(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Au 30 septembre 2005, les lettres de garantie émises par la BRH en faveur de sociétés commerciales s'élèvent à environ G 129,202,826. Les lettres de crédit ont été émises sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances et garantissent des créances de l'État Haïtien et de certaines entreprises publiques envers ces sociétés.

Au 30 septembre 2005, la BRH traite de certaines affaires en instance de litige par ou contre quelques tiers. Selon l'évaluation des faits à jours, de l'avis de conseillers juridiques, les positions prises par la BRH sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière de la BRH.

(22) POSTES HORS BILAN

Les postes hors bilan comprennent:

En milliers de gourdes	2005	2004
Prêts à l'État Haïtien garantis par la BRH	G 4,395,323	3,873,918
Stocks de billets et pièces chez les fournisseurs	G 5,397,501	13,107,500

(À suivre)

(23) GESTION DES RISQUES

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de placements, de taux d'intérêts, de crédit et de change.

Risque de liquidités

Le risque de liquidités surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en cash ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de liquidités sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidités vu qu'elle n'a généralement pas de créances importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit également maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers:

- ?? Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances des créances étrangères du gouvernement.
- ?? Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociables.

La BRH, à l'instar de toutes banques centrales, n'a pas de risque de liquidités par rapport à ses obligations locales.

Risques de placements

Le risque de placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants:

- ?? Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles.
- ?? Fixer des critères de maturité maximale.
- ?? La diversification du portefeuille en différents instruments sous en limitant l'exposition maximale permise par type de sécurité ou par émetteur.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux États Financiers

(23) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Risques de placements (suite)

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

Risques de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédit au Gouvernement dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bona BRH sont ajustés régulièrement.

Risques de crédit

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'un emprunteur de s'acquitter de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie par le crédit au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses engagements de crédit envers l'État.

Risques de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations du taux de change. En vertu de l'article 36 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation.

(24) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2004 ont été reclassifiés pour fins de présentation seulement.

XIII. ANNEXE JURIDIQUE

Conseils d'Administration

Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH)

Moniteur # 84 du 25 septembre 1947

Arrêté du 25 septembre 1947 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1947 :

Gaston Margron

C.E. Van Waterschoodt

Emmanuel Thézan *

Christian Aimé *

A.M. Herres

Moniteur # 27 du 21 mars 1949

Arrêté du 21 mars 1949 nommant M. Victor M. Coicou*, membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par la mise à la retraite de M. Chs. Van Waterschoodt.

Moniteur # 22 du 4 mars 1952

Arrêté du 3 mars 1952 nommant M. Arsène E. Magloire Membre du Conseil d'Administration de la BNRH pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par le décès de M. Gaston Margron.

Moniteur # 93 du 29 septembre 1952

Arrêté du 29 septembre 1952 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1952 :

Christian F. Aimé *

Arthur M. Herres

Victor M. Coicou *

Arsène E. Magloire

J. Frédéric Magny *

Moniteur # 23 du 11 mars 1957

Arrêté du 11 mars 1957 nommant pour 5 ans à partir du 11 mars 1957 :

Silvère Pilié *

Maurice Télémaque *

François Auguste *

Jean Méhu

Robert Bonhomme

Moniteur # 114 du 17 octobre 1957

Arrêté nommant M. Benjamin Prophète, Membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti en remplacement de M. Robert Bonhomme, démissionnaire.

Moniteur # 2 du 4 janvier 1958

Arrêté du 31 décembre 1957 nommant pour 5 ans :

Maurice Télémaque *
Antonio André *
François Auguste *
Marcel Vaval
Jean Pierre Mompont

Moniteur # 8 du 23 janvier 1960

Arrêté du 23 janvier 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Joseph Chatelain *
Louis Smith *
Vilfort Beauvoir
Lebert Jean Pierre

Moniteur # 113 du 27 novembre 1960

Arrêté du 26 novembre 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André*
Vilfort Beauvoir
François Murat *
Noé Fourcand
Jean Magloire

Moniteur # 110 du 26 novembre 1965

Arrêté du 26 novembre 1965 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président et Directeur Général
Vilfort Beauvoir, Vice-Président et Directeur
François Murat *, Membre et Directeur Commercial
Noé Fourcand, Membre
Jean Magloire, Membre

Moniteur # 82 du 5 Octobre 1970

Arrêté du 4 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Léon Mirambeau
René Adrien *
Noé Fourcand
Jean Magloire

Moniteur # 75 du 30 octobre 1975

Arrêté du 3 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

François Murat *

Adrien Bonnefil *

Franck Bouchereau *

Léon Mirambeau

Donasson Alphonse

Moniteur # 69-A du 9 septembre 1976

Arrêté du 8 septembre 1976 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président-Directeur Général

Adrien Bonnefil *

Franck Bouchereau *

Donasson Alphonse

Léon Mirambeau

Banque de la République d'Haïti

Moniteur # 76-B du 27 septembre 1979

Arrêté du 26 septembre 1979 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *

Edouard Racine, Gouverneur Adjoint *

René Lafontant, Directeur Général *

Lameck Georges, Membre *

Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 42 du 21 juillet 1980

Arrêté du 18 juillet 1980 nommant pour 3 ans :

Gérard Martineau, Gouverneur *

Raoul Berret, Gouverneur Adjoint

René Lafontant, Directeur Général *

Lameck Georges, Membre *

Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 12 du 8 février 1982

Arrêté du 8 février 1982 nommant pour 3 ans :

Marcel Léger, Gouverneur *

Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *

Jean Claude Sanon, Directeur Général *

Lameck Georges, Membre *

Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 51 du 14 juillet 1982

Arrêté du 12 juillet 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 87-A du 16 décembre 1982

Arrêté du 14 décembre 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
André Josaphat, Membre *

Moniteur # 26 du 18 Avril 1983

Arrêté du 6 avril 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Stanley Théard, Membre

Moniteur # 70 du 6 octobre 1983

Arrêté du 31 août 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Gérard Pierre-Louis, Membre

Moniteur # 43 du 20 juin 1985

Arrêté du 11 juin 1985 nommant pour 3 ans :

Jean Claude Sanon, Gouverneur *
Jacques Joubert, Gouverneur Adjoint *
Félix Gaston, Directeur Général *
Stanley Théard, Membre
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 19 du 27 février 1986

Arrêté du 27 février 1986 nommant pour 3 ans :

Onill Millet, Gouverneur *
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Sully Belancourt, Directeur Général *
Joseph Lagroue, Membre *
Guy A. Douyon, Membre

Moniteur # 57 du 30 juin 1988

Arrêté du 23 juin 1988 nommant :

Hubert Comeau *, Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Guy A. Douyon, démissionnaire.

Moniteur # 71-A du 11 août 1988

Arrêté du 3 août 1988 nommant :

Joseph Lagroue *, Directeur Général en remplacement de Sully Belancourt, démissionnaire et
M. Gérard Noël *, Membre.

Moniteur # 85-A du 29 septembre 1988

Arrêté du 26 septembre 1988 nommant pour 3 ans :

Ernest Ricot, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Eddy V. Etienne, Directeur Général *
Yvon Guirand, Membre
Ernst Nicolas, Membre *

Moniteur # 48 du 26 juin 1989

Arrêté du 22 juin 1989 nommant pour 3 ans :

Jacques Vilgrain, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Charles Beaulieu, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
Fritz Laurenceau, Membre *

Moniteur # 30 du 29 mars 1990

Arrêté du 26 mars 1990 nommant Serge Pothel, Gouverneur

Moniteur # 68-A du 6 août 1990

Arrêté du 3 août 1990 nommant :

Charles Beaulieu, Gouverneur *
Fritz Laurenceau, Gouverneur Adjoint *
Joachim Noel, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
René Durand, Membre *

Moniteur # 28-A du 1er avril 1991

Arrêté du 21 mars 1991 nommant :

Roger Pérodin, Gouverneur *

Dumas Benjamin, Gouverneur Adjoint *

Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *

Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *

Venel Joseph, Membre *

Moniteur # 94-A du 2 décembre 1991

Arrêté du 25 novembre 1991

Bonivert Claude, Gouverneur *

Fritzner Beauzile, Vice Président *

Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *

Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *

Serge Pérodin, Membre *

Moniteur d'octobre 1994

Arrêté d'Octobre 1994 nommant la Commission Provisoire de Gestion de la Banque de la République d'Haiti :

Roger Pérodin, Président *

Bonivert Claude, Membre *

Monique Ph. Thébaud, Membre *

Venel Joseph, Membre *

Dumas Benjamin, Membre *

Moniteur # 99 du 15 décembre 1994

Arrêté du 8 décembre 1994 nommant :

Leslie Delatour, Gouverneur

Fred Joseph, Vice-Gouverneur

Roland Pierre, Directeur Général

Venel Joseph, Membre *

Henry Cassion, Membre

Moniteur # 9 du 31 janvier 1996

Arrêté du 16 janvier 1996 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur Adjoint en remplacement de Fred Joseph.

Moniteur # 12 du 12 février 1998

Arrêté du 9 février 1998 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur

Roland Pierre, Gouverneur Adjoint

Henry Cassion, Directeur Général

Venel Joseph, Membre *

Max Etienne, Membre *

Moniteur # 71 du 30 août 2001

Arrêté du 16 août 2001 nommant:

Venel Joseph, Gouverneur*
Hancy Pierre-Louis, Gouverneur Adjoint*
Réginald Mondésir, Directeur Général
Gladys Péan, Membre
Yvon Guirand, Membre

Moniteur # 22 du 27 avril 2004

Arrêté du 31 mars 2004 nommant:

Raymond Magloire, Gouverneur
Philippe W. Lahens, Gouverneur Adjoint
Charles Castel, Directeur Général*
Rémy Montas, Membre
Georges Henry Fils, Membre

* Cadre de la BNRH ou de la BRH

Liste des Circulaires

Durant l'exercice 2005 la BRH n'a émis aucune circulaire.

E. ANNEXE STATISTIQUE

Tableau E.1

Produit intérieur brut par branche d'activité économique

(en millions de dollars de 1999-07)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
Secteur primaire											
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	3 676,5	3 866,8	3 846,7	3 437,4	3 406,1	3 340,3	3 346,1	3 187,2	3 201,4	3 201,4	
Industries extractives	2 604,0	3 658,9	3 553,1	3 423,8	3 453,4	3 328,3	3 334,1	3 173,3	3 255,5	3 255,5	
	11,6	12,7	13,6	13,8	14,7	15,9	16,4	16,8	17,9	18,9	
Secteur secondaire											
Industries manufacturières	1 819,8	1 859,4	1 842,4	2 005,9	1 999,8	2 016,8	2 041,2	1 992,1	2 046,9	2 046,9	
Produits alimentaires et boissons	1 816,0	1 817,8	1 817,4	1 982,1	1 983,8	1 996,8	1 999,8	1 977,7	2 046,9	2 046,9	
Produits chimiques et pétrole	468,7	487,2	479,5	494,2	487,1	484,5	482,7	461,5	471,3	471,3	
Textile, habillement, cuir	36,7	37,6	37,2	37,2	37,7	38,2	38,5	37,2	36,8	36,8	
Industrie métallurgique	219,6	222,9	225,0	206,5	222,4	222,7	222,9	224,8	211,9	211,9	
Industrie électronique, construction	64,8	64,7	61,9	62,3	62,8	63,8	63,7	61,9	62,5	62,5	
Produits métalliques non métalliques	9,6	10,7	11,0	11,2	11,2	11,8	11,7	11,8	11,5	11,5	
Transformation des métaux	18,0	20,2	20,2	21,5	21,4	20,8	20,7	20,8	20,8	20,8	
Produits des industries chimiques	178,6	178,7	171,5	179,8	180,5	182,3	184,3	180,5	182,0	182,0	
Industrie du papier et du verre	96,4	93,7	90,4	92,8	93,8	93,9	93,9	90,2	95,0	95,0	
Industrie et travaux publics	793,4	787,8	809,9	831,7	847,9	857,9	874,7	849,2	871,0	871,0	
Secteur tertiaire											
Commerce	2 816,5	2 736,4	2 879,5	3 039,2	3 059,7	3 183,5	3 192,3	3 022,4	3 079,4	3 079,4	
Transport et communications	303,0	308,2	314,2	358,7	350,1	368,9	358,9	352,7	379,4	379,4	
Industries financières	631,2	648,7	666,3	768,3	784,6	822,5	826,9	791,4	806,2	806,2	
Autres services marchands	790,7	781,3	801,2	842,3	852,1	841,2	858,1	822,7	858,8	858,8	
Services non marchands	872,0	882,5	898,5	724,2	733,8	800,3	878,0	898,7	878,2	878,2	
Services publics	1 427,7	1 468,4	1 464,4	1 421,7	1 389,4	1 400,3	1 389,3	1 388,8	1 387,0	1 387,0	
	-227,8	-288,1	-343,0	-459,2	-484,4	-612,5	-615,8	-684,8	-522,8	-522,8	
Valeur ajoutée brute totale	11 628,6	11 884,3	12 022,3	12 168,2	12 081,2	12 348,2	12 382,7	11 824,1	11 969,8	11 969,8	
Impôts moins déductions sur les produits	760,6	788,7	802,4	1 019,7	919,7	922,0	925,5	853,5	834,3	834,3	
Produit intérieur brut	12 389,2	12 673,0	12 824,7	13 187,9	13 000,9	13 270,2	13 308,2	12 677,6	12 804,1	12 804,1	

Source : BEA

1) Base-croûte

2) Provision

3) Estimatif

* En italique, par convention, d'une unité applicable qui prend en compte l'ajustement de la représentation graphique de certaines branches (2002-2003)

Tableau 1.1a

Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel
(en pourcentage)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Services privés	29,8	28,8	27,4	28,2	26,7	25,8	26,7	26,4	25,8
Agriculture, agriculture, élevage et pêche industrielles extractives	23,5	23,8	27,3	25,3	28,8	25,7	25,8	25,9	25,5
	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
secteur secondaire	34,7	33,8	35,8	35,3	33,3	33,8	33,7	33,4	33,8
Industries manufacturières	6,2	6,2	7,5	7,5	7,5	7,7	7,7	7,5	7,9
Propriétés immobilières et bois scier	8,8	8,8	3,7	8,5	3,6	3,7	3,7	3,7	3,7
Industries du tabac	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Tissus, habillement, cuir	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7
Produits chimiques, caoutchouc	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Produits minéraux non métalliques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transportation des métaux	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Produits des industries chimiques	1,4	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Électricité, gaz et eau	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Recherche et travaux publics	3,7	3,2	6,7	7,2	7,3	7,4	7,5	7,8	7,8
Services tertiaires	49,4	49,8	65,8	59,8	66,8	61,8	61,8	61,4	61,1
Commerce	21,3	21,8	22,1	23,1	23,6	24,4	24,8	24,1	24,0
Restauration et hôtellerie	3,1	3,1	2,9	2,7	2,7	2,7	2,8	2,9	2,2
Transport et communications	4,3	4,8	5,1	5,7	5,9	5,8	6,0	6,2	6,3
Industries financières	3,8	3,8	6,2	6,4	6,6	6,6	6,8	6,8	6,8
Autres services intermédiaires	5,4	5,5	5,4	5,8	6,4	6,3	6,2	6,3	6,3
Services non marchands	11,5	11,4	11,1	10,8	10,7	10,8	10,8	10,6	10,6
Branches "autres"	-1,8	-2,3	-2,8	-3,5	-3,8	-4,3	-4,5	-3,9	-4,1
Valeur ajoutée brute totale	53,7	53,8	67,4	62,2	67,9	62,8	62,8	62,8	62,7
Impôts sociaux sur les produits	6,2	6,2	7,5	7,8	7,1	7,1	7,1	7,4	7,3
Produit intérieur brut	148,9	148,9	188,9	188,9	188,9	188,9	188,9	188,9	188,9

Source : ISTAT

1) Sans-emploi

2) Privatisé

3) Estimé

7 B est le pourcentage, dans un référentiel qui prend en compte l'ajout de la production industrielle de biens de consommation (ICPI) (1988)

Tableau 1.1b

Taux de croissance du PIB réel

(en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Économie entière	-6,5	-2,3	-0,2	-3,9	0,9	-0,7	0,2	-4,3	2,6
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	-1,6	0,8	-0,2	-3,8	0,8	-0,7	0,2	-4,8	2,8
Industrie extractives	14,2	0,8	0,8	0,3	0,3	1,7	1,3	-0,8	3,3
Économie manufacturière	3,8	2,3	-4,4	0,0	-0,7	1,8	1,2	-0,2	2,5
Industries manufacturières	0,3	-3,0	0,3	-0,5	0,1	3,8	0,6	-3,5	1,7
Produits métallurgiques et chimiques	2,7	-1,8	0,1	-3,2	0,8	2,7	-0,4	-4,3	2,0
Industrie du textile	-2,6	-5,8	2,4	0,0	1,4	1,2	0,7	-0,2	-1,1
Textile, habillement, cuir	2,2	-0,7	0,0	0,0	-1,7	-2,8	2,6	1,2	3,8
Produits chimiques, caoutchouc	-17,1	-4,4	-0,3	0,2	1,8	1,8	-0,1	-0,9	0,8
Produits métallurgiques non ferreux	10,8	2,5	17,3	2,5	3,9	1,8	1,2	-3,2	2,4
Transformation des métaux	26,2	0,0	0,6	0,5	-0,7	-2,7	-0,4	-2,0	0,1
Produits non métallurgiques diversifiés	-0,0	-0,8	-1,1	4,8	0,4	1,0	0,4	-0,8	-0,3
Électronique, gaz et eau	8,8	-0,8	-2,8	-0,2	-27,1	2,1	8,2	1,3	0,8
Industrie et travaux publics	9,1	12,4	11,2	6,3	0,6	1,0	1,8	-0,5	2,9
Services	4,5	3,0	3,1	2,4	-0,8	1,1	0,2	-3,0	1,3
Commerce	8,1	5,1	2,4	6,7	0,7	2,4	0,9	-5,3	1,8
Résultats et hôtels	3,0	-0,8	1,4	-4,1	0,4	-1,2	0,9	-1,2	-1,2
Transport et communications	7,2	17,0	7,1	12,6	2,2	-0,3	1,6	0,9	3,2
Industrie financière	4,8	5,3	0,8	3,1	1,8	-1,3	2,1	0,4	0,7
Autres services marchands	0,1	1,0	3,0	0,5	-2,9	-1,8	-2,1	-2,6	2,1
Services non marchands	1,2	-0,1	1,5	-1,8	-2,6	1,1	-1,4	-3,2	1,5
Recherche scientifique	22,3	18,0	17,7	33,9	7,8	8,7	0,0	-4,1	8,8
Valeur ajoutée brute totale	2,4	1,2	2,3	0,7	-0,3	-0,3	0,4	-0,8	1,8
Revenu réel ajusté sur les produits	7,2	28,2	0,8	2,7	-0,5	0,0	0,2	0,2	1,2
Produit intérieur brut	2,7	2,7	2,8	0,9	-1,0	-0,8	0,4	-0,9	1,0

Source : BEA

1/ Révisé

2/ Croissance

3/ Estimé

1/1 est un chiffre annuel qui prend en compte l'ajustement des séries de données brutes (BGN 1999)

Tabelleau 1.2

Changement des produits industriels bruts

(en millions de dollars à prix constants)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PIB	44 046,0	46 203,2	48 740,0	51 306,1	53 760,0	56 028,0	58 087,0
Importations	14 260,0	16 770,0	18 975,0	20 922,7	23 975,0	26 051,0	27 864,0
Plus-values	40 205,0	29 433,2	29 765,0	30 383,4	30 785,0	30 077,0	30 223,0
Commodités	49 393,0	37 149,0	37 149,0	32 195,0	33 921,5	32 996,0	34 390,0
Investissements	10 207,0	10 269,0	10 182,2	11 207,7	12 187,7	13 020,0	13 908,0
Exportations	6 045,0	8 237,0	8 237,0	9 846,0	10 550,0	11 403,0	12 555,0
Énergie	40 205,0	29 433,2	29 765,0	30 383,4	30 785,0	30 077,0	30 223,0

Source : BEI

1) Semi-annuel

2) Trimestre

3) Quatrième

Tableau 1.2a

Structure du PIB nominal

(en millions de gourdes à prix courants)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB	54 005,0	62 997,0	69 253,8	77 580,1	85 700,0	94 028,0	119 758,0	140 387,0	168 034,0
Demande intérieure	62 640,0	73 530,0	81 338,1	93 653,9	106 079,1	116 476,0	158 129,0	180 618,0	208 364,0
Consommation	49 393,0	57 148,0	62 156,9	72 446,2	83 921,4	92 906,0	121 371,0	142 230,0	162 292,0
Investissement	13 247,0	16 382,0	19 182,2	21 207,7	22 157,7	23 570,0	36 758,0	38 388,0	46 072,0
Solde extérieur	-8 635,0	-10 533,0	-12 085,3	-16 073,8	-20 379,1	-22 448,0	-38 371,0	-40 229,0	-40 330,0
Exportations	5 645,0	6 237,0	8 482,4	9 848,9	10 593,9	11 403,0	18 946,0	21 555,0	24 222,0
Importations	14 280,0	16 770,0	20 567,7	25 922,7	30 973,0	33 851,0	57 317,0	61 784,0	64 552,0

Source : IFSI, IFOI

1/ Semi-défini

2/ Prévision

3/ Estimation

Tableau L3

Compte des produits individuels brut
(en millions de dollars de 1994=100)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Produit	12410,0	12061,0	13024,7	13438,0	13200,8	12068,1	13016,2	12887,8	12783,1
Repartitions	9079,0	8854,0	11757,3	12248,8	14835,5	14757,2	15325,8	15281,8	15468,9
Ressources	21428,0	22286,0	24822,0	28348,8	27932,4	27726,4	28249,8	27498,7	28233,0
Compensation	18446,0	18062,0	18388,0	21187,0	23770,8	21914,0	20081,0	19821,0	23890,0
Investissement	3024,0	2823,0	3883,2	4336,8	4280,8	4360,0	4528,0	4383,7	4444,0
Exportations	1929,0	2376,0	2770,3	2945,0	2080,8	2821,4	2822,8	3318,0	3428,0
Équipes	21428,0	22286,0	24822,0	28348,8	27932,4	27726,4	28249,8	27498,7	28233,0

Source : BEA

1. Semi-annuel

2. Trimestriel

3. Estimé



Tableau 1.3a

Structure du PIB réel
(en millions de gallons de pétrole)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
PIB	12413	12881	13325	13136	13601	12889	13514	12558	12783
Consommation intérieure	9860	10017	10282	10442	10682	10004	10217	10002	10022
Exportations	9848	10002	10289	10187	10379	10006	10489	10007	10000
Investissement	2054	2865	3853	4335	4281	4380	4825	4381	4464
Stocks accumulés	-7190	-7236	-6027	-4204	-9284	-11038	-12282	-11766	-12880
Exportations	1828	2376	2770	2945	2989	2821	3029	3018	3430
Importations	9818	9826	11792	15218	16932	14757	15226	16062	15450

Source : BEA 2004

1/ Base-donnees

2/ Production

3/ Investissement

Tableau 1.5b

Compte du produit intérieur brut
(en millions de francs)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PiB	2,7	2,2	2,7	3,9	-1,9	-0,9	0,4	-2,9	1,8
Importations	7,2	6,8	22,7	28,3	-2,5	-5,2	3,3	-1,1	2,6
Amortissements	4,8	4,0	11,9	14,4	-1,8	-0,7	1,9	-0,2	2,2
Consommation investissement	3,9	3,1	6,4	14,9	-1,6	-1,2	0,8	-2,7	2,2
Exportations	7,8	-0,2	24,3	18,9	-1,7	2,8	2,5	-3,2	1,4
Emplois	14,3	23,3	59,6	6,3	-2,2	-2,1	7,1	8,8	3,4
Emplois	4,8	4,0	11,3	14,4	-1,8	-0,7	1,9	-0,2	2,2

Source : FIEF

1) Semi-chauffé

2) Prévoir

3) Redondance



Tableau 1.3c

Structure de la croissance du PIB réel

(en pourcentage)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB	2,7	2,2	2,7	2,7	2,9	2,9	1,0	-1,0	-0,3	0,4	-2,5	1,3	-3,0	1,3
Dépense intérieure	3,7	2,1	30,7	15,4	15,4	1,5	-0,8	-0,8	1,3	-3,0	2,1	2,1	2,1	2,1
Consommation	3,6	3,1	2,4	14,3	14,3	-1,5	-1,2	-1,2	0,9	-0,7	-0,7	0,9	-0,7	2,2
Investissement	7,8	-3,2	24,0	18,5	18,5	1,2	2,8	2,8	3,1	2,2	2,2	1,4	2,2	1,4
Balance extérieure	5,4	2,1	24,8	30,3	30,3	-2,5	-5,0	-5,0	2,2	-3,8	-3,8	2,4	-3,8	2,4
Exportations	34,3	23,3	18,6	6,3	6,3	-3,2	-2,1	-2,1	7,1	9,3	9,3	3,4	9,3	3,4
Importations	7,2	5,6	22,7	25,0	25,0	-2,1	-1,2	-1,2	3,2	3,1	3,1	2,5	3,1	2,5

Source : FMI, 2004

1) Base déflator

2) Provoque

3) Consommation

Tableau 3.4

Indice des prix à la consommation (IPIC) - cholestérol du pays

Année 2004=100

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Indice global	100,0	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Alimentation, boisson et tabac	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Habitat, énergie, eau	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Logement, énergie, eau	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Aménagement et entretien de logement	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Santé	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Transport	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Loisirs, spectacles, aménagement et culture	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0
Autres biens et services	100,00%	102,4	104,8	107,1	109,4	111,7	114,0	116,3	118,6	120,9	123,2	125,5	127,8	130,1	132,4	134,7	137,0

Source : ISTAT

Tableau L4a

Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays

AO3 2004=100

	Participation	Ann. 01	Ann. 02	Ann. 03	Ann. 04	Ann. 05
Indice général	100,00%	55,0	62,8	64,15	62,4	117,8
Aliments, boissons, tabac	50,25%	52,5	57,6	62,2	61,8	118,2
Logement, énergie et transports	6,88%	61,7	69,2	65,9	62,8	111,1
Loyers du logement, énergie, eau	19,28%	59,8	68,2	60,4	61,2	114,8
Activités de logement et entretien du logement	4,70%	60,7	69,5	68,8	61,2	118,8
Santé	2,00%	61,2	67,8	67,9	60,1	114,4
Transport	13,74%	46,1	52,0	77,4	63,8	122,4
Loisirs, spectacles, logement et culture	6,84%	71,4	78,7	97,8	108,2	121,8
Autres biens et services	4,56%	55,4	60,6	61,8	108,2	110,8

Source : INSEE

Tableau 1.6

Tableau 1.6 (suite)

(Variations de l'FC en pourcentage)

	Oct. 04		Nov. 04		Déc. 04		Janv. 05		Fév. 05		Mars 05	
	Variation mensuelle	gifs. annuels										
Revenu général	1,67	20,04	1,89	18,41	1,81	18,34	1,89	18,84	1,87	18,29	1,84	17,84
Administration, loyers et taxes	0,99	23,02	0,79	20,73	1,54	20,76	2,87	21,72	1,54	21,89	1,53	17,22
Faciliter les soins et diagnostics	0,78	19,86	0,58	18,08	0,98	18,48	1,84	18,81	0,24	18,88	0,87	18,87
Loyer du logement, énergie, eau	0,48	5,72	0,16	8,81	0,00	8,48	0,26	8,32	0,48	8,34	0,68	7,88
Aménagement et entretien du logement	11,21	14,82	11,21	11,82	1,02	11,84	11,71	11,84	1,09	12,79	1,04	12,48
Salarié	2,48	18,88	0,88	18,41	1,74	18,82	1,88	17,38	2,59	18,38	0,75	18,48
Transport	0,10	21,21	2,51	21,78	0,51	22,82	0,10	27,88	0,53	22,48	0,81	20,74
Lignes téléphoniques, aménagement et culture	1,28	12,32	0,38	12,47	4,87	18,87	2,02	28,48	0,42	21,83	1,18	22,48
Autres biens et services	11,48	24,18	11,48	24,18	0,12	27,72	11,74	17,84	11,12	18,84	11,88	18,48

Tableau 1.6 (suite)

Tableau 1.6 (suite)

(Variations de l'FC en pourcentage)

	Avr. 05		Mai 05		Juin 05		Juil. 05		Août 05		Sept. 05	
	Variation mensuelle	gifs. annuels										
Revenu général	0,28	13,72	1,80	13,44	1,23	14,47	0,83	14,28	1,06	16,00	1,28	14,84
Administration, loyers et taxes	1,28	12,18	2,80	13,23	1,81	16,58	1,18	18,08	0,28	17,88	0,28	18,18
Faciliter les soins et diagnostics	0,14	11,48	0,31	12,20	0,98	11,71	11,28	11,10	1,87	11,10	2,84	8,87
Loyer du logement, énergie, eau	0,78	7,47	0,87	7,18	0,88	8,84	0,87	8,78	1,08	10,82	1,20	13,44
Aménagement et entretien du logement	2,18	18,78	2,88	12,88	0,08	10,88	2,88	17,08	1,88	16,88	2,82	17,38
Salarié	0,98	18,84	0,28	13,14	0,78	12,88	0,83	13,88	0,48	18,88	0,44	14,28
Transport	1,28	17,88	1,88	18,87	1,42	18,44	1,18	15,28	0,93	18,88	0,98	18,84
Lignes téléphoniques, aménagement et culture	0,13	21,12	1,10	22,18	1,88	20,72	0,83	22,47	1,02	20,44	0,42	11,83
Autres biens et services	0,28	18,62	0,84	18,82	1,12	18,72	0,84	18,84	1,48	18,88	1,24	17,38

Source : SCS, SCS

Tableaux 1.5a

Frais d'entretien

	Sept. 03	Sept. 04	Sept. 05	Sept. 06	Sept. 07	Sept. 08	Sept. 09	Sept. 10	Sept. 11	Sept. 12	Sept. 13	Sept. 14
Indice général (1990=100) (%)	37,87	54,04	67,89	83,81	98,88	112,24	125,82	138,37	149,94	160,67	171,53	182,53
Administration, logement et autres (42,42 %)	28,28	38,36	48,44	58,52	68,60	78,68	88,76	98,84	108,92	119,00	129,08	139,16
Frais de transport, énergie et chauffage (16,66 %)	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66	16,66
Logement, énergie, autres (16,66 %)	32,20	41,01	50,82	60,63	70,44	80,25	90,06	99,87	109,68	119,49	129,30	139,11
Amortissements et entretien des équipements (4,95 %)	54,47	58,73	63,00	67,26	71,52	75,78	80,04	84,30	88,56	92,82	97,08	101,34
Santé (2,21 %)	20,22	22,22	24,22	26,22	28,22	30,22	32,22	34,22	36,22	38,22	40,22	42,22
Transport (7,7 %)	80,82	88,82	96,82	104,82	112,82	120,82	128,82	136,82	144,82	152,82	160,82	168,82
Logement, énergie, transport et culture (7,19 %)	140,39	144,39	148,39	152,39	156,39	160,39	164,39	168,39	172,39	176,39	180,39	184,39
Autres biens et services (8,84 %)	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28	84,28

Source : INSEE, RIGHT

Tableau 1.15

Travaux de réhabilitation à l'échelle communale (pour les communes de la Région de Bruxelles-Capitale)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montants investis															
À l'échelle	36,5750	37,0000	37,3304	37,6661	37,9910	37,9000	38,5116	38,5189	39,0269	41,5124	42,5538	42,3174			
À la région	37,2656	37,8638	38,1048	37,7370	38,2164	38,4568	38,0138	38,0187	38,8882	42,1814	43,3788	42,8801			
Montants investis à l'échelle															
À l'échelle	38,6268	38,8667	37,6588	37,3344	37,9874	38,2148	38,7487	38,7385	38,9278	41,7403	42,9484	42,4586			
À la région	37,2861	37,9002	38,0527	37,7486	38,2460	38,9468	38,1387	38,1290	38,9937	42,2288	43,0730	42,9387			
Travaux de réhabilitation Moyens															
À l'échelle	38,7786	37,8878	37,4835	37,2566	37,7423	38,0754	38,8428	38,6551	38,1784	41,4872	42,8887	42,3882			
À la région	37,1863	38,0194	37,2318	37,8816	37,8883	38,2038	38,0311	38,7386	38,8845	42,0758	42,9418	43,0496			

Source : IREB.

Y compris les communes de la Région.

Tableau 1.6

Le budget prévisionnel et les dépenses
des missions de grande

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute Normandie	7 383,11	7 382,26	7 760,28	8 280,79	11 288,21	14 116,27	16 467,62	19 277,78	22 837,64	26 281,54
Mouvements en circulation	3 123,50	3 070,44	3 386,71	3 616,24	3 660,95	3 223,49	3 632,39	3 652,36	3 462,52	3 045,16
Réceptions des budgets	9 506,62	4 363,30	4 377,56	3 632,36	7 029,28	8 459,22	10 487,34	12 522,08	17 494,24	21 232,77
Restitutions des budgets	3 283,51	3 028,28	2 477,28	3 180,64	3 358,47	3 114,05	3 289,24	7 487,86	11 384,67	9 489,46
Engagements des budgets et autres	739,71	1 037,04	738,55	822,71	684,61	1 101,17	2 578,53	2 860,80	5 203,89	5 112,06
Surplus déficit après	-	-	954,00	1 509,20	2 108,03	1 301,00	2 777,00	2 163,00	4 443,02	3 545,92
Autres Départes	330,00	154,82	226,75	222,12	248,78	309,18	347,35	602,71	204,85	1 043,89
Dépôts des collectivités locales	12,35	12,32	26,50	22,34	43,28	23,53	41,30	31,23	14,16	37,19
Dépôts des entreprises publiques	818,78	122,76	178,88	174,81	182,02	302,41	182,02	268,44	137,79	238,64
Dépôts des secteurs privés	18,42	17,74	17,73	20,97	25,11	72,26	51,80	66,03	102,88	138,82
Dépôts des autres institutions financières (AIF)	-	-	-	3,27	3,07	3,07	-	-	-	-
Dépôts des inst. financières non bancaires (IFNB)	3,49	5,70	3,69	27,89	184,93	389,81	66,45	47,01	35,84	637,76
Revenus	7 383,11	7 382,26	7 760,28	8 280,79	11 288,21	14 116,27	16 467,62	19 277,78	22 837,64	26 281,54
Audits particuliers	2 878,21	2 831,83	2 748,51	3 281,41	3 685,45	4 221,26	4 480,35	4 913,85	5 274,02	5 564,09
Audits extérieurs (AIE)	4 077,36	3 263,84	4 548,82	4 885,34	5 678,89	3 790,91	7 334,09	3 762,05	6 388,75	5 463,41
Engagements collectifs (ECC)	-1 342,17	-1 212,21	-1 754,11	-1 849,34	-1 981,44	-2 828,71	-2 673,16	-2 748,40	-3 414,88	-2 889,41
Créances nettes sur le secteur public	3 319,85	4 180,65	3 876,31	4 480,13	7 211,68	5 717,37	12 372,57	15 322,08	18 038,24	21 686,18
Créances nettes sur le gouvernement fédéral	4 837,98	5 867,86	5 817,83	6 468,14	7 703,55	8 700,77	12 180,25	15 101,20	18 581,88	21 578,84
Créances sur les collectivités locales	70,46	13,80	6,01	5,47	2,85	1,11	6,00	0,03	0,00	0,00
Créances sur les entreprises publiques	411,62	119,26	49,47	55,50	104,68	16,49	198,32	671,85	377,24	817,21
Créances sur institutions financières non bancaires	82,94	38,86	32,78	179,62	181,73	1 122,39	68,34	81,12	1 011,82	32,84
Autres postes nets 1)	-785,00	-693,76	-689,89	-830,13	-764,93	-1 602,69	-812,49	-338,58	1 393,17	2 483,43
Total	7 383,11	7 382,26	7 760,28	8 280,79	11 288,21	14 116,27	16 467,62	19 277,78	22 837,64	26 281,54

Source: Service de l'évaluation (SSE).

1) Ce poste regroupe les comptes excédents et excès positifs non classés.

Tableau L.10

Bilan consolidé des banques commerciales 1/
(en millions de gourdes)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Avoirs extérieurs nets	1 554,54	1 808,35	1 815,41	1 833,71	1 909,80	4 754,01	3 882,94	4 406,92	8 202,31	6 119,10	10 403,77
Réserves	3 818,46	4 114,34	4 098,94	5 412,23	6 874,36	8 497,41	10 646,77	12 078,30	17 506,99	21 047,17	21 887,88
Dépôts à la Banque Centrale	2 982,30	3 190,90	2 517,41	3 073,25	3 034,78	8 380,27	7 010,18	7 883,75	11 465,91	15 945,82	14 484,81
Encaissees en monnaie nationale	834,16	923,44	827,53	708,98	734,58	838,14	859,60	1 241,55	1 859,98	1 557,58	1 875,87
Bons BRH	-	-	854,00	1 629,00	3 105,00	1 301,00	2 777,00	3 153,00	4 443,00	3 543,78	5 527,10
Portefeuille de crédit	3 885,11	5 476,58	7 828,80	8 908,78	8 816,77	13 511,04	12 322,19	20 238,87	18 720,18	20 238,87	24 534,33
Crédit au secteur public	0,00	6,50	6,34	6,34	189,32	189,32	114,32	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit au secteur privé	3 885,11	5 473,08	7 822,26	8 900,24	9 650,45	13 341,72	12 207,87	20 238,87	18 720,18	20 238,87	24 534,33
Comptes de capital	-800,70	-962,02	-1 289,61	-1 636,76	-1 755,80	-2 358,53	-2 786,58	-4 402,69	-4 083,68	-4 402,69	-5 087,96
Autres postes non classés	412,02	971,31	3 853,81	1 074,85	1 898,35	1 523,50	2 412,75	-1 478,02	4 364,72	5 698,12	6 587,40
Total actif	8 887,43	11 411,84	16 097,38	15 892,82	18 737,48	28 929,44	28 488,08	30 848,18	44 772,42	49 700,37	58 328,20
Engagements envers la BRH	64,65	87,33	71,02	39,34	35,25	498,38	32,02	3,00	828,00	3,00	3,00
Engagements envers Inst. Fin. Non-Bancaires	109,23	148,88	231,40	-324,19	116,48	140,52	119,71	150,17	86,97	81,08	64,14
Engagements envers le secteur privé	8 693,55	11 150,40	15 358,57	15 358,48	18 187,85	24 905,25	26 120,89	30 578,40	43 585,23	48 075,80	57 743,14
Dépôts en gourdes	6 723,48	8 488,33	10 888,40	10 888,31	12 442,85	14 084,12	15 385,48	16 810,28	21 902,73	25 823,84	28 282,08
Dépôts en dollars	1 970,09	2 654,07	4 482,17	4 482,17	5 725,20	10 821,13	10 725,43	13 796,12	21 682,50	22 252,18	29 451,08
Engagements envers le secteur public	-	47,15	436,36	517,18	417,90	385,27	185,46	116,62	472,22	560,49	514,91
Total passif	8 887,43	11 411,84	16 097,35	15 890,82	18 737,48	28 929,44	28 488,08	30 848,18	44 772,42	49 700,37	58 328,20

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Y compris Capital Bank en 1996 et SOGEBEL en 1997.

Tableau 5.9

États consolidés des résultats consolidés
(en millions de dollars)

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Autres actifs financiers nets	119,18	254,80	627,00	643,16	105,79	185,55	342,73	183,05	94,04	151,21	33,95	98,14
Réserves												
Dépôt de la BSH	1047,17	21245,30	21026,77	20884,44	21485,00	21825,64	21805,80	21743,71	21395,00	22140,32	22340,13	21301,83
Épargne des investisseurs	18946,33	18083,30	18871,80	18878,74	18883,82	18878,36	18771,88	18881,88	18466,80	18747,18	18343,48	18385,07
Reserve de provision	1387,58	1858,45	1842,79	1820,70	1864,06	1820,85	1820,00	1820,50	2083,66	1703,11	1854,65	1816,81
Autre BSH	3543,79	3648,04	3644,47	3641,00	3643,68	3644,45	3642,12	3637,78	3637,94	3636,02	3642,00	3641,00
Provisions de crédit												
Crédit au secteur privé	2220,87	20317,23	20881,04	20308,33	20321,20	20836,87	21366,53	21888,64	22124,01	22740,26	23517,76	24111,18
Crédit au secteur public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit au secteur privé	28238,87	28517,23	28681,04	28868,36	28321,80	28536,98	28366,53	28988,64	28134,01	28740,26	28517,76	28111,18
Comptes de capital												
Comptes de capital	482,88	454,36	4515,83	4433,34	4631,85	4448,38	4403,24	4512,85	4588,53	4580,35	4783,83	4808,60
Autres passives non classées												
Autres passives non classées	5899,12	5857,08	5720,87	5365,65	5860,44	5953,24	5955,48	5355,95	5903,31	5823,52	5103,81	5192,11
Total actif	48700,27	49220,04	49441,88	50088,78	51508,00	52388,50	53500,00	54583,53	54426,75	55893,95	56333,99	56818,82
Engagements envers la BSH												
Engagements envers la BSH	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Engagements envers les tiers, Fin. Non-Banc.												
Engagements envers les tiers, Fin. Non-Banc.	81,58	72,24	71,89	58,23	73,70	70,37	70,03	85,89	70,88	72,03	71,85	83,72
Engagements envers le secteur privé												
Engagements envers le secteur privé	48075,30	48755,28	48807,99	48484,23	50854,32	51732,88	52883,74	53819,20	53800,00	55284,45	55710,83	56819,87
Crédits au secteur public	28828,84	28209,57	28174,66	28227,25	27838,21	27531,73	27600,88	27586,21	27583,91	28380,81	28244,58	27932,56
Dépôts au secteur public	22282,16	22488,01	22883,34	22887,05	22845,08	22453,78	22825,77	22827,98	22848,15	22843,85	22488,10	22888,38
Engagements envers le secteur public												
Engagements envers le secteur public	993,48	940,12	949,20	962,88	977,57	981,86	984,58	989,84	982,82	980,28	984,38	988,22
Total passif	48700,27	49220,04	49441,88	50088,78	51508,00	52388,50	53500,00	54583,53	54426,75	55893,95	56333,99	56818,82

Source: Secteur de la Régulation des Finances (SRF)

Tableau 1.13
Résumé des Opérations Financières de l'Administration Centrale 1)

(en millions de dollars)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Receives Totales	4 782,29	5 267,79	6 374,80	6 109,40	6 552,28	7 271,70	7 371,70	8 352,28	9 352,28	9 862,28	10 473,28	11 282,28	12 282,28
Receives Courantes	4 726,11	5 219,30	6 327,40	6 149,40	6 502,28	7 224,70	7 324,70	8 302,28	9 302,28	9 812,28	10 423,28	11 232,28	12 232,28
Receives Investives	55,60	48,49	47,40	4 294,40	4 250,00	4 247,00	4 247,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00
Don't Impacter le revenu et les dépenses													
Transferts de fonds	55,60	48,49	47,40	4 294,40	4 250,00	4 247,00	4 247,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00
Receives non courantes	200,58	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Don't: Credits de dépenses	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Plus de ventilation	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00
Autres sources 2)	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Transferts des Entreprises Publiques	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Receives Totales	5 282,87	6 267,79	7 374,80	7 109,40	7 552,28	8 271,70	8 352,28	9 352,28	10 352,28	10 862,28	11 673,28	12 482,28	13 482,28
Receives Courantes	5 226,69	5 710,81	6 818,80	6 540,40	6 992,28	7 714,70	7 795,70	8 792,28	9 792,28	10 302,28	11 113,28	11 922,28	12 922,28
Receives Investives	56,18	49,98	49,00	4 294,40	4 250,00	4 247,00	4 247,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00
Autres sources de fonds et services	200,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Plus de ventilation	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Autres sources 2)	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Transferts des Entreprises Publiques	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Receives Totales	5 782,87	6 767,79	7 874,80	7 609,40	8 052,28	8 771,70	8 852,28	9 852,28	10 852,28	11 362,28	12 173,28	12 982,28	13 982,28
Receives Courantes	5 726,69	6 210,81	7 318,80	7 040,40	7 492,28	8 214,70	8 295,70	9 292,28	10 292,28	10 802,28	11 613,28	12 422,28	13 422,28
Receives Investives	56,18	49,98	49,00	4 294,40	4 250,00	4 247,00	4 247,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00
Autres sources de fonds et services	200,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Plus de ventilation	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Autres sources 2)	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Transferts des Entreprises Publiques	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Receives Totales	6 282,87	7 267,79	8 374,80	8 109,40	8 552,28	9 271,70	9 352,28	10 352,28	11 352,28	11 862,28	12 673,28	13 482,28	14 482,28
Receives Courantes	6 226,69	6 710,81	7 818,80	7 540,40	7 992,28	8 714,70	8 795,70	9 792,28	10 792,28	11 302,28	12 113,28	12 922,28	13 922,28
Receives Investives	56,18	49,98	49,00	4 294,40	4 250,00	4 247,00	4 247,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00
Autres sources de fonds et services	200,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Plus de ventilation	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Autres sources 2)	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Transferts des Entreprises Publiques	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00

Source: BEER, SEEP

1) Opérations de Budget et de Fonds de l'Administration Centrale, excluant les opérations de l'Administration Centrale et des Entreprises Publiques.
 2) C'est-à-dire les opérations de l'Administration Centrale, excluant les opérations de l'Administration Centrale et des Entreprises Publiques.

Tableau 1.11

Résumé des opérations financières des administrations publiques

	1 ^{er} trimestre 2005			2 ^e trimestre 2005			3 ^e trimestre 2005			4 ^e trimestre 2005		
	Jan. 05	Fév. 05	Mars 05	Avr. 05	Mai 05	Juin 05	Juil. 05	Sept. 05	Oct. 05	Nov. 05	Déc. 05	
Structure totale (hors des états)	1296,39	1316,60	1311,60	1401,49	1379,20	1416,30	1187,30	2091,30	1479,30	1479,30	1434,60	
Recettes totales	1296,39	1316,60	1311,60	1401,49	1379,20	1416,30	1187,30	2091,30	1479,30	1479,30	1434,60	
Recevoir des contribuables	1200,00	1210,00	1200,00	1250,00	1200,00	1250,00	1100,00	2000,00	1300,00	1300,00	1250,00	
Recevoir des entreprises	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	
Recevoir des particuliers	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	
Trésorerie des administrations publiques	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	
Dépenses totales	1312,39	1316,60	1311,60	1401,49	1379,20	1416,30	1187,30	2091,30	1479,30	1479,30	1434,60	
Dépenses courantes	1312,39	1316,60	1311,60	1401,49	1379,20	1416,30	1187,30	2091,30	1479,30	1479,30	1434,60	
Dépenses en biens et services	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	1250,00	
Tranchements et salaires	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	
Dépenses de services, / Autres de s. s. v	850,00	850,00	850,00	850,00	850,00	850,00	850,00	850,00	850,00	850,00	850,00	
Paiements d'intérêts	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	
Subventions	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
Autres dépenses	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	
Changement d'endettement	429,99	429,99	429,99	429,99	429,99	429,99	429,99	429,99	429,99	429,99	429,99	
Saldo courant	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	-26,00	
Autres postes	203,99	203,99	203,99	203,99	203,99	203,99	203,99	203,99	203,99	203,99	203,99	
Financement total	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	
Financement externe	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	
Dette publique au moment	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	
Autres postes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Accroissements	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	177,99	

Source : Direction Générale de l'Économie et des Finances

1) Base : méthode de comptabilisation

2) Les postes d'endettement sont les seuls négatifs comptabilisés entre le secteur public et le financement

3) Les postes d'endettement sont les seuls positifs comptabilisés entre le secteur public et le financement

4) Les postes d'endettement sont les seuls positifs comptabilisés entre le secteur public et le financement

5) Les postes d'endettement sont les seuls positifs comptabilisés entre le secteur public et le financement

Résumé de la balance des paiements officiels
[en millions de dollars É.U. sauf indication contraire]

	2001	2002	2003	2004	2005
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES					
Exports et services					
Crédit	133,87	48,84	44,80	65,84	54,14
Débit	57,59	423,93	345,83	-103,28	-152,85
	44,87	431,51	406,37	810,24	487,30
Biens					
Crédit	130,85	192,88	149,89	154,82	179,85
Débit	78,22	762,88	782,87	482,79	448,81
	374,23	274,23	322,16	377,88	288,85
Services					
Crédit	178,84	690,42	178,89	121,02	182,84
Débit	122,78	122,34	182,78	222,48	233,04
	538,85	148,87	138,21	132,85	538,42
Revenus					
Crédit	262,41	262,41	262,86	338,83	462,48
Débit	9,47	13,87	34,28	11,82	37,11
	5,47	13,67	14,28	11,82	32,11
Transferts courants					
Crédit	748,88	733,88	818,88	882,84	1282,81
Débit	368,88	772,86	348,88	501,84	133,25
	18,88	32,88	40,88	80,88	48,84
B. COMPTE DE CAPITAL					
Crédit					
Débit					
C. COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES					
Investissements directs					
Autres investissements					
Stocks des Administrations publiques (net)					
Stocks des Banques (net)					
Stocks des assurances (net)					
Autres stocks et engagements (net)					
D. REVENUS ET OMBRES NETTES					
BAUANCE DE DÉPENSE (A+B+C+D)					
E. FINANCEMENT					
Aide de réserve 1)					
Utilisation des crédits et prêts de l'UE					
Autres engagements 2)					
Variation des stocks de paiement 3)					
Financement					
Application externe					
Dépense extérieure 4)					
Prêts nets					
Sources : Banque de la République émiratie (BRH)					
Et source des Indicateurs économiques (BIE)					
1) : données préliminaires					
2) l'opération nettes des ventes nettes de capital (-) négative nettes des opérations					
3) Engagements à court terme envers les Organisations financières internationales					
4) Sans signe (+) augmentation (-) et remboursement					
5) l'opération nettes (nettes) des stocks de paiement (net) de l'opération nettes courantes					

Tableau 1.12

**Position extérieure (bilan de flux)
(en millions de dollars, É.U.)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
ACTIFS	483,11	488,27	371,28	487,88	688,39	688,74
Investissements directs étrangers et participations						
Autres investissements	228,27	257,47	226,88	298,89	297,48	278,71
Secours directs	188,77	171,57	172,38	202,70	221,18	277,43
Secours non directs	66,07	69,23	62,02	127,40	99,73	141,89
Autres actifs	1,00	2,00	3,70	0,69	3,80	3,30
Reserve de réserve nets des autorités monétaires	172,04	388,80	183,74	127,14	131,03	181,02
ÉVALUÉS À LA VUE	1 228,18	1 428,34	1 481,82	1 388,11	1 882,18	1 888,88
Investissements directs étrangers en flux						
Autres investissements	1 228,44	1 348,86	1 287,18	1 434,82	1 487,79	1 474,84
Équipement matériel	1 178,57	1 186,30	1 213,88	1 207,40	1 318,30	1 323,88
Secours directs	288,88	391,04	24,78	25,88	48,35	88,78
Secours non directs	62,00	138,00	149,02	121,80	132,80	112,00
Autres investissements	8,00	1,01	2,10	0,70	8,29	3,81
POSITION EXTÉRIEURE NETTE	483,11	488,27	371,28	487,88	688,39	688,74

Exportações de NDI por produto
(em milhões de dólares E.U.)

	2003	Quant. exportada	Preço unit. exportado	Valor exportado	Índice	Variação porcentual	2004	Quant. exportada	Preço unit. exportado	Valor exportado	Índice	Variação porcentual	2005	Quant. exportada	Preço unit. exportado	Valor exportado	Índice	Variação porcentual	2006	Quant. exportada	Preço unit. exportado	Valor exportado	Índice	Variação porcentual
2003																								
20031	4,23	1,74	3,27	10,47	2,30	66,34	13,28	3,01	39,83	42,22	15,29	39,83	13,28	3,01	39,83	42,22	15,29	39,83	13,28	3,01	39,83	42,22	15,29	39,83
20032	0,04	0,24	4,61	3,33	6,77	44,53	4,02	4,04	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12	16,12
20033	3,36	3,05	3,54	4,38	4,34	30,44	7,40	3,54	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44	26,44
20034	4,29	0,77	0,99	0,85	4,32	376,84	0,79	0,99	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84	376,84
20035	0,28	0,97	7,33	1,38	0,52	336,78	0,52	0,52	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78	336,78
2004																								
20041	1,73	0,29	0,45	0,25	0,73	20,80	0,25	0,25	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80	20,80
20042	0,04	0,27	0,66	0,26	1,02	27,37	0,26	0,26	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37
20043	1,65	1,79	1,61	0,23	0,46	19,80	0,46	0,46	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80	19,80
20044	1,54	0,66	0,64	0,22	0,42	22,16	0,42	0,42	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16	22,16
20045	0,29	0,68	3,21	0,80	1,32	26,88	0,80	0,80	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88	26,88
2005																								
20051	0,85	0,22	0,33	0,19	0,36	23,25	0,19	0,19	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25	23,25
20052	1,22	1,28	3,25	0,23	0,32	26,63	0,23	0,23	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63	26,63
20053	1,16	2,19	1,69	0,22	0,24	26,83	0,22	0,22	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83	26,83
20054	0,62	0,62	0,20	0,24	0,23	24,82	0,24	0,24	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82
2006																								
20061	0,64	1,29	0,71	0,23	0,27	24,22	0,27	0,27	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22
20062	1,29	1,25	2,22	0,22	0,22	25,22	0,22	0,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22	25,22
20063	1,14	2,87	3,28	0,23	0,23	28,78	0,23	0,23	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78
20064	0,61	1,24	1,28	0,24	0,24	24,84	0,24	0,24	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84	24,84
2007																								
20071	0,22	1,20	1,18	0,14	0,14	24,89	0,14	0,14	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89	24,89
20072	1,25	0,79	0,71	0,22	0,22	29,23	0,22	0,22	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23
20073	1,26	2,85	0,22	0,26	0,26	28,78	0,26	0,26	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78	28,78
20074	0,69	2,18	2,29	0,28	0,28	28,28	0,28	0,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28	28,28
2008																								
20081	0,07	0,20	0,19	0,04	0,02	11,15	0,02	0,02	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15
20082	0,04	0,70	0,28	0,27	0,27	15,69	0,27	0,27	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69	15,69
20083	0,14	0,20	0,71	0,25	0,26	12,26	0,26	0,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26
20084	0,25	0,28	0,74	0,26	0,26	11,31	0,26	0,26	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31	11,31
20085	0,21	0,20	0,28	0,28	0,28	10,87	0,28	0,28	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87	10,87
20086	0,21	1,24	0,28	0,28	0,28	14,32	0,28	0,28	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32	14,32
20087	0,23	0,79	1,48	0,28	0,28	16,26	0,28	0,28	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26
20088	0,22	0,79	1,48	0,28	0,28	16,26	0,28	0,28	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26
20089	0,22	1,24	0,28	0,28	0,28	16,26	0,28	0,28	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26	16,26
20090	0,22	0,20	0,28	0,28	0,28	12,26	0,28	0,28	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26	12,26

Fonte: ANEP - Atlas Industrial Uruguayo. Cálculos realizados por ECLAC. Última atualização: maio de 2008. Base de dados: CICEP.

1 - Indústria e mineração

2 - Produtos do setor têxtil e de couro

3 - Equipamentos elétricos e eletrônicos

4 - Equipamentos de transporte

Tableau E.11
Exportation aux États-Unis (E.O.B.)
à base de matières premières locales
(en millions de dollars US)

Produits	Articles		Vêtements		Tapis à carreaux	Cajoux et autres bois durs	Cajoux et autres bois doux	Bâtes d'osier	Autres articles	Autres articles	Autres articles	Total
	Articles complets	Articles détachés	Articles complets	Articles détachés								
2001	3 588,10	522,30	1 482,80	567,80	19,20	567,80	1 048,00	1 048,00	682,00	2 115,80	2 048,00	7 088,70
2002	2 884,20	45,50	1 288,01	25,95	25,95	25,95	804,81	804,81	3 872,06	5 088,23	3 288,06	5 787,38
2003	4 884,25	55,37	1 688,38	-	4,38	-	1 088,42	1 088,42	3 872,06	4 188,23	4 088,42	4 688,44
2004	4 888,25	512,25	1 688,38	4,58	4,58	-	818,34	818,34	1 818,34	4 088,23	4 088,23	4 688,44
2005	4 888,42	48,78	2 488,65	-	-	-	1 288,61	1 288,61	42,78	3 887,88	4 088,42	5 087,28
2001	787,40	64,28	404,20	80,88	7,70	80,88	183,38	183,38	288,50	1 115,80	1 048,00	1 788,78
1er Trimestre	1 048,70	18,88	588,00	48,88	8,40	48,88	374,88	374,88	388,80	1 478,80	1 478,80	2 588,88
2e Trimestre	408,80	88,88	388,80	88,88	7,20	88,88	488,80	488,80	208,80	1 178,80	1 178,80	1 878,88
3e Trimestre	888,10	18,88	388,80	88,88	1,80	88,88	388,80	388,80	328,80	1 488,80	1 488,80	1 888,88
2002	688,54	28,58	822,78	4,38	4,38	4,38	388,87	388,87	388,84	1 888,16	1 888,88	1 888,88
1er Trimestre	372,55	25,58	274,08	4,40	4,40	4,40	388,88	388,88	1 888,53	1 888,53	1 888,53	
2e Trimestre	848,82	14,88	388,88	13,48	13,48	13,48	487,88	487,88	388,84	1 888,54	1 888,54	1 888,88
3e Trimestre	888,38	18,88	388,88	4,88	4,88	4,88	488,80	488,80	1 888,71	1 888,71	1 888,71	
2003	488,88	18,84	881,71	1,20	1,20	-	388,88	388,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
1er Trimestre	388,27	14,88	882,38	-	-	-	388,88	388,88	888,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2e Trimestre	888,88	3,88	488,88	-	-	-	388,88	388,88	888,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
3e Trimestre	388,74	15,41	488,88	1,48	1,48	-	488,88	488,88	888,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2004	442,88	21,88	478,09	1,87	1,87	-	71,88	71,88	2,88	1 088,14	1 088,14	1 088,14
1er Trimestre	488,70	88,81	377,88	1,88	1,88	-	188,88	188,88	4,88	1 088,88	1 088,88	1 088,88
2e Trimestre	488,88	18,88	488,88	1,27	1,27	-	388,88	388,88	8,11	1 888,18	1 888,18	1 888,18
3e Trimestre	438,42	28,88	888,81	-	-	-	388,88	388,88	18,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2005	572,88	14,32	688,00	1,88	1,88	1,88	388,88	388,88	12,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
1er Trimestre	388,88	15,38	688,08	1,88	1,88	1,88	388,88	388,88	12,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2e Trimestre	848,40	43,38	688,08	-	-	-	388,88	388,88	7,00	1 888,88	1 888,88	1 888,88
3e Trimestre	388,88	18,88	888,41	-	-	-	488,88	488,88	13,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2006	212,52	4,38	988,80	1,88	1,88	1,88	31,88	31,88	2,88	1 888,14	1 888,14	1 888,14
1er Trimestre	188,84	-	988,88	-	-	-	488,88	488,88	8,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2e Trimestre	188,88	3,77	988,88	-	-	-	88,88	88,88	4,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
3e Trimestre	138,88	3,48	138,88	-	-	-	488,88	488,88	3,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
4e Trimestre	188,88	3,88	288,88	-	-	-	488,88	488,88	8,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2007	188,88	28,84	288,42	1,88	1,88	1,88	388,88	388,88	7,00	1 888,88	1 888,88	1 888,88
1er Trimestre	188,88	2,88	288,42	-	-	-	388,88	388,88	7,00	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2e Trimestre	188,88	2,88	288,42	-	-	-	388,88	388,88	7,00	1 888,88	1 888,88	1 888,88
3e Trimestre	188,88	2,88	288,42	-	-	-	388,88	388,88	7,00	1 888,88	1 888,88	1 888,88
4e Trimestre	188,88	2,88	288,42	-	-	-	388,88	388,88	7,00	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2008	188,88	18,88	388,88	-	-	-	388,88	388,88	8,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
1er Trimestre	188,88	18,88	388,88	-	-	-	388,88	388,88	8,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
2e Trimestre	188,88	18,88	388,88	-	-	-	388,88	388,88	8,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
3e Trimestre	188,88	18,88	388,88	-	-	-	388,88	388,88	8,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88
4e Trimestre	188,88	18,88	388,88	-	-	-	388,88	388,88	8,88	1 888,88	1 888,88	1 888,88

Source : Bureau de la Régulation d'Haïti (BRH) - Département du Commerce par Électronique d'Haïti (DCEH)

P : 638888888888

Importações Níveis efetivos por categoria de produtos.
 (em milhões de dólares ECU)

Ano	Estatísticas bimestrais	Estatísticas trimestrais	Estatísticas semestrais	Estatísticas anuais	Hedge		Estatísticas semestrais	Estatísticas anuais	Estatísticas semestrais	Estatísticas anuais	Estatísticas semestrais	Estatísticas anuais	Total (E.17)	Ajustamento	Total (E.18)
					Comercial tributária	governos									
2001	276,44	27,84	28,57	28,57	40,81	28,81	28,81	28,81	28,81	28,81	28,81	28,81	1 094,21	74,44	1 168,65
2002	286,81	31,90	28,87	28,87	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2003	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2004	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2005	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2006	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2007	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2008	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2009	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2010	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2011	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2012	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2013	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2014	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2015	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2016	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2017	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2018	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2019	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2020	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65
2021	287,72	28,20	28,20	28,20	40,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	28,74	1 094,21	74,44	1 168,65

Source: AEO - Sisa Farms - Dept. Commerce analysis of Sisa-Cat
 p. : Corollam production
 U - Adjustment per Department of Int.

Totaalton 1330

De informatie op deze pagina is afkomstig uit de jaarrekening 2005 van de Nederlandse Staat (Rijksrekening 2005).

Product	GAZOLINE		KEROSENE		GAS OIL		FUEL OIL (MAGADOUR)		LABRIJFSTOFFEN & ACTIVEN		BITUMIE		GAS OIL PETROLEE		Andere
	Volume	Waarde	Volume	Waarde	Volume	Waarde	Volume	Waarde	Volume	Waarde	Volume	Waarde	Volume	Waarde	
2001	654,25	97.657,05	792,27	20.155,20	3.993,25	64.264,65	123,32	4.234,65	78,87	4.693,20	88,65	1.784,25	383,70	9.192,25	9.192,25
2002	844,20	27.844,25	843,20	24.222,40	2.270,24	44.222,40	104,20	4.222,40	30,70	4.222,40	13,20	462,20	273,20	4.222,40	4.222,40
2003	611,25	28.122,40	122,25	28.122,40	2.222,25	39.222,25	121,25	4.222,25	18,25	4.222,25	22,25	4.222,25	321,25	4.222,25	4.222,25
2004	644,25	42.222,40	792,27	20.155,20	3.993,25	64.264,65	123,32	4.234,65	78,87	4.693,20	88,65	1.784,25	383,70	9.192,25	9.192,25
2005	644,25	42.222,40	792,27	20.155,20	3.993,25	64.264,65	123,32	4.234,65	78,87	4.693,20	88,65	1.784,25	383,70	9.192,25	9.192,25
2001	522,25	4.122,25	122,25	5.122,25	282,25	65.122,25	42,25	5.122,25	11,25	5.122,25	22,25	5.122,25	282,25	5.122,25	5.122,25
2002	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2003	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2004	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2005	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2001	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2002	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2003	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2004	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2005	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2001	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2002	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2003	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2004	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2005	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2001	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2002	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2003	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2004	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2005	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2001	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2002	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2003	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2004	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25
2005	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	222,25	3.122,25	3.122,25

Source: AP/Rekening der Staat (Rijksrekening 2005) (Deelstuk - 68800 - TRAGCO - Totaal)

P : datarekeninghoudend

3 3965 - 40 100000

TABLEAU 102

COMPTES CONSOLIDÉS DE LA BANQUE QUÉBÉCOISE EN MILLIERS DE DOLLARS

	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891	1890	1889	1888	1887	1886	1885	1884	1883	1882	1881	1880	1879	1878	1877	1876	1875	1874	1873	1872	1871	1870	1869	1868	1867	1866	1865	1864	1863	1862	1861	1860	1859	1858	1857	1856	1855	1854	1853	1852	1851	1850	1849	1848	1847	1846	1845	1844	1843	1842	1841	1840	1839	1838	1837	1836	1835	1834	1833	1832	1831	1830	1829	1828	1827	1826	1825	1824	1823	1822	1821	1820	1819	1818	1817	1816	1815	1814	1813	1812	1811	1810	1809	1808	1807	1806	1805	1804	1803	1802	1801	1800	1799	1798	1797	1796	1795	1794	1793	1792	1791	1790	1789	1788	1787	1786	1785	1784	1783	1782	1781	1780	1779	1778	1777	1776	1775	1774	1773	1772	1771	1770	1769	1768	1767	1766	1765	1764	1763	1762	1761	1760	1759	1758	1757	1756	1755	1754	1753	1752	1751	1750	1749	1748	1747	1746	1745	1744	1743	1742	1741	1740	1739	1738	1737	1736	1735	1734	1733	1732	1731	1730	1729	1728	1727	1726	1725	1724	1723	1722	1721	1720	1719	1718	1717	1716	1715	1714	1713	1712	1711	1710	1709	1708	1707	1706	1705	1704	1703	1702	1701	1700	1699	1698	1697	1696	1695	1694	1693	1692	1691	1690	1689	1688	1687	1686	1685	1684	1683	1682	1681	1680	1679	1678	1677	1676	1675	1674	1673	1672	1671	1670	1669	1668	1667	1666	1665	1664	1663	1662	1661	1660	1659	1658	1657	1656	1655	1654	1653	1652	1651	1650	1649	1648	1647	1646	1645	1644	1643	1642	1641	1640	1639	1638	1637	1636	1635	1634	1633	1632	1631	1630	1629	1628	1627	1626	1625	1624	1623	1622	1621	1620	1619	1618	1617	1616	1615	1614	1613	1612	1611	1610	1609	1608	1607	1606	1605	1604	1603	1602	1601	1600	1599	1598	1597	1596	1595	1594	1593	1592	1591	1590	1589	1588	1587	1586	1585	1584	1583	1582	1581	1580	1579	1578	1577	1576	1575	1574	1573	1572	1571	1570	1569	1568	1567	1566	1565	1564	1563	1562	1561	1560	1559	1558	1557	1556	1555	1554	1553	1552	1551	1550	1549	1548	1547	1546	1545	1544	1543	1542	1541	1540	1539	1538	1537	1536	1535	1534	1533	1532	1531	1530	1529	1528	1527	1526	1525	1524	1523	1522	1521	1520	1519	1518	1517	1516	1515	1514	1513	1512	1511	1510	1509	1508	1507	1506	1505	1504	1503	1502	1501	1500	1499	1498	1497	1496	1495	1494	1493	1492	1491	1490	1489	1488	1487	1486	1485	1484	1483	1482	1481	1480	1479	1478	1477	1476	1475	1474	1473	1472	1471	1470	1469	1468	1467	1466	1465	1464	1463	1462	1461	1460	1459	1458	1457	1456	1455	1454	1453	1452	1451	1450	1449	1448	1447	1446	1445	1444	1443	1442	1441	1440	1439	1438	1437	1436	1435	1434	1433	1432	1431	1430	1429	1428	1427	1426	1425	1424	1423	1422	1421	1420	1419	1418	1417	1416	1415	1414	1413	1412	1411	1410	1409	1408	1407	1406	1405	1404	1403	1402	1401	1400	1399	1398	1397	1396	1395	1394	1393	1392	1391	1390	1389	1388	1387	1386	1385	1384	1383	1382	1381	1380	1379	1378	1377	1376	1375	1374	1373	1372	1371	1370	1369	1368	1367	1366	1365	1364	1363	1362	1361	1360	1359	1358	1357	1356	1355	1354	1353	1352	1351	1350	1349	1348	1347	1346	1345	1344	1343	1342	1341	1340	1339	1338	1337	1336	1335	1334	1333	1332	1331	1330	1329	1328	1327	1326	1325	1324	1323	1322	1321	1320	1319	1318	1317	1316	1315	1314	1313	1312	1311	1310	1309	1308	1307	1306	1305	1304	1303	1302	1301	1300	1299	1298	1297	1296	1295	1294	1293	1292	1291	1290	1289	1288	1287	1286	1285	1284	1283	1282	1281	1280	1279	1278	1277	1276	1275	1274	1273	1272	1271	1270	1269	1268	1267	1266	1265	1264	1263	1262	1261	1260	1259	1258	1257	1256	1255	1254	1253	1252	1251	1250	1249	1248	1247	1246	1245	1244	1243	1242	1241	1240	1239	1238	1237	1236	1235	1234	1233	1232	1231	1230	1229	1228	1227	1226	1225	1224	1223	1222	1221	1220	1219	1218	1217	1216	1215	1214	1213	1212	1211	1210	1209	1208	1207	1206	1205	1204	1203	1202	1201	1200	1199	1198	1197	1196	1195	1194	1193	1192	1191	1190	1189	1188	1187	1186	1185	1184	1183	1182	1181	1180	1179	1178	1177	1176	1175	1174	1173	1172	1171	1170	1169	1168	1167	1166	1165	1164	1163	1162	1161	1160	1159	1158	1157	1156	1155	1154	1153	1152	1151	1150	1149	1148	1147	1146	1145	1144	1143	1142	1141	1140	1139	1138	1137	1136	1135	1134	1133	1132	1131	1130	1129	1128	1127	1126	1125	1124	1123	1122	1121	1120	1119	1118	1117	1116	1115	1114	1113	1112	1111	1110	1109	1108	1107	1106	1105	1104	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	853	852	851	850	849	848	847	846	845	844	843	842	841	840	839	838	837	836	835	834	833	832	831	830	829	828	827	826	825	824	823	822	821	820	819	818	817	816	815	814	813	812	811	810	809	808	807	806	805	804	803	802	801	800	799	798	797	796	795	794	793	792	791	790	789	788	787	786	785	784	783	782	781	780	779	778	777	776	775	774	773	772	771	770	769	768	767	766	765	764	763	762	761	760	759	
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	--

AUAC	Assistance d'Urgence Après Conflit AUAC
AGD	Administration Générale des Douanes
ANACAPH	Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes
ANADIPP	Association Nationale des Distributeurs de Produits Pétroliers
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
BRI	Banque des Règlements Internationaux
DGI	Direction Générale des Impôts
DID	Développement International Desjardins
DIGCP	Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaire
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ED'H	Électricité d'Haïti
ÉU	États-Unis d'Amérique
FED	Réserve Fédérale Américaine
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FDI	Fonds de Développement industrielle
IFBC	Institut de Formation de la Banque Centrale
IPC	Indice des Prix à la Consommation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MUSD	Million de dollar américain
MG	Millions de Gourdes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OEA	Organisation des Etats Américains
OFATMA	Office d'Assurance-Accidents du Travail, Maladie et Marternité
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
PREPIPA	Projets de Réhabilitation des Périmètres irrigués de la Plaine de l'Arcahaie
TCA	Taxe sur le Chiffre d'Affaires
UAI	Unité audit Interne
UGCF	Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal

UMN	Unité du Musée Numismatique
UOM	Unité Organisation et Methode
USAID	l'Agence Américaine pour le Développement International
USPC	Unité de Supervion du Programme de Construction
UST	Unité de Sécurité et Transport

Dépôt légal: 4^e trimestre 2006
No.06-12-605
Bibliothèque Nationale d'Haïti

Mise en page : Banque de la République d'Haïti
Achévé d'imprimer: Décembre 2006
Imprimeur : Protech Inc.
Verdun (Québec), Canada

Pour toutes informations, s'adresser à :

Banque de la République d'Haïti
Direction Monnaie et Analyse Économique
Port-au-Prince, Haïti
Boîte postale : (BP) 1570
Téléphone : 299-1200 / 299-1251
Télécopieur : (Fax) 299-1149
Internet : <http://www.brh.net>
E-mail : brh_mae@brh.net
ISSN 0257 4349

